

LE DÉPÔT DE DEMANDES
DÈS DEMAIN
**Le programme
« Famille
productive »
lancé**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P 4 Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 19 - samedi 20 septembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6550 - 22^e année

PLAINTE MALIENNE CONTRE L'ALGÉRIE **Un hors-la-loi qui saisit la CIJ !**



Tout en renvoyant la junte malienne face à ses propres échecs internes qu'elle doit affronter au lieu de chercher un bouc émissaire, Alger annonce son intention de notifier à la CIJ, le moment qu'elle jugera opportun, son refus de cette requête au caractère éhonté.

LIRE EN PAGE 3

HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ



Le président Tebboune préside une réunion

P 24

SAYOUD ÉMET SES PREMIÈRES INSTRUCTIONS

Gestion de proximité et écoute des citoyens

P 4

BOUAMAMA AUX CADRES DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

« Il faut performer »

P 3

FESTIVAL INTERNATIONAL DU TOURISME SAHARIEN

Du 4 au 6 décembre à Timimoune

P 24

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHECHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Vibiore, au-dessus du lot

P 21

BENDJAMA DÉNONCE LE COMPORTEMENT RÉVOLTANT DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE FACE À L'ENTITÉ SIONISTE

« Frères palestiniens, pardonnez-nous »

P 2



L'ÉDITO

Comme il fallait s'y attendre, la résolution de la 10 000^e réunion du Conseil de sécurité (CS) de l'ONU exigeant un cessez-le-feu « immédiat, inconditionnel et permanent à Gaza » - c'est-à-dire l'instauration de la paix - a été adoptée, jeudi dernier, à l'unanimité moins une voix, celle du veto américain. Ce qui a bloqué la paix. L'Organisation des Nations unies considère ce rejet comme un « symbole antidémocratique » qui est contraire à son fonctionnement en lien avec l'esprit de sa création en 1946. Face à ce blocage de l'espoir tant attendu par une population palestinienne à bout de force, tiraillée par la faim, souffrant de ses blessures sans soins et sans protection contre le déluge du feu lancé du ciel par l'armée israélienne, l'Algérie par la voix de son représentant au Conseil de sécurité, Amar Bendjama, a eu ces mots pleins d'émotion : « Pardonnez-nous ! Parce que ce Conseil n'a pas pu sauver vos enfants. Pardonnez-nous ! Parce que le monde parle des droits mais nie les vôtres, à vous Palestiniens ». Puis s'adressant aux dirigeants de

C.S. : émouvant message de l'Algérie

l'ONU : « Ce Conseil a déjà failli deux fois (référence au génocide du Rwanda en 1994 et celui de la Bosnie en 1995 NDLR) à prévenir un génocide. Aujourd'hui, nous sommes au bord d'un troisième échec. À cet instant, il n'y a pas d'ambiguïté : chacun doit choisir d'agir pour stopper le génocide ou d'être compté parmi les complices », a-t-il martelé. Ce mot « génocide » qui faisait l'objet de vastes débats académiques, dans les milieux sionistes, visant à « noyer le poisson » peut maintenant être utilisé de manière affranchie. En effet, deux jours auparavant, la commission d'enquête mandatée par l'Onu a, dans son rapport, accusé Israël « de commettre un génocide à Gaza depuis 2023 ». Rien n'y fait, l'impunité d'Israël face à ses monstruosités commises contre les Palestiniens et même contre ses pays voisins comme le Liban, la Syrie, le

Yémen et le Qatar, est assurée par le pays de l'oncle Sam. Il faut rappeler qu'en plus des bombardements, l'ONU a officiellement déclaré, le 22 juillet dernier, l'état de famine dans la bande de Gaza. Une situation qui met en avant les « droits niés » aux Palestiniens évoqués par Bendjama. D'autre part, lundi prochain, lors de la 80^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU, plus d'une dizaine de pays occidentaux, dont deux membres du G20, le Canada et l'Australie, vont annoncer officiellement leur reconnaissance de l'État palestinien. Ce sont des pays occidentaux qui, dans un passé récent, soutenaient Israël. Quant à l'État palestinien, proclamé en Algérie le 15 novembre 1988, il est actuellement reconnu par 145 États membres de l'Onu. Tel-Aviv a intensifié ses bombardements sur la population de Gaza pour pousser les survivants à la déportation. Dans l'intention de rendre cette reconnaissance mondiale sans effet. Comme on peut le constater, l'État sioniste n'hésite pas à défier le monde entier. Ce qui rappelle la grenouille de la fable qui avait cru pouvoir atteindre la force du bœuf avant ... d'exploser !

Zouhir Mebarki

BENDJAMA DÉNONCE LE COMPORTEMENT RÉVOLTANT DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE
FACE À L'ENTITÉ SIONISTE

« Chers frères palestiniens, pardonnez-nous »

L'ambassadeur Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, a dit à la face du monde la vérité crue sur le comportement passif et révoltant de la « communauté internationale » devant le génocide commis par l'entité sioniste sur la population palestinienne de Ghaza.



L en explique la raison : « L'occupation israélienne est protégée et, en raison de la partialité internationale à son égard, elle tue des Palestiniens quotidiennement, sans que personne ne réagisse ». Dans un discours, qualifié de « poignant et plein d'émotion », prononcé, ce jeudi, en réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient et au cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, Amar Bendjama a demandé pardon aux Palestiniens : « chers frères palestiniens, pardonnez-nous. Vous êtes à Gaza, où le feu vous consume et les décombres vous détruisent. Le Conseil n'a pas pu vous protéger, vous et vos femmes, car l'entité sioniste en a tué plus de 12 000. Le Conseil de sécurité, n'a pas pu sauver vos enfants, car l'entité sioniste a tué plus de 18 000 enfants et plus de 4

000 personnes âgées ». Il a ajouté : « Pardonnez-nous de ne pas avoir pu défendre vos journalistes, dont plus de 250 ont été tués par l'occupation israélienne. » Ce n'est pas tout, il y a également la famine, utilisée comme arme par l'entité sioniste, qui tue : « Pardonnez-nous. La famine se propage dans la bande de Ghaza, et le Conseil n'a même pas été en mesure de condamner ou de mettre fin à ces crimes. Ni de mettre fin à vos déplacements forcés. L'aide humanitaire est devenue une arme au service de l'entité sioniste, et le Conseil n'a pas réussi à mettre fin au siège et à la guerre de famine imposés à Ghaza ». Pour autant, la détermination de l'Algérie et de toutes les nations libres à continuer de dénoncer ce qui se passe à Ghaza et dans les autres territoires palestiniens occupés, est intacte : « Nous ne capitulerons pas face à ce qui se

passé dans les territoires palestiniens occupés. Ce n'est pas la dernière fois que le Conseil de sécurité de l'ONU agira, et il doit assumer ses responsabilités ». L'ambassadeur d'Algérie a poursuivi : « Le monde parle de droits, mais il vous en prive, vous les Palestiniens », soulignant que « nos efforts réels ont été réduits à néant par ce refus ». Bendjama a conclu en déclarant : « Malgré ses efforts sincères, le Conseil de sécurité n'a fourni aucune aide significative ». Il a attribué cela à « la protection de l'occupation israélienne et à la partialité internationale à son égard, alors que des Palestiniens sont tués quotidiennement et que personne ne fait rien. » L'ambassadeur algérien n'a pas hésité à interpellé une nouvelle fois la Communauté internationale dans son ensemble et le Conseil de sécurité en particulier, au sujet des atrocités

commises par l'armée d'occupation israélienne : « Le Conseil de sécurité a échoué à deux reprises à empêcher le génocide dans la bande de Ghaza, et aujourd'hui, il semble être au bord de l'échec pour la troisième fois. À l'heure actuelle, la situation est limpide : soit il s'agit de mettre fin au génocide, soit il faut rester complice de ces crimes ». Jeudi, le Conseil de sécurité des Nations unies a échoué à adopter un nouveau projet de résolution réclamant un cessez-le-feu et l'accès humanitaire dans la bande de Ghaza, ravagée par un génocide sioniste depuis près de deux ans à cause du veto américain. Le texte a recueilli 14 voix pour et un contre (veto des États-Unis). Les dix membres élus du Conseil onusien avaient lancé des discussions sur ce projet de résolution fin août en réaction à la déclaration officielle par l'ONU de la famine dans l'enclave palestinienne où l'entité sioniste impose un blocus étouffant depuis le 2 mars dernier après avoir fermé tous les points de passage, empêchant l'entrée des aides alimentaires et médicales. Le projet réclame la fin des restrictions de l'aide humanitaire, mais exige aussi "un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent à Ghaza", ainsi que le règlement de la question des otages.

M'hamed Rebah

UNION POSTALE UNIVERSELLE

L'Algérie élue membre du CEP

L'Algérie a été élue, jeudi, lors des travaux du 28e Congrès de l'Union postale universelle (UPU), membre du Conseil d'exploitation postale (CEP) pour la période (2026-2029). L'Algérie a "obtenu 129 voix sur un total de 157 pays votants, décrochant ainsi la deuxième place parmi onze (11) sièges accordés à l'Afrique", précise un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Cet exploit est "le fruit des contributions actives de l'Algérie au sein des structures de l'UPU durant les périodes précédentes", outre "sa présence remarquable dans les différentes organisations internationales, en assumant des postes de responsabilité reflétant son engagement et renforçant la reconnaissance de la communauté internationale de son rôle pionnier dans le développement du secteur postal", ajoute le ministère. Cette élection reflète "la place prestigieuse qu'occupe l'Algérie sur la scène mondiale", poursuit la même source. "Au regard du rôle central joué par le CPE dans la définition des contours de l'avenir du secteur postal, l'Algérie, en s'appuyant sur son expertise et sa vision stratégique, continuera d'œuvrer à consolider la coopération entre les pays membres et de contribuer à la recherche de solutions durables, capables de répondre aux besoins du marché postal mondial et de relever ses défis", selon le communiqué. Pour atteindre ces objectifs, "l'Algérie s'emploiera à soutenir l'innovation et l'amélioration continue de la qualité des prestations postales, à encourager les initiatives conjointes dans les domaines de la numérisation, des services logistiques et des services financiers postaux, à moderniser les systèmes de tracking et de gestion des flux postaux, et à adopter des normes unifiées garantissant plus d'efficacité et de sécurité dans les échanges internationaux, ainsi qu'à bâtir un secteur postal moderne, inclusif et efficace", a affirmé le ministère dans son communiqué. Il convient de noter que l'UPU est une institution spécialisée relevant de l'ONU, dont le Congrès constitue son organe suprême, se réunissant tous les quatre ans pour décider de la stratégie postale et élaborer la feuille de route de la prochaine session de travail.

F.B.

SESSION DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME À ALGER

La première phase prend fin

Fin des travaux de la première phase d'une session de formation dans le domaine des droits de l'Homme à Alger, organisée en collaboration avec le Bureau régional du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, a indiqué un communiqué du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). Cette session de formation d'une durée de trois jours, organisée également en coordination avec le bureau de l'ambassadrice et coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, avait débuté mardi dernier par visioconférence, comprenant neuf séances consacrées aux discussions sur « le Système international des droits de l'Homme et les engagements de l'Algérie ». À noter qu'une deuxième session sera organisée par visioconférence, du 30 du mois en cours au 2 octobre prochain, et comprendra plusieurs séances portant sur « les engagements de l'Algérie envers les mécanismes internationaux des droits de l'Homme » et « le rôle du CNDH ». Une troisième session est prévue également en présentiel, du 12 au 15 octobre prochain, avec la participation d'un nombre de personnalités ayant pris part aux deux premières phases. Plusieurs séances y seront consacrées au thème : « le rôle des institutions nationales des droits de l'Homme dans le suivi et la documentation des

droits de l'Homme ». D'après la même source, « l'organisation de cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national, conformément au Cadre de Coopération pour le développement durable (CCDD), convenu entre le gouvernement algérien et l'ONU, pour la période 2023/2027, notamment dans le volet que le CNDH est chargé de mettre en œuvre ». Cette session a pour objectif principal de « renforcer les capacités des participants parmi les membres du

CNDH, ses cadres et ses employés, ainsi que des représentants de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), et des associations activant dans le domaine des droits de l'homme, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie en matière de promotion de la culture des droits de l'homme et de son adhésion effective dans le Système international des droits de l'Homme », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL À UTILISER À L'ÉTRANGER

Le service « Tasdik » officiellement lancé

Le ministère des Affaires étrangères a informé, jeudi, les citoyens du lancement officiel du service « Tasdik » qui leur permet d'envoyer leurs documents, via les bureaux de poste situés au niveau des chefs lieux de leurs daïras pour leur légalisation au niveau du service de l'état civil du ministère des Affaires étrangères, afin de les utiliser à l'étranger. Selon un communiqué du ministère, la procédure est simple. Le citoyen n'a qu'à déposer ses documents au niveau de la poste située au niveau du chef lieu de sa daïra de résidence qui les transmettra ensuite vers le service de l'état civil du ministère. Celui-ci se chargera de renvoyer les documents au demandeur, une fois légalisés, explique la même source. « Ce service consulaire, qui est le fruit d'une collaboration entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Poste et des Télécommunications, représenté par Algérie Poste, s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus du gouvernement pour simplifier les démarches administratives et rapprocher l'administration des citoyens », indique la même source.

Ania N.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS Une rencontre avec les créateurs de contenu mardi prochain

Le ministère de la Poste et des Télécommunications organisera, mardi prochain, une rencontre de concertation avec les créateurs de contenu et ceux intéressés par l'espace numérique dans une démarche qui se veut un espace ouvert d'échange et d'élaboration d'une vision commune contribuant au développement du paysage numérique national. Dans une déclaration publiée sur son compte sur les réseaux sociaux, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a écrit, « en soutien au contenu algérien et en encouragement aux initiatives créatives, j'ai l'honneur d'annoncer l'organisation d'une rencontre de concertation réunissant les créateurs de contenu et les acteurs du numérique, dans un espace ouvert pour l'échange et la construction d'une vision commune qui nous fera tous progresser ». Ajoutant, « j'aurai l'honneur de superviser cette rencontre aux côtés du ministre de la Communication, afin qu'elle soit une opportunité idoine de dialogue et de travail collaboratif en vue du développement du paysage numérique national ». Le ministère de la Poste et des Télécommunications invite tous les créateurs de contenu souhaitant participer à s'inscrire via le formulaire disponible sur le lien : <https://www.mpt.gov.dz/influencer-creator/>.

L. Z.

PLAINTÉ MALIENNE CONTRE L'ALGÉRIE

Un hors-la-loi qui saisit la CIJ !

Tout en renvoyant la junte malienne face à ses propres échecs internes qu'elle doit affronter au lieu de chercher un bouc émissaire, Alger annonce son intention de notifier à la CIJ, le moment qu'elle jugera opportun, son refus de cette requête au caractère éhonté.

L'Algérie n'aurait pas prêté attention aux manœuvres dilatoires d'un groupe de militaires hors-la-loi qui ont violé les institutions légitimes de leur pays pour prendre le pouvoir par la force. Elle n'aurait pas réagi à une junte malienne qui a fait de l'agitprop un moyen de communication diplomatique. Mais, comme Assimi Goïta et ses ouailles vont loin dans la provocation, Alger a jugé utile de tirer les choses au clair et de les remettre à leur place. En effet, dans un communiqué rendu public hier, le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, est revenu sur une requête introductive d'instance contre l'Algérie qui aurait été portée par le gouvernement malien auprès de la Cour internationale de justice et ce, prétendument le 4 septembre dernier. Alger a ainsi rappelé le démenti catégorique du chef de la diplomatie nationale, Ahmed Attaf, qui, en conférence de presse le



13 septembre dernier à Alger, a démenti toute existence d'une plainte contre l'Algérie à la CIJ.

Confrontées à leurs déclarations mensongères, les autorités maliennes « se sont résolues à déposer cette requête, le 16 septembre courant, comme annoncé aujourd'hui par le communiqué émanant de la Cour Internationale de Justice », explique le communiqué du Mae. À partir de là, Alger constate « un paradoxe saisissant à propos de la démarche malienne. Ce paradoxe réside dans le fait de voir la junte malienne, qui a foulé au pied la légalité et l'ordre constitutionnel dans son pays, se soucier du droit qu'elle méprise au plan interne et auquel elle prétend fausement s'attacher au plan international ». Le Mae a ajouté que « cette même junte a mené

le Mali au désastre politique, économique et sécuritaire et qu'elle est elle-même l'instigatrice d'une banqueroute morale ». Poursuivant, Alger a dénoncé une démarche malienne auprès de la CIJ qui « procède manifestement d'une tentative d'instrumentalisation de cet auguste organe judiciaire des Nations Unies dans une tentative désespérée de recherche de bouc émissaire qui l'exonérerait de ses responsabilités dans la tragédie qu'elle inflige au Mali frère ».

« LE GROS MENSONGE NE PASSE PAS »

« Cette manœuvre est trop grossière pour être crédible. L'Algérie ne s'en rendra pas complice et en dénonce le caractère éhonté. L'Algérie a une trop haute idée du droit

international, tout comme elle voue un profond respect pour la Cour Internationale de Justice. Elle a le devoir de ne pas permettre qu'ils fassent l'objet d'une diversion autant avérée que dérisoire », souligne la même source, concluant que « L'Algérie notifiera, en temps opportun, à la Cour internationale de justice, son refus de cette procédure manœuvrière ».

Les putschistes au pouvoir au Mali qui multiplient les actes d'inimitié à l'égard de l'Algérie, sont très mal barrés pour espérer avoir gain de cause auprès de la CIJ. Ils sont, eux même, le fruit d'un double coup d'Etat en 2020 et 2021 contre les institutions légitimes de leur propre pays. « Assimi Goïta intronisé en attendant des élections », titraient, le 7 juin 2021, la presse malienne et étrangère. Plus de quatre ans plus tard, les Maliens attendent toujours l'échéance. Mais rien de tel ne se profile à l'horizon. La junte malienne a entraîné le pays dans l'inconnu !

L'Algérie a, jusque-là, fait preuve de beaucoup de patience et de retenue. Mais cette posture diplomatique ne doit pas être prise pour une quelconque faiblesse. Les putschistes l'ont, pourtant, appris, à leur dépens. L'infortuné drone qui s'est aventuré dans l'espace aérien algérien, le premier avril 2025, a été abattu par l'Armée nationale populaire. Cette affaire devait leur servir d'une bonne leçon.

Farid Guellil

ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME COMMISES PAR LES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES CONTRE LA POPULATION SAHRAOUIE

Le visage hideux du Makhzen mis à nu

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA), a présenté à l'ONG Amnesty international (AI) un exposé détaillant les violations des droits de l'Homme commises par l'occupant marocain contre la population et les militants sahraouis, indique le collectif dans un communiqué rendu public après une rencontre à Stockholm de ses représentants avec les responsables d'Amnesty International.

Le document indique que le président de la Commission des relations extérieures du CODESA, El Mahjoub Mleiha, et le secrétaire général de l'organisation, Baih Jamaa, ont fait part à leurs interlocuteurs de "la souffrance du peuple sahraoui" qui "s'est aggravée considérablement depuis la violation par les forces d'occupation marocaines de l'accord de cessez-le-feu, le 13 novembre 2020, en raison notamment des attaques de drones visant des civils sahraouis et les populations voisines" et qui ont fait "des victimes innocentes". Il faut rappeler dans ce contexte que le Maroc, grâce au soutien de ses alliés au Conseil de sécurité a réussi à obtenir le blocage des résolutions étendant la mission de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Des organisations comme EuroMed Rights ou encore Human Rights Watch, ont rapporté des escalades de la répression et des violations des droits fondamentaux dans les territoires sous contrôle marocain. Mais cela ne semble pas avoir convaincu les alliés du Maroc dans le Conseil de sécurité d'adopter

une résolution d'extension du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires sous contrôle des forces d'occupation.

La rencontre a permis à la délégation du CODESA d'attirer l'attention d'Amnesty international sur "la situation alarmante des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, exposés à la torture, aux mauvais traitements et privés de leurs droits fondamentaux". Elle a permis également de mettre en avant de nombreuses autres violations commises par l'occupant marocain dont "l'accaparement des terres et des ressources naturelles, en violation flagrante du droit international humanitaire".

Il faut rappeler par ailleurs que parmi les nombreuses atteintes, pourtant relevées dans un rapport de l'Onu de 2023 figurent des conditions de détention préoccupantes pour les étudiants sahraouis, avec des interdictions de soins médicaux et de visites. Ce rapport fait même état de protestation de ces étudiants contre leurs conditions de détention et demandé leur transfert dans des prisons plus proches de leurs familles. Le collectif a réaffirmé, à cette occasion, la détermination du peuple sahraoui, cinquante ans après le début de l'occupation marocaine, à poursuivre sa lutte pacifique et légitime pour la liberté et l'indépendance.

Il a appelé, dans ce contexte, la communauté internationale, en particulier les mécanismes onusiens et les ONG internationales de défense des droits humains, à

"assumer leurs responsabilités pour mettre un terme à ces violations, protéger les civils et obtenir la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques sahraouis".

La rencontre CODESA-AI, qui s'est tenue à Stockholm s'inscrit dans le cadre d'une tournée européenne menée par la délégation du CODESA, visant à sensibiliser sur la cause sahraouie et à réaffirmer le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément au droit international. Elle intervient quelques jours avant la réunion du Conseil de sécurité concernant le dossier du conflit du Sahara occidental et pour débattre de l'éventualité de la prorogation du mandat de la Minurso dont la mission prendra fin en octobre prochain.

De nombreuses ONG de défense des droits de l'Homme ont alerté la communauté internationale sur les violations des droits de l'homme par l'occupant marocain qui continue d'entretenir une situation de statu quo pour imposer le fait accompli et faire adopter son plan d'autonomie comme seul cadre de règlement du conflit qui l'oppose au peuple sahraoui et son représentant le Front Polisario. Toutes les gesticulations du Makhzen et toutes ses manœuvres ne pourront pas venir à bout de la détermination du peuple sahraoui qui tient à son droit de disposer de son sort et de faire respecter la légalité et le droit international qui consacrent son droit à l'autodétermination.

Slmane B.

BOUÂMAMA AUX CADRES DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
« Il faut performer »

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouâmama a souligné, lors d'une réunion d'orientation avec les cadres du ministère, l'importance de redoubler d'efforts afin de hisser la performance du secteur et d'améliorer la qualité des services médiatiques. Lors de cette réunion de coordination, Bouâmama a mis l'accent sur "la nécessité de redoubler d'efforts pour hisser la performance du secteur de la Communication et améliorer la qualité des services médiatiques", insistant sur "la coordination et la complémentarité entre les différentes directions et services du ministère pour réaliser les objectifs fixés", indique un communiqué du ministère. À ce titre, il a "donné des orientations pratiques concernant la méthode de travail pour la période à venir en vue de créer une véritable dynamique dans le secteur, selon une approche fondée sur l'engagement, le sérieux, l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités", précise la même source. Plusieurs questions importantes ont été évoquées, notamment "la nécessité de régler certaines questions administratives et réglementaires en suspens dans les plus brefs délais, ainsi que la prise de toutes les mesures à même d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs et fonctionnaires, afin de garantir un environnement de travail favorable et motivant pour un meilleur rendement". Il a aussi été décidé de "procéder immédiatement à l'installation d'un groupe de travail composé des compétences du ministère, avec possibilité de recourir à des spécialistes en cas de nécessité, afin d'achever la révision des textes réglementaires qui auraient dû être finalisés auparavant, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", note le communiqué. La réunion a également été l'occasion de souligner la nécessité de "réfléchir sérieusement à la réorganisation de certains établissements du secteur et à l'ouverture de grands chantiers sur des dossiers prioritaires, relatifs à l'audiovisuel et à la presse écrite et électronique, en impliquant les professionnels des médias et l'ensemble des acteurs du domaine". Cela intervient, précise le communiqué, "en prélude à une période qui sera chargée d'actions et d'efforts, afin de relever les défis et de traiter avec responsabilité et rigueur de nombreux dossiers et questions prioritaires, conformément à la vision présentée par le ministre lors de la cérémonie de prise de fonctions, et en exécution des orientations du président de la République".

Pour conclure, Bouâmama a exhorté les cadres du ministère à "faire preuve d'esprit d'initiative et à travailler selon une approche participative, visant à améliorer le rendement du secteur et à opérer une transformation qualitative dans la performance professionnelle de l'ensemble de ses membres, en vue d'atteindre le niveau requis".

R. N.

LE DÉPÔT DE DEMANDE DÈS DEMAIN

Le programme « Famille productive » lancé

Les demandes d'accès à ce programme comprenant des matériels, des appareils et des équipements d'une valeur située entre 80.000 DA et 100.000, peuvent être déposées à compter de demain, 21 septembre.

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, jeudi, le lancement du programme « Famille productive », visant à soutenir les familles à revenu limité, dans le but de développer leurs ressources économiques et de les accompagner dans la création d'activités productives ». Un communiqué du ministère de la Solidarité a précisé que les inscriptions sont « ouvertes aux familles et aux femmes souhaitant bénéficier du programme Famille productive », ajoutant que les concernés par le programme sont le chef ou la cheffe de famille, ainsi que la femme ayant à charge ses parents, ses frères ou ses sœurs, et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif 25-236



du 9 septembre 2025, fixant les conditions et modalités de bénéfice du programme de Famille productive (Journal officiel n 61) ». Le demandeur doit s'inscrire sur la plateforme numérique via le lien suivant : (<http://service.solidarite.gov.dz/eservice/plateforme/FAMILLEP>)([http://service\(solidarite.gov.dz/eservice/plateforme/FAMILLEP](http://service(solidarite.gov.dz/eservice/plateforme/FAMILLEP)), ou déposer le dossier requis auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DAAS) du lieu de résidence, dans un délai maximal

de vingt (20) jours à compter du dimanche 21 septembre 2025. Les pièces à fournir pour bénéficier de ce programme portent notamment sur « les justificatifs de compétences artisanales ou de qualifications professionnelles ou certificat de formation, attestation de non-perception de revenus, preuve de résidence en Algérie. Le demandeur ne doit pas avoir bénéficié d'aides, d'équipements ou de programmes d'aide de l'État ». Le ministère a souligné que la commission

créée à cet effet, sous la supervision du directeur de la DAAS, « arrête la liste définitive des familles productives bénéficiaires, ainsi que de matériels, d'appareils ou d'équipements dont elles bénéficieront, dont le montant varie entre 80.000 DA et 100.000 DA ». Il est aussi souligné que les activités liées à l'aide, portent notamment sur les domaines de « la cuisine, la pâtisserie et les différents types de pâtes alimentaires, la couture, la broderie, le filage de laine et le tissage, les activités artisanales de la poterie, de la porcelaine, de la céramique, de la verrerie, des métaux, de l'halfa, du bois et des cuirs, les activités artisanales de joaillerie, de bijouterie et des arts décoratifs, les activités agricoles et la valorisation de leurs produits, notamment le séchage des fruits, les huiles naturelles et la distillation ainsi que celles de l'élevage et de l'apiculture ». Le ministère a affirmé qu'il est possible de consulter le guide des métiers artisanaux innovants pour les femmes rurales via le lien : <https://service.solidarite.gov.dz/tadamoun/plateforme/PDF/guideM.pdf>.

Ania N.

SAYOUD ÉMET SES PREMIÈRES INSTRUCTIONS

Gestion de proximité et écoute des citoyens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a appelé jeudi soir les responsables locaux à renforcer leurs efforts en prévision des saisons d'automne et d'hiver, tout en accordant une attention particulière à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

En effet, lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence au Palais du gouvernement, en présence des walis de la République, des walis délégués, des chefs de daïras et des cadres centraux du ministère, Sayoud a insisté sur la mise en place de mesures préventives contre les risques liés aux intempéries afin de proté-

ger la population, préserver les biens et limiter les dégâts pouvant affecter les infrastructures. Les services techniques et institutions locales ont été sommés d'agir de façon urgente et continue, notamment par la résorption des « points noirs » et l'élaboration de programmes anticipatifs financés par les budgets sectoriels et locaux.

Le ministre a également souligné l'importance d'un entretien régulier des villes et villages, de la réhabilitation des espaces publics et de la mise en place de programmes permanents de propreté, plutôt que de se limiter à des campagnes ponctuelles jugées inefficaces.

Sur le plan du travail de proximité, Saïd Sayoud a appelé à une implication accrue des cadres locaux pour écouter les préoccupations des citoyens, renforcer la communication avec la population et les acteurs locaux, et répondre de manière transparente et continue aux interrogations. Cet effort, a-t-il relevé, vise aussi à prévenir la propagation de fausses informations.

Enfin, le ministre a donné des instructions pour intensifier les actions de sécurisation des personnes et des biens et renforcer la lutte contre toutes les formes de criminalité.

Sarah O.

SAYOUD RÉUNIT LES WALIS LES WALIS DÉLÉGUÉS ET LES CHEFS DE DAÏRA À LA VEILLE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

« Mettez tous les moyens pour le bien de nos enfants »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a présidé, jeudi soir à Alger, une réunion de coordination par visioconférence, avec les walis de la République, les walis délégués et les chefs de daïra. Selon un communiqué du ministère, la réunion organisée au Palais du gouvernement, a porté sur l'examen d'un nombre de questions liées à la réalité du développement local, tout en évaluant le niveau de préparation en prévision de la prochaine rentrée scolaire et de l'arrivée des saisons d'automne et d'hiver ». Au sujet de la rentrée scolaire et universitaire, le ministre a émis une série d'instructions à l'égard des responsables. Celles-ci

incluent l'engagement de fournir les services scolaires essentiels, tels que le transport et la restauration scolaire, dès le premier jour de la rentrée. Le ministre a insisté à ce que la priorité soit accordée aux élèves des zones reculées, tout en mettant l'accent sur le respect des exigences de

sécurité et d'hygiène dans les établissements scolaires et universitaires. Dans le même contexte, le ministre de l'Intérieur a également insisté sur la nécessité de garantir les qualifications professionnelles des chauffeurs et d'assurer de manière responsable la sécurité des enfants. D'autre part le

ministre a mis l'accent sur la mise en place de commissions de suivi au niveau local qui entreront en fonction dès le premier jour de la rentrée scolaire et s'efforceront de remédier d'urgence à toute lacune identifiée.

A. N.

EAU POTABLE

Pour un approvisionnement « équitable » des citoyens

Lors de la même réunion, citée ci-dessus, le ministre Sayoud a par ailleurs donné des instructions pour procéder systématiquement à la réhabilitation des réseaux d'approvisionnement en eau potable, en établissant des priorités précises et en élaborant un plan pratique incluant un entretien périodique et une surveillance continue des fuites et des dysfonctionnements. Il a également insisté sur la nécessité d'assurer une distribution équitable entre les différentes régions, tout en respectant les programmes de distribution annoncés aux citoyens et en les informant de tout changement.

A. N.

FEUX DE FORÊT Tous les incendies enregistrés éteints

La Protection civile a annoncé avoir maîtrisé et éteint définitivement l'ensemble des incendies de couvert végétal signalés au cours des dernières 24 heures.

Dans son bilan publié hier, la DGPC a précisé que 16 foyers d'incendie ont été recensés à travers huit wilayas, et qu'aucune opération d'extinction n'était en cours, ni de feu sous surveillance, confirmant ainsi la fin des interventions.

Selon la même source, la wilaya de Béjaïa a été la plus touchée avec six incendies distincts, enregistrés dans plusieurs zones boisées, notamment à Ibrakan (Idkhar), Sidi Ali Lebhar (commune de Béjaïa), Aït Ismail (Tachrouft et Aguel Ouli), Msabih (Aokas) et Azrou (commune de Chemini). Tous ont été maîtrisés par les équipes d'intervention.

Deux incendies ont également été signalés et éteints dans chacune des wilayas de Tizi-Ouzou, Tipaza et Boumerdès. À Tizi-Ouzou, ils ont touché les forêts d'Izmour Oumeryem (Tirmitine) et d'Amkhelaf (Sidi Naâmane). À Tipaza, un incendie notable a été enregistré dans la forêt du village Haloula (commune de Hattatba). Quant à Boumerdès, les feux se sont déclarés à Aïn Tamer et Ben Hamouda (commune de Lakhdaria).

Par ailleurs, quatre autres wilayas ont connu chacune un seul incendie rapidement maîtrisé. À Batna, un feu a été enregistré dans la forêt d'Ich Ali Houz Achentouf (Oued Chaâba). À Souk Ahras, il s'est déclaré dans le quartier El Aloui. À Tlemcen, un incendie a touché une zone proche du cimetière d'Ouled Mimoun. Enfin, à Mila, un foyer a été signalé à Mechta El Fedj (commune de Rouached).

S. O.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE
2025-2026

L'UFC lance les cours en ligne

L'Université de formation continue (UFC) a annoncé, aujourd'hui, le début des cours sur différentes plateformes éducatives pour les étudiants inscrits pour l'année universitaire 2025-2026, a indiqué, hier, l'UFC dans un communiqué. La même source a expliqué que, «les étudiants peuvent accéder aux plateformes éducatives via les liens sur le site officiel de l'université <https://ufc.dz>», en utilisant le nom d'utilisateur (année et numéro de baccalauréat) et le mot de passe (date de naissance). À noter qu'«en cas de difficulté d'accès, l'étudiant peut utiliser le mot de passe : 1012000».

La même source a également noté que «les étudiants qui ont payé leurs frais d'inscription la semaine dernière verront leurs comptes activés à partir de demain». Quant aux nouveaux étudiants des spécialisations suivantes : «Master en psychologie de l'éducation, Master en anglais technique de gestion et Master en éducation et langue anglaise, ces derniers peuvent payer leurs frais d'inscription la semaine prochaine», a conclu le communiqué.

L. Z.

À L'APPROCHE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

L'entité sioniste foule aux pieds le droit international

Chaque 21 septembre, la planète est censée marquer une pause, réfléchir et rappeler l'importance de la paix. Cette année encore, l'ONU appelle à un cessez-le-feu mondial pour honorer la Journée internationale de la paix, instituée en 1981 pour consacrer une journée sans violence. Pourtant, à Gaza, le contraste est insoutenable.

Tandis que le monde s'apprête à célébrer la paix, la bande assiégée subit l'une des offensives les plus brutales de son histoire. Jeudi 18 septembre en cours marquait une date symbolique : l'expiration du délai d'un an fixé par l'Assemblée générale des Nations unies pour que l'entité sioniste applique l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ) en juillet 2024. Cet avis, clair et sans ambiguïté, conclut que l'occupation israélienne des territoires palestiniens était illégale et devait cesser dans les plus brefs délais. Douze mois plus tard, non seulement l'occupation persiste, mais les violations se sont multipliées. Loin de se conformer à la légalité internationale, l'entité sioniste a intensifié sa guerre contre Gaza et ses agressions en Cisjordanie occupée, défiant ouvertement le droit et les résolutions onusiennes. À l'heure où la paix aurait dû progresser, la région vit au contraire l'enfer de la guerre.

GAZA, PRISON À CIEL OUVERT

Les chiffres sont vertigineux. Selon le ministère de la Santé palestinien, le bilan depuis le 7 octobre 2023 s'élève à 65 141 martyrs et 165 925 blessés, en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées. Rien que ces dernières 24 heures, 14 Palestiniens ont été tués dans des bombardements incessants. Les attaques n'épargnent ni les habitations ni les hôpitaux. Des chars, accompagnés de bulldozers, ont envahi des quartiers entiers de Gaza, détruisant maisons et rues déjà ravagées. Des engins piégés ont été utilisés pour raser des immeubles, réduisant en poussière ce qui restait d'abris précaires pour des milliers de familles déplacées. Dans ce paysage apocalyptique, la famine s'installe. Les chiffres officiels font état de 435 morts liés à la malnutrition, dont 147 enfants. Le siège imposé depuis des mois empêche l'entrée de nourriture, d'eau potable et de médicaments. Les couloirs dits « humanitaires » sont décrits par les habitants comme des « couloirs de la mort », où se déplacer équivaut à prendre le risque d'être ciblé par les tirs.

DES HÔPITAUX DÉBORDÉS, UNE MÉDECINE DE FORTUNE

À l'hôpital Al-Chifa, le seul établissement encore en activité dans la ville, le docteur Mohammed Abou Salmiya décrit une scène de chaos permanent : « Nous ne distinguons plus le jour de la nuit. Les blessés affluent sans cesse, la majorité dans un état critique. Les salles sont saturées, et nous pratiquons des opérations dans les couloirs, parfois sans anesthésie complète. » Les témoignages des soignants rappellent que cette guerre ne tue pas seulement par les bombes, mais aussi par l'effondrement du système de santé, l'absence de médica-



ments et l'interdiction d'évacuer les blessés graves.

L'ILLUSION DE LA DIPLOMATIE

Sur le plan politique, le Conseil de sécurité des Nations unies a encore échoué à imposer un cessez-le-feu. Jeudi, 14 pays sur 15 ont voté en faveur d'un projet de résolution réclamant l'arrêt immédiat des hostilités et l'acheminement de l'aide humanitaire. Mais, comme à plusieurs reprises déjà, les États-Unis ont dégainé leur veto, condamnant le texte et laissant l'entité sioniste poursuivre son offensive. Cette paralysie diplomatique est dénoncée par l'Autorité palestinienne comme une forme de « complicité internationale ». Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères palestinien a mis en garde contre la perte de crédibilité des Nations unies : « Le silence et l'inaction de la communauté internationale, face à la non-application de l'avis de la CIJ, équivalent à un feu vert donné à l'occupant pour poursuivre son génocide. »

LA VOIX DES RÉSTANCES

Face à cette machine de guerre, la résistance palestinienne ne désar-

me pas. Les Brigades al-Qassam, branche militaire de la résistance islamique, ont averti que Gaza ne sera jamais « une proie facile ». Elles menacent de transformer la ville en « cimetière des soldats ennemis », rappelant que des dizaines d'otages israéliens sont toujours détenus à Gaza. Dans leurs communiqués, elles accusent directement Benjamin Netanyahu d'avoir condamné ses propres captifs à mort en ordonnant l'intensification des bombardements. La guerre psychologique, comme la guerre militaire, bat son plein, avec un enjeu central : prouver que malgré la destruction, Gaza résiste.

LE SYMBOLE BRISÉ DE LA JOURNÉE DE LA PAIX

La Journée internationale de la paix devait être l'occasion de promouvoir un cessez-le-feu universel, une suspension des hostilités. Mais l'entité sioniste fait de cette date un jour de deuil et de colère pour les Palestiniens. Au lieu d'appliquer l'avis de la CIJ et de tendre vers une solution pacifique, elle a choisi la voie du sang. Ce contraste entre l'idéal proclamé et la réalité vécue est frappant. À New York, les diplo-

mates prononceront des discours en faveur de la paix. À Gaza, les bombes écraseront les corps et les rêves. Le monde parlera de dialogue, tandis que les Palestiniens compteront leurs morts.

UN MONDE EN PERTE DE REPÈRES

La non-application de l'avis consultatif de la CIJ par l'entité sioniste révèle un problème plus profond : la fragilité du système international. L'ONU, conçue pour empêcher la répétition des tragédies du XXe siècle, se trouve aujourd'hui incapable de faire respecter ses propres décisions. Cette impuissance risque d'avoir des conséquences bien au-delà de la Palestine. Car si une puissance occupante peut défier impunément la CIJ et l'Assemblée générale, quel crédit reste-t-il au droit international ? À quoi bon parler de « Journée de la paix » si les mécanismes censés la garantir se réduisent à des rituels symboliques, dépourvus de force contraignante ?

L'ÉMERGENCE DE VOIX CRITIQUES AUX ÉTATS-UNIS

Pourtant, des fissures appa-rais-

sent dans le mur du silence occidental. Aux États-Unis, le sénateur Bernie Sanders a franchi un pas décisif en qualifiant explicitement la guerre contre Gaza d'« épuration génocidaire ». Rejoignant les conclusions d'une commission onusienne, il a écrit : « L'intention est claire, et la conclusion inévitable : Israël commet un génocide à Gaza. »

Ce type de déclaration, bien que minoritaire dans la sphère politique américaine, reflète un changement de ton progressif. Dans les universités, les syndicats et les mouvements citoyens, la dénonciation de la guerre gagne du terrain. Mais sur le plan institutionnel, le veto américain continue de protéger l'impunité israélienne.

LE MIROIR CRUEL POUR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

La Journée internationale de la paix met en lumière une double trahison. D'une part, celle de l'entité sioniste qui ignore ouvertement la décision de la CIJ et piétine les aspirations des Palestiniens. D'autre part, celle de la communauté internationale, qui se réfugie derrière des déclarations creuses sans mécanismes contraignants. Dans ce contexte, le peuple palestinien vit la paix comme une chimère. Pour lui, le 21 septembre n'est pas une fête, mais un rappel de l'abandon du droit au profit de la loi du plus fort. Alors que le monde entier devrait dimanche rappeler l'importance de la paix, Gaza offre l'image inverse : celle d'une population enfermée, bombardée, affamée, trahie par le droit international. La paix, au lieu d'être célébrée, y est chaque jour enterrée sous les décombres.

L'entité sioniste, en refusant de respecter le délai fixé par l'ONU, a choisi de s'enfoncer davantage dans la logique coloniale et génocidaire. Et tant que la communauté internationale restera paralysée, ce 21 septembre sera non pas la Journée de la paix, mais le symbole d'une paix trahie.

M.Seghilani

DEPUIS 2024

Le Liban dénonce plus de 4 500 violations sionistes

Le Sud-Liban a de nouveau été la cible d'un déluge de feu israélien jeudi après-midi. L'armée d'occupation a mené plusieurs frappes sur des zones résidentielles, en violation de l'accord de cessez-le-feu conclu le 27 novembre 2024. Des menaces de nouvelles attaques ont également été proférées contre plusieurs localités libanaises, au premier rang desquelles Kfartibnit, dans le gouvernorat de Nabatieh.

Selon les informations, rapportées par la chaîne Al-Mayadeen, un civil a été blessé lors de deux frappes sur la ville frontalière de Meiss el-Jabal, tandis qu'un domicile a été directement touché à Kfartibnit. Les villages de Dbine, Chhabya et Borj Qalaouyeh ont, eux aussi, été pris pour cibles. Ces attaques se sont déroulées sous un intense survol de drones de reconnaissance sioniste, alimentant un climat d'inquiétude et de tension permanente dans la région. Face à cette escalade, le Premier ministre libanais, Nawaf Salam, a dénoncé l'attitude de Tel-Aviv et son mépris des mécanismes de désescalade établis par le comité des Cinq. « Où est l'engagement d'Israël à respecter ces mécanismes ? Comment peut-on tolérer que l'intimidation et les attaques se poursuivent, alors que la résolution 1701 du Conseil de sécurité impose l'arrêt des hostilités ? », a-t-il lancé. Il a exhorté la communauté internationale, et particulièrement les pays garants

de l'accord de cessez-le-feu, à exercer une pression maximale sur l'entité sioniste afin d'obtenir la fin immédiate des agressions, le retrait des territoires libanais toujours occupés et la libération des prisonniers. Le ministre de l'Information, Paul Morcos, a pour sa part, insisté sur la nécessité pour le Conseil de sécurité de se saisir d'urgence de la situation et de rappeler Israël à ses obligations internationales. Dans un communiqué, l'armée libanaise a chiffré à plus de 4 500 le nombre de violations israéliennes du cessez-le-feu depuis novembre 2024. Les militaires dénoncent une stratégie de provocation permanente visant à saper leurs efforts de déploiement au sud du Litani, conformément au plan établi après l'agression israélienne de l'an dernier. L'armée a également annoncé la découverte d'un dispositif d'espionnage camouflé, placé par Israël dans la région de Labouneh, près de Tyr, et neutralisé par une unité spécialisée. « Ces attaques, ciblant des zones civiles peuplées, causent régulièrement des victimes et entravent notre mission », souligne le communiqué, ajoutant que leur répétition compromet l'application des résolutions internationales. La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a fermement condamné les frappes de la nuit précédente, qualifiées de « violation claire et manifeste » de la résolution 1701. Selon son porte-parole, ces attaques compromettent la fragile stabili-

té instaurée depuis novembre dernier et érodent la confiance des civils dans la perspective d'un règlement pacifique. Des unités de la FINUL stationnées à Deir Kifa, près de Borj Qalaouyeh, ont même dû se déplacer pour se mettre à l'abri, les bombardements ayant mis en danger la vie de soldats libanais, de Casques bleus et de civils. La mission onusienne a exigé l'arrêt immédiat de toute frappe supplémentaire et rappelé à Israël son obligation de se retirer intégralement du territoire libanais. Elle a également appelé toutes les parties à respecter scrupuleusement les termes de la résolution 1701 et à éviter tout geste susceptible de provoquer une nouvelle escalade. Malgré la gravité des faits, les autorités libanaises soulignent le silence préoccupant de nombreux acteurs arabes et internationaux. Ce mutisme, dénoncent-elles, encourage Israël à poursuivre ses agressions en toute impunité. La situation au Sud-Liban illustre ainsi la fragilité de la trêve conclue fin 2024, menacée par une succession d'attaques israéliennes que les Nations unies elles-mêmes reconnaissent comme des violations graves du droit international. La question qui se pose désormais est celle de la capacité de la communauté internationale à imposer, au-delà des déclarations, un réel respect de la souveraineté libanaise et des mécanismes de paix.

M. S.

LA RÉSISTANCE MET EN GARDE L'ARMÉE SIONISTE

« Ghaza ne sera pas une bouchée facile »

Dans un communiqué, les Brigades du martyr Izz al-Din al-Qassam ont publié une mise en garde sévère à l'adresse des forces israéliennes, affirmant que Ghaza ne se laissera pas envahir et que les prisonniers israéliens sont dispersés à l'intérieur des quartiers de la ville. Dans un communiqué bref mais tonique, la formation a indiqué être prête à infliger de lourdes pertes à toute tentative d'incursion. « Les prisonniers sont répartis dans les quartiers de la ville de Ghaza », écrit la direction des brigades, ajoutant qu'elle « ne se souciera pas de leur vie tant que Netanyahu a décidé de les tuer », une accusation directe visant le Premier ministre israélien. Le texte précise encore que Ghaza « ne sera pas une bouchée facile pour l'armée », et affirme la préparation d'« une armée de martyrs » ainsi que de « milliers d'embuscades et



Ph : DR

Nombreux morts signalés lors d'une attaque revendiquée près de Ramot. Les Brigades du martyr Izz al-Din al-Qassam ont publié une mise en garde sévère à l'adresse des forces israéliennes, affirmant que Ghaza ne se laissera pas envahir et que les prisonniers israéliens sont dispersés à l'intérieur des quartiers de la ville. Dans un communiqué bref mais tonique, la formation a indiqué être prête à infliger de lourdes pertes à toute tentative d'incursion. « Les prisonniers sont répartis dans les quartiers de la ville de Ghaza », écrit la direction des brigades, ajoutant qu'elle « ne se souciera pas de leur vie tant que Netanyahu a décidé de les tuer », une accusation directe visant le Premier ministre israélien. Le texte précise encore que Ghaza « ne sera pas une bouchée facile pour l'armée », et affirme la préparation d'« une armée de martyrs » ainsi que de « milliers d'embuscades et

d'engins artisanaux ». Le communiqué fait référence à une attaque antérieure près du carrefour de la colonie de Ramot, au nord-ouest d'ElQods occupée, que les Brigades al-Qassam ont revendiquée. Selon le texte, cette opération a causé la mort de sept Israéliens et fait plusieurs blessés, dont certains dans un état grave. Les Brigades qualifient l'action de « message clair » selon lequel les tentatives visant à « tarir les sources de la résistance » échoueront et ne rapporteront à Israël que des pertes supplémentaires. Les propos rapportés par le groupe sont fortement belliqueux et visent à dissuader toute opération terrestre d'envergure dans le secteur. Ils s'inscri-

vent dans un climat de tension et d'escalade, marqué par des échanges d'hostilités fréquents et par des opérations violentes sur le territoire et aux abords des zones contestées.

RÉACTIONS ET CONTEXTE

Au moment de la publication, il n'y avait pas de confirmation indépendante de certains éléments du communiqué, notamment la localisation précise des prisonniers et l'ampleur des préparatifs évoqués. Les autorités israéliennes n'avaient pas, à l'heure de rédaction, publié de réponse officielle détaillée aux nouvelles menaces. Dans les précédents incidents similaires, les deux parties ont sou-

vent avancé des bilans contradictoires, rendant difficile une vérification immédiate et indépendante des faits. L'appel des Brigades intervient dans un contexte où les hostilités entre la résistance palestinienne et les forces israéliennes ont entraîné des pertes civiles et militaires importantes, et ont suscité de vives réactions diplomatiques régionales et internationales. Les opérations revendiquées, comme celle près de Ramot, sont susceptibles d'accroître la tension et de provoquer de nouvelles ripostes. Des analystes préviennent que des menaces publiques de cette ampleur peuvent précipiter une escalade militaire si elles ne sont pas accompagnées d'initiatives diplomatiques pour désamorcer la situation. Les autorités civiles et humanitaires s'inquiètent en particulier des répercussions pour les populations civiles vivant dans les zones urbaines densément peuplées de Ghaza, qui sont souvent les premières victimes des confrontations armées. Le communiqué des Brigades al-Qassam traduit une détermination affichée à résister à toute incursion et à réagir violemment à des actions perçues comme visant à « tuer » des prisonniers. Ces déclarations renforcent le risque d'une nouvelle montée des tensions sur le terrain. Les éléments avancés par la formation restent, pour certaines allégations, à vérifier de manière indépendante. **M. Seghilani**

MOBILISATION GRANDIOSE AU YÉMEN :

« Avec Ghaza, pas de honte de l'abandon »

Des foules immenses ont défilé, hier, dans les rues de plusieurs provinces yéménites, notamment à Saada, Raïma et Marib, pour exprimer leur solidarité indéfectible avec le peuple palestinien. Les rassemblements se sont déroulés sous le mot d'ordre : « Avec Ghaza... nous n'accepterons pas la honte de l'abandon, quelles que soient les atrocités de l'agression ». Ces mobilisations populaires, marquées par des slogans dénonçant le génocide en cours à Ghaza, ont réaffirmé l'engagement du Yémen à soutenir la résistance palestinienne face aux crimes de l'occupation. Les participants ont brandi drapeaux et banderoles, scandant des messages de colère contre l'impunité de l'entité sioniste et la passivité internationale. Dans la capitale Sanaa, un grand rassemblement est prévu dans l'après-midi sur la place Al-Sab'een, ainsi que dans d'autres villes du pays, pour donner une ampleur nationale à ce mouvement de solidarité, annoncé comme une mobilisation « millionnaire ». Parallèlement, le chef de la mouvance Ansar Allah, Abdel Malek Al-Houthi, a réaffirmé jeudi la poursuite des opérations militaires yéménites contre Israël. « Nous avons mené cette semaine des actions avec 24 missiles et drones visant le cœur de la Palestine occupée. Les cibles maritimes touchées sont exclusivement liées aux Israéliens », a-t-il déclaré. Dans son allocution, Al-Houthi a également averti que les menaces israéliennes ne se limitaient pas à la Palestine : « Elles visent l'ensemble de la nation musulmane ». Il a dénoncé le silence et l'inaction du monde islamique face à « l'extermination d'une partie de ses membres », soulignant que cette indifférence engage la responsabilité morale et religieuse de tous les musulmans, ici-bas comme dans l'au-delà. À travers ces démonstrations de force, le Yémen réaffirme sa place en première ligne du front de solidarité avec Ghaza, se présentant comme un acteur actif non seulement dans la rue, mais aussi sur le plan militaire. Ces mobilisations massives traduisent un double message : la colère d'un peuple qui refuse la normalisation avec l'occupant, et la volonté politique de peser sur le rapport de force au Moyen-Orient.

M. S.

M. S.

L'ARMÉE YÉMÉNITE :

« Nos frappes ciblent exclusivement les terres occupées »

L'armée yéménite a revendiqué, jeudi, trois nouvelles opérations militaires d'envergure contre des cibles stratégiques de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés, confirmant son engagement à poursuivre les attaques tant que l'agression sur Ghaza se poursuit. Le porte-parole des forces armées yéménites, le général de brigade Yahya Saree, a annoncé que la première opération avait été menée au moyen d'un missile balistique hypersonique de type Palestine 2, qui a frappé une cible militaire « hautement sensible » dans la région de Yafa occupée. Selon lui, l'attaque a provoqué la fuite de centaines de milliers de sionistes vers les abris et conduit à la fermeture temporaire de l'espace aérien. Deux autres opérations aériennes ont été menées simultanément par des drones. La première a visé plusieurs sites dans la région d'Oum Rachrash (Eilat), tandis que la seconde a frappé une cible stratégique à Beersheba. Yahya Saree a averti que « Oum Rachrash restera sous la menace constante de l'armée yéménite », soulignant que le danger que représente l'ennemi ne se limite pas à la Palestine mais menace toute la région. Les médias sionistes ont rapporté que l'un des drones yéménites s'est abattu dans la cour de l'hôtel Naavé à Eilat, causant des dommages matériels. La chaîne 12 israélienne a confirmé la fermeture de l'aéroport de Ramon après le déclenchement des sirènes d'alerte, ainsi qu'une panne d'électricité touchant une partie de la ville. Ces informations traduisent l'impact direct des frappes yéménites sur la vie quotidienne en territoire occupé.

« UNIQUEMENT L'ENTITÉ SIONISTE »

Dans son allocution hebdomadaire, le chef du mouvement Ansar Allah, Sayyed Abdel Malik al-Houthi, a réaffirmé la détermination du Yémen à poursuivre ses opérations de soutien à Ghaza. Il a révélé que « 24 missiles et drones » avaient été lancés au cours de la semaine contre des cibles profondes en Palestine occupée, tout en insistant sur le fait que « toutes les frappes dans la mer Rouge et ailleurs visent

exclusivement les navires israéliens ». Il a par ailleurs dénoncé « les scènes effroyables de génocide commis contre les habitants de Ghaza avec des bombes américaines, britanniques et allemandes, alimentées par le pétrole arabe », estimant que ce crime historique, « la véritable catastrophe du siècle », interpelle la conscience de l'humanité entière.

AVERTISSEMENTS AUX PAYS DE LA RÉGION

Le dirigeant d'Ansar Allah a averti les États arabes et musulmans contre toute tentative de protéger la navigation israélienne, citant le cas de l'Arabie saoudite qui a annoncé un partenariat avec la Grande-Bretagne dans ce domaine. Il a dénoncé cette démarche comme une « trahison de la nation », en soulignant que l'entité sioniste n'épargnerait aucun pays de la région, même ceux qui l'hébergent ou la soutiennent. Abdel Malik al-Houthi a également commenté les menaces israéliennes contre le Qatar après la tenue du sommet islamique et arabe de Doha, y voyant un signal adressé à l'ensemble du monde musulman. Selon lui, l'attitude conciliante de nombreux dirigeants arabes et l'absence de mesures concrètes – comme l'arrêt de l'exportation du pétrole vers Israël – ont encouragé l'ennemi à intensifier ses agressions. Rappelant la mémoire du massacre de Sabra et Chatila en 1982, Abdel Malik al-Houthi a souligné que la tragédie s'était produite après le désarmement des factions palestiniennes, preuve selon lui que « ce n'est pas l'arme de la résistance qui constitue le danger, mais bien celle que détient l'ennemi criminel ». Il a insisté sur le rôle central des forces de résistance comme « bouclier protecteur des peuples face aux politiques d'extermination », affirmant que la puissance militaire du Yémen continuera à se développer pour renforcer son rôle dans cette bataille.

Une stratégie claire : soutien à Ghaza et pression régionale

Les frappes yéménites s'inscrivent dans une stratégie assumée : contraindre l'entité sioniste à lever son blocus et cesser son offensive contre Ghaza. Le message du Yémen est limpi-

de : tant que le massacre se poursuit, ses drones et missiles continueront de frapper en profondeur les villes et infrastructures israéliennes. Cette nouvelle escalade démontre l'élargissement du champ de confrontation, où le front yéménite devient un acteur militaire actif et persistant dans le conflit, transformant la guerre de Ghaza en une bataille régionale aux répercussions imprévisibles.

M. S.

RÉPRESSION SIONISTE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

L'imam d'El-Qods arrêté et violences contre un journaliste et un médecin

Les forces d'occupation israéliennes ont mené, ce vendredi, une nouvelle vague de répression dans les territoires palestiniens occupés, marquée par des arrestations, des agressions et des destructions. Selon des sources locales, la police israélienne a arrêté le prédicateur de la mosquée Al-Aqsa, le cheikh Mohammed Sarandah, juste après la prière du vendredi, avant de le transférer vers un centre d'interrogatoire. Cette arrestation, perçue comme une provocation directe, s'inscrit dans la stratégie de l'occupation visant à restreindre les voix religieuses et populaires au sein d'El-Qods. Parallèlement, dans la localité d'Arraba, au sud de Jénine, des soldats israéliens ont violemment agressé un journaliste, Ahmed Zaki Al-Aridi, ainsi qu'un médecin, Nidal Al-Arda, après avoir perquisitionné leurs domiciles. D'après les témoignages recueillis, les deux hommes ont subi des coups brutaux, provoquant des contusions et des blessures. Les équipes du Croissant Rouge palestinien ont dû les transporter à l'hôpital. Le docteur Al-Arda a rapporté que les soldats ont fait exploser l'entrée de sa maison avant de le frapper à la poitrine et à la tête. La ville d'El-Khalil, au

sud de la Cisjordanie occupée, a également été le théâtre de raids militaires. Les forces israéliennes ont arrêté deux frères, Mohammed et Ammar Khaled Al-Jamal, après avoir saccagé leur domicile. D'autres familles, notamment celle de Boro Abou Sunaina, ont été retenues plusieurs heures dans leurs propres maisons, transformées en lieux de détention improvisés, tandis que leurs biens étaient détruits lors des fouilles. En parallèle, l'armée israélienne a érigé de multiples barrages militaires autour d'El-Khalil, fermant plusieurs routes principales et secondaires à l'aide de blocs de béton, de portails métalliques et de remblais de terre, paralysant ainsi la circulation entre la ville, ses villages et ses camps de réfugiés. Ces pratiques, combinant arrestations arbitraires, violences physiques et restrictions à la liberté de mouvement, illustrent la politique systématique d'oppression menée par l'occupation contre la population palestinienne. Elles renforcent un climat d'insécurité et de terreur, en particulier dans des villes comme El-Qods, Jénine et El-Khalil, déjà soumises à un contrôle militaire permanent.

M. S.

POUR SIMPLIFIER LA PROCÉDURE ET RENFORCER LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'Afrique du Sud adopte un système de visa numérique

Le ministère sud-africain de l'Intérieur a annoncé jeudi le lancement d'un nouveau système de visa numérique destiné à simplifier les demandes et à renforcer la sécurité nationale.

Le ministre de l'Intérieur, Leon Schreiber, a dévoilé l'Autorisation de voyage électronique (ETA) au cours de la Conférence des dirigeants du Conseil des entreprises touristiques d'Afrique du Sud, a indiqué le ministère dans un communiqué. Ce nouveau système utilise "une technologie d'apprentissage automatique de pointe, qui permet de numériser et d'automatiser les processus de visa, remplaçant ainsi le système papier obsolète par une plateforme numérique sécurisée, efficace et conviviale pour les voyageurs", a-t-il précisé. Selon le ministère, ce système permettra aux demandeurs de visa de déposer leur demande et de soumettre leurs données biométriques en ligne, puis de



recevoir leur approbation "en temps réel", éliminant ainsi les longs délais de traitement et les formalités administratives fastidieuses. Un test visant à déterminer la facilité d'usage par les utilisateurs débutera fin septembre, et la première phase du système sera ensuite officiellement lancée mi-octobre. Elle sera réservée en priorité aux délégués de

quatre Etats membres du Groupe des 20 (G20) - Chine, Inde, Indonésie et Mexique - arrivant par les aéroports internationaux d'OR Tambo et du Cap. "La deuxième phase débutera après la conclusion de la réunion des dirigeants du G20 fin novembre, et ouvrira les candidatures à tous les touristes originaires de ces quatre mêmes pays. Une fois

le système stabilisé, l'ETA sera étendue pour devenir le seul canal de traitement des visas touristiques de tous les pays nécessitant un visa pour se rendre en Afrique du Sud", a précisé le communiqué. L'ETA couvrira à terme d'autres catégories de visas et tous les points d'entrée dans le pays, a-t-il ajouté.

R. I.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

L'épidémie d'Ebola a fait au moins 31 morts

L'épidémie d'Ebola a fait au moins 31 morts en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé jeudi Patrick Otim, un responsable de programme au bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. M. Otim a précisé lors d'un point de presse en ligne, que 48 cas avaient été recensés, dont 38 confirmés, et 31 décès

dans le cadre de la flambée actuelle dans la province centrale du Kasai. Selon lui, 15 patients sont actuellement pris en charge dans un centre de traitement à Bulape, épicentre de l'épidémie, et deux patients ont déjà quitté l'hôpital. Un précédent bilan a fait état de 28 décès et 81 cas enregistrés depuis le signalement du premier cas, le 20 août dernier. Une campagne de vaccination a récemment débuté, avec environ 760 doses du vaccin livrées à Bulape, où plus de 500 agents de santé et contacts proches des cas ont été inoculés, a expliqué M. Otim. Environ 45.000 doses supplémentaires devraient arriver ces prochains jours dans la capitale, Kinshasa. Il a souligné que l'isolement géographique de Bulape constituait un défi majeur pour le transport des vaccins, en particulier pour le maintien de la chaîne du froid et le soutien logistique. Patrick Otim a noté que la propagation de l'épi-

démie avait ralenti grâce aux interventions en cours, mais a appelé à maintenir une vigilance accrue et à accélérer les efforts de dépistage, de traçage et de vaccination pour prévenir toute propagation ultérieure. Il s'agit de la 16e épidémie d'Ebola enregistrée en RDC depuis 1976. Des flambées antérieures dans la région correspondant à l'actuelle province du Kasai avaient déjà été signalées en 2007 et 2008. En septembre 2022, la RDC avait déclaré la fin de sa 15e épidémie de virus Ebola, apparue lorsqu'un cas avait été confirmé dans la province du Nord-Kivu (est). La maladie du virus Ebola est une fièvre hémorragique très contagieuse qui provoque une série de symptômes, notamment la fièvre, les vomissements, la diarrhée, des douleurs généralisées ou un malaise, ainsi que, dans de nombreux cas, des hémorragies internes et externes.

R. I.

SENEGAL

Un emprunt obligataire de plus de 542 millions \$ lancé

Le Trésor public sénégalais a lancé un emprunt obligataire par Appel public à l'épargne (APE) de 300 milliards de FCFA (542,4 millions de dollars) pour financer des secteurs d'activités telles que l'éducation, la santé, les énergies renouvelables et l'agriculture, a annoncé jeudi dans un communiqué le ministère des Finances et du Budget. Cet emprunt obligataire, dont la période de souscription s'étend du 22 septembre au 10 octobre 2025, entre dans le cadre du plan de financement de l'année 2025 et est conforme à la stratégie de diversification des ressources du Sénégal, indique le communiqué. Les investisseurs peuvent faire des souscriptions à raison de 10.000 FCFA (près de 18 dollars) par obligation et ils bénéficieront de taux d'intérêt annuels allant de 6,40% à 6,95%, selon la maturité choisie, a ajouté la même source. Cet APE, le troisième du genre à être lancé cette année, "introduit une innovation majeure, avec un volet dédié à la diaspora, ce qui offre ainsi aux Sénégalais de l'extérieur l'opportunité de participer directement à l'effort de développement national, à travers un dispositif simple et sécurisé", souligne le communiqué.

R. I.

NIGERIA

Le président Bola Tinubu met fin à six mois d'état d'urgence dans l'Etat pétrolier de Rivers

Le président nigérian Bola Tinubu a annoncé la fin de l'état d'urgence de six mois dans l'Etat pétrolier de Rivers. Dans une déclaration qu'il a personnellement signée mercredi, M. Tinubu a ordonné au gouverneur de l'Etat de Rivers, Siminalayi Fubara, au vice-gouverneur et aux membres de l'Assemblée législative de l'Etat de reprendre leurs fonctions jeudi, marquant ainsi la fin de l'état d'urgence dirigé par un administrateur unique depuis le 18

mars. Cette décision fait suite au "rétablissement de la paix et de l'ordre dans l'Etat", a dit le dirigeant nigérian, précisant que l'état d'urgence prendrait fin à minuit mercredi. Lorsqu'il a proclamé l'état d'urgence en mars, M. Tinubu avait exposé plusieurs raisons pour justifier cette décision, notamment "la paralysie totale de la gouvernance dans l'Etat de Rivers, qui avait conduit le gouverneur de l'Etat de Rivers et l'Assemblée législative à être dans l'incapacité de

travailler ensemble". Des actifs économiques essentiels de l'Etat, notamment des oléoducs, auraient été vandalisés, et l'Assemblée législative de l'Etat aurait été en proie à une crise, ses membres étant divisés en deux groupes. Le président a rappelé que seuls quatre membres travaillaient avec le gouverneur, tandis que 27 membres s'opposaient à lui. Ce dernier groupe soutenait le président du parlement local.

R. I.

NAMIBIE

Première grande usine d'hydrogène alimentée par énergie solaire

La Namibie a inauguré jeudi sa première usine de production à grande échelle d'hydrogène alimentée par énergie solaire, marquant une étape majeure dans ses efforts d'industrialisation verte. Le projet Cleanergy Solutions Namibia Hydrogen Dune, une joint-venture entre l'entreprise belge d'énergie propre CMB Tech et le groupe namibien Ohlthaver & List, a été construit dans la ville côtière de Walvis Bay. Entièrement alimentée par l'énergie solaire, l'usine produira de l'hydrogène vert permettant d'alimenter des camions bicarbureants, des bus, des équipements portuaires, des locomotives, des générateurs et des petits navires. S'exprimant au nom de la présidente namibienne Netumbo Nandi-Ndaitwah, le Premier ministre Elijah Ngurare a déclaré que ce projet reflétait la volonté de la Namibie de promouvoir une croissance inclusive, une industrialisation durable et un véritable développement social. "Cleanergy Solutions Namibia montre comment l'investissement dans l'hydrogène vert peut créer des emplois, développer des compétences et autonomiser notre population, tout en positionnant la Namibie comme un leader mondial de l'énergie durable", a-t-il indiqué.

R. I.

TUNISIE

Les exportations industrielles en légère hausse au premier semestre de 2025

Les exportations industrielles tunisiennes ont progressé de 1,9% au premier semestre 2025, par rapport à la même période de l'année dernière, atteignant 29,48 milliards de dinars (environ 10,2 milliards de dollars), a annoncé jeudi l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII). Selon la même source, les importations du secteur ont augmenté de 8%. Par branches, les exportations des industries mécaniques et métallurgiques ont progressé de 6,2%, tandis que leurs importations bondissaient de 14,5%. Les exportations textiles et habillement ont légèrement augmenté de 1%, pour des importations en hausse de 4%. En revanche, les exportations agroalimentaires ont reculé de 23,3%, avec des importations en baisse de 7%.

R. I.

MADAGASCAR

Un objectif de croissance de 4,8% pour 2026

Le gouvernement malgache prévoit un taux de croissance économique de 4,8% en 2026, avec un produit intérieur brut (PIB) supérieur à 100.000 milliards d'ariary (environ 22,7 milliards de dollars), selon un communiqué publié jeudi. Le texte, qui présente les grandes lignes du projet de loi de finances (PLF) 2026, approuvé mercredi par le Conseil des ministres, s'inscrit dans la politique générale de l'Etat, qui mise sur une économie résiliente et inclusive. Les priorités du gouvernement pour l'année 2026 se concentrent sur cinq axes. Ce qui comprend la transformation agricole et la souveraineté alimentaire, la transition énergétique et les énergies renouvelables, le développement des infrastructures (routes, ports, aéroports), le développement humain (éducation, santé, eau potable, protection sociale) ainsi que la bonne gouvernance à travers des réformes administratives et financières. Pour 2025, le gouvernement table déjà sur une croissance économique de 5%, soutenue principalement par le secteur primaire. L'agriculture devrait enregistrer une progression de 9,5% cette année, grâce à l'amélioration des conditions de production et au développement de filières stratégiques.

R. I.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les prix des énergies renouvelables à la baisse

En Allemagne, la politique énergétique du pays ne sera plus mesurée par la puissance installée des capacités renouvelables, qui n'a aucun sens, mais plutôt par l'utilisation réelle des MWh effectivement produits et à quels coûts.

La politique énergétique du pays doit s'appuyer sur la réalité du marché et une partie des aides existantes sont remises en question. L'électrification des usages dans les transports, l'industrie, le chauffage... et donc l'augmentation annoncée de la consommation d'électricité ne sont pas au rendez-vous. Cela nécessite un changement radical de politique énergétique. Les experts estiment que la trop fameuse transition énergétique allemande, l'Energiewende, lancée maintenant il y a plus de 15 ans, est un échec. Un échec économique avec une envolée sans précédent des prix de l'électricité qui a appauvri la population et démoli la compétitivité industrielle du pays et même un échec climatique avec une réduction bien inférieure aux ambitions des émissions de gaz à effet de serre. Comme le soulignent



depuis des années de nombreuses institutions allemandes, à commencer par la Cour des comptes du pays, l'équation est impossible en dépit de plus de 600 milliards d'euros d'investissements. Tout miser sur les renouvelables intermittents, éolien et solaire, et abandonner dans le même temps le nucléaire revient à être toujours aussi dépendant des centrales thermiques à gaz et surtout au charbon et au lignite et des importations d'électricité nucléaire quand il n'y pas de vent et de soleil. Et les choses sont encore plus compliquées quand les centaines de milliards d'euros nécessaires à la modernisation du réseau de transport électrique à haute tension ne sont pas là. Résultat, les éoliennes produisent au nord quand il y a du vent et n'alimentent pas la demande au sud. L'Allemagne doit ainsi, dit-on, construire de toute urgence 40 nouvelles centrales à gaz. Mais si l'Energiewende a été poursuivie envers et contre tout pour des raisons politiques et idéologiques, et est même devenue le modèle que cherche à imposer depuis des années la Commission européenne, les choses commencent doucement à changer à Berlin avec une coalition gouvernementale menée par les conservateurs de la CDU qui ont fini par apprendre de leurs erreurs. Dans le même contexte, en Chine, les prix de l'électricité solaire fixés lors de la première enchère provinciale, menée dans le cadre de son nouveau mécanisme de tarification des énergies renouvelables, se sont révélés si bas qu'ils pourraient décourager les investissements dans de nouveaux projets, estiment des analystes. L'enchère organisée la semai-

ne dernière dans la province du Shandong, considérée comme un indicateur pour les futures enchères à l'échelle nationale, montre que les prix des énergies renouvelables seront, à l'avenir, inférieurs à ceux du précédent système -- même s'ils ne seront pas nécessairement aussi bas qu'au Shandong, où une surabondance d'investissements solaires a tiré les prix vers le bas. Cette enchère s'inscrit dans le cadre d'une réforme annoncée en février, visant à introduire une tarification basée sur le marché dans le premier producteur mondial d'énergies renouvelables. Auparavant, les projets renouvelables en Chine bénéficiaient d'un taux de rendement garanti, indexé sur le prix de référence du charbon. Ce mécanisme offrait une précieuse certitude aux développeurs, mais comportait le risque d'un excès d'investissements. Depuis juin, les opérateurs locaux de réseaux de transport attribuent désormais les contrats pour la majorité de la production des nouveaux projets renouvelables via une enchère. Celle-ci fixe un prix d'équilibre basé sur l'offre la plus élevée retenue, après avoir sélectionné les offres de la plus basse à la plus haute jusqu'à atteindre l'objectif de volume de la province. Les producteurs d'énergies renouvelables doivent vendre leur production sur le marché, mais seront compensés si le prix tombe en dessous du prix d'équilibre de l'enchère, ou prix de référence. Le Shandong, l'une des provinces les plus actives dans le développement des renouvelables, a été la première à organiser de telles enchères.

CHINE

Des solutions vertes pour le recyclage des déchets

Des solutions vertes innovantes ont été placées au premier plan de l'édition 2025 de la Foire internationale du commerce des services de Chine (CIFTIS), qui s'est clôturée le 14 septembre à Beijing. A l'entrée du vaste complexe de pavillons, qui s'étend sur plus de 100.000 mètres carrés au parc Shougang, les visiteurs ont pu découvrir de nombreuses solutions vertes aux problèmes environnementaux. Un stand inspiré de la rivière Liangma de la capitale chinoise a attiré de nombreux jeunes visiteurs avec des planches à rame, des chaises de camping et une visite de la rivière en réalité virtuelle. Autrefois un égout à ciel ouvert, la rivière Liangma, après des années d'aménagement, est désormais une attraction et une zone économique très en vogue à Beijing. "En connectant l'espace riverain de la Liangma aux zones commerciales avoisinantes, nous activons un moteur de développement économique", explique Li Yanjun, directeur du design paysager chez AECOM Chine. Cette solution d'espace vert intégré, qui combine vie de loisirs, échanges internationaux, dynamisme commercial et écosystème naturel, est déjà appliquée dans un nombre croissant de lieux. Le groupe ATRenew a présenté ses solutions vertes pour le recyclage des déchets. Sur le stand de l'entreprise, des frisbees et sacs fabriqués à partir de déchets ont notamment attiré l'attention des visiteurs. Les machines de recyclage de déchets du groupe, équipées de dispositifs intelligents intégrant l'intelligence artificielle, permettent de peser et d'identifier chaque dépôt d'ordures, tout en offrant une compensation financière aux utilisateurs. Actuellement, avec son réseau de plus de 40.000 machines de recyclage intelligent déployées à l'échelle nationale, l'entreprise traite quotidiennement environ 2.500 tonnes de déchets, alors qu'environ 60% des plastiques collectés sont recyclés. L'innovation des entreprises chinoises dans leurs réponses vertes aux problèmes environnementaux illustre bien l'orientation verte et écologique de la foire, qui s'inscrit dans le cadre des objectifs du pays relatifs aux émissions de gaz à effet de serre. Lors d'un forum académique organisé en marge de l'événement, l'envoyé spécial de la Chine pour les affaires du changement climatique, Liu Zhenmin, a souligné la nécessité d'accélérer la transformation verte des industries, de promouvoir le développement vigoureux de l'industrie de la conservation de l'énergie et de la protection de l'environnement, tout en renforçant la modernisation écologique et bas carbone des industries traditionnelles. Il a également appelé à perfectionner le système des normes vertes et bas carbone, et à favoriser la mise à niveau écologique des chaînes industrielles et d'approvisionnement.

INFO

Culture intelligente du café

Face à l'accélération du changement climatique, l'industrie caféière vietnamienne doit s'adapter avec souplesse pour maintenir son efficacité de production et protéger l'environnement. Le programme « Culture intelligente du café » de la société par actions Binh Dien Fertilizer contribue non seulement à améliorer la productivité et la qualité des produits, mais aussi à économiser les ressources, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer les revenus durables des agriculteurs. Le programme est mis en œuvre par la société par actions d'engrais Binh Dien, en coordination avec le Centre national de vulgarisation agricole et l'Institut des sciences et technologies agricoles et forestières des hauts plateaux du centre dans les provinces des hauts plateaux du centre. La culture intelligente du café n'est pas un concept nouveau, mais elle n'a suscité l'intérêt que récemment, face à l'aggravation des effets du changement climatique. Ce modèle vise à utiliser des méthodes agricoles plus efficaces grâce à l'application de technologies avancées et de procédés agricoles durables. Dans le contexte actuel, une caféiculture intelligente implique de nombreux facteurs importants. Premièrement, la production de café doit répondre à la demande du marché en termes de qualité, de quantité et de délais d'approvisionnement. Deuxièmement, le processus de culture doit optimiser les conditions naturelles et s'adapter au changement climatique. Enfin, le processus de transformation et de conservation du café doit accroître la valeur du produit, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité du café vietnamien sur le marché international.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC) est une « Convention de Rio », l'une des trois adoptées lors du « Sommet de la Terre de Rio » en 1992. Ses conventions sœurs sont la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention sur la lutte contre la désertification (CLD).

INFO

SOMMET AFRICAIN SUR LE CLIMAT

Priorité absolue à l'adaptation

Le deuxième Sommet africain sur le climat (ACS2), convoqué par l'Union africaine (UA) et le gouvernement éthiopien, s'est tenu du 8 au 10 septembre 2025 à Addis-Abeba. A l'issue de l'événement planétaire, la Déclaration d'Addis-Abeba a été adoptée. Ladite déclaration fait de l'adaptation au changement climatique la priorité absolue de l'Afrique, en appelant à des financements accrus, prévisibles et accessibles pour bâtir des systèmes alimentaires résilients, des villes sobres en carbone et dotées de technologies intelligentes, ainsi que des systèmes d'alerte précoce. Les dirigeants africains ont également réaffirmé l'engagement du continent africain en faveur des solutions fondées sur la nature (SfN) comme voies africaines, évolutives et durables. Qu'il s'agisse de la restauration des forêts, la protection des bassins versants et la valorisation des savoirs autochtones. Il s'agit de solutions reconnues non seulement comme des moyens rentables de réguler le climat, mais aussi comme des sources de subsistance, de résilience communautaire et de protection de la biodiversité. La déclaration exige en outre la mise en œuvre complète du Fonds pour pertes et dommages, avec un accès simplifié et direct pour les nations et communautés vulnérables qui subissent déjà de plein fouet les effets néfastes du changement climatique. Selon le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, « l'Afrique ne demande pas l'aumône, elle exige un financement équitable et prévisible ». Alors que le continent est responsable de seulement 4% des émissions mondiales, il paie cependant « le prix fort » à travers sécheresses, dettes accablantes et exodes massifs de jeunes.

Repéré pour vous

L'adaptation est un élément essentiel de la réponse mondiale à long terme au changement climatique pour protéger les personnes, les moyens de subsistance et les écosystèmes. L'adaptation devrait être fondée et guidée par les meilleures données scientifiques disponibles.

ANNABA. CRMA

Quelque 80 millions de DA d'indemnisation versés cette année

Quelque 80 millions de dinars d'indemnisation ont été versés, depuis le début de l'année 2025, par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) d'Annaba aux agriculteurs dont les récoltes, le bétail et le matériel ont été affectés par des calamités naturelles, a déclaré, jeudi, le directeur de cette caisse, Lazhar Djemani.

Le même responsable a précisé, en marge de la remise de chèques d'indemnisation à cinq agriculteurs touchés par les incendies et la grêle, pour un montant total de 2,4 millions de dinars, que "le rythme des indemnisations pour les dommages s'améliore chaque année", ce qui reflète, selon lui, "l'engagement de la CRMA à renforcer la confiance et l'es-



prit de coopération avec les agriculteurs". M. Djemani a ajouté que le nombre d'assurés auprès de la Caisse a

atteint 146 agriculteurs dans le cadre du guichet unique du crédit "R'fig" et 55 en dehors du guichet, portant le nombre

total à plus de 200 bénéficiaires. La CRMA d'Annaba s'attend à ce que les indemnisations dépassent les 100 millions de dinars d'ici à la fin de l'année, traduisant les efforts déployés pour soutenir la production agricole dans la wilaya, selon le même responsable qui a appelé tous les agriculteurs de la wilaya à souscrire une assurance agricole pour protéger leurs récoltes et leurs biens des risques naturels, avant d'affirmer que la campagne d'assainissement et de mise à jour des dossiers en suspens, lancée en mars 2025, a permis d'améliorer le traitement des demandes d'indemnisation. M. Djemani a également annoncé que la CRMA d'Annaba a lancé une série de journées d'information dans les différentes communes de la wilaya pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance de l'assurance, et les informer des nouvelles procédures administratives.

CHLEF. SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ

Larges opérations de réaménagement au profit des établissements spécialisés

Le secteur de l'action sociale et de la solidarité de Chlef a bénéficié, au titre de l'année en cours, de larges opérations de réaménagement des établissements d'enseignement spécialisés, en prévision de la rentrée scolaire 2025/2026, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du secteur. Selon le responsable local du secteur de l'action sociale et de la solidarité, Kamel Ben Redjem, six (6) opérations de réhabilitation ont été engagées dans différents établissements spécialisés de la wilaya, pour un montant global de plus de 37 millions DA, en plus d'autres travaux financés sur le budget de fonctionnement de ces établissements. Inscrites dans le cadre des préparatifs de la nouvelle rentrée prévue

dimanche prochain, et qui prévoit l'accueil de plus de 1000 élèves aux besoins spécifiques, ces opérations ont concerné notamment les dortoirs, cantines, classes, cours et équipements adaptés aux différentes catégories d'élèves. Les travaux ont touché le Centre psychopédagogique pour handicapés moteurs de Chettia, l'école des malvoyants de Chlef, trois (3) centres pour inadaptés mentaux (Chlef, Oued Fodda et Ténès), ainsi que deux écoles pour enfants malentendants (Chlef et Chettia). Par ailleurs, quatre (4) nouvelles classes spécialisées ont été proposées à la création dans les communes de Chlef, Chettia et Oued Sly, sachant que leur nombre est actuellement estimé à 62, accueillant déjà plus de

500 élèves présentant des handicaps légers. Le secteur de l'action sociale et de la solidarité de Chlef prévoit, également, la distribution de 3.500 cartables scolaires au profit des élèves issus de familles nécessiteuses, dont 2.500 au profit de la direction de l'éducation et 1.000 pour les établissements spécialisés. Par ailleurs, plusieurs projets inscrits dans le cadre du développement communal seront lancés prochainement, comme la création d'aires de jeux à l'école pour enfants malentendants de Chlef, au Centre de l'enfance assistée, et au Centre psychopédagogique de Ténès, ainsi qu'une ferme pédagogique au foyer pour personnes âgées d'Oued Fodda.

TOUGGOURT. DUAC

Plusieurs projets d'amélioration urbaine en chantier

Plus de treize projets inscrits dans le cadre de l'amélioration urbaine sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Tougourt, a-t-on appris jeudi de la direction locale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Dotée d'une enveloppe globale estimée à 1,15 milliards de DA, ces opérations d'aménagement urbain totalisent une distance de 29 km répartie sur les communes de Tougourt, Tebesbest et Nezla, a précisé le directeur du secteur, Ouahid Zebbar. Elles consistent notamment en la rénovation des réseaux souterrains (eau potable et assainissement), l'installation de l'éclairage public, la réalisation de trottoirs et le revêtement des grandes artères, dont la route reliant la maison de jeunes "Kheireddine" au lycée "Abderrahmane El-Kaouakibi" via la mosquée "Cheikh Abdelhamid Benbadis", a-t-on

expliqué. Parmi ces opérations figurent également la réhabilitation de la route reliant l'Etablissement public hospitalier "Lakhdari Mohammed Lakhdar" à l'Etablissement hospitalier spécialisé mère-enfant, en plus de la remise en état de l'évitement de la ville Tougourt, traver-

sant le nouveau quartier El-Moustakbel, selon la DUAC. Il s'agit, en outre, des travaux d'aménagement urbain en cours de réalisation sur 3 km dans différents quartiers résidentiels de la commune de Blidet-Amor, et de ceux du quartier El-Bhour (commune de Timacine) sur 5000 mètres

linéaires (ML), et du revêtement de l'avenue principale de la commune de Sidi-Slimane sur 8.000 ML, ajoute la même source. Ce programme de développement vise à renforcer le réseau routier en milieu urbain et à redonner aux quartiers leur beauté, a-t-on souligné.

EL-TARF. UNITÉ DE L'ADE

Réception d'un laboratoire mobile d'analyse de l'eau potable

L'unité d'El Tarf de l'Algérienne des eaux (ADE) a réceptionné, jeudi, un laboratoire mobile destiné à analyser l'eau potable et à s'assurer de sa qualité. La remise de ce laboratoire mobile a été supervisée, au siège de la wilaya, par le wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, en présence de la directrice centrale de la qualité de l'eau à la direction générale de l'ADE, Mme Radia Dahmani, du directeur de l'unité de cette entreprise à El Tarf, Abderraouf Khoualdia, et de plusieurs cadres et responsables locaux. Mme Dahmani a précisé à l'APS que la réception de ce laboratoire "s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère de l'Hydraulique visant à analyser régulièrement l'eau potable", avant d'ajouter que 125 laboratoires mobiles de ce type ont été acquis pour être répartis sur les différentes wilayas du pays. Elle a souligné, en conclusion, que ce laboratoire mobile "renforcera les capacités de l'unité d'El Tarf en matière de suivi et de la surveillance de la qualité de l'eau, permettant ainsi de garantir la qualité du service public de l'eau et de préserver la santé des citoyens".

MILA. VENTE DE FOURNITURES SCOLAIRES

Poursuite des efforts de surveillance des marchés de proximité

Les efforts du département du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national se poursuivent pour suivre les marchés de proximité dédiés à la vente de fournitures scolaires ainsi que les magasins et autres espaces de vente de produits de grande consommation. M. El Hadj Daachi, directeur central au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a procédé, dans ce contexte, aux côtés de cadres de la direction du commerce de la wilaya de Mila, à l'inspection, au chef-lieu de wilaya et dans les communes de Ferdjioua et Chelghoum-Laïd, de plusieurs marchés de proximité spécialisés dans la vente de fournitures scolaires. Le même responsable a déclaré à l'APS, en marge de cette inspection entamée au marché couvert de la cité des 300 logements de Mila, que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant à surveiller les espaces de vente de proximité ouverts dans toutes les wilayas en prévision de la rentrée scolaire afin de vérifier, notamment, la disponibilité des fournitures scolaires à des prix compétitifs. Cette visite a également donné lieu au contrôle, dans plusieurs communes dont Ferdjioua et Oued Athmania, du processus d'approvisionnement des magasins et des différents espaces de vente de produits de large consommation, où il a été constaté la disponibilité des produits demandés par les citoyens. Il convient de noter que les services du commerce de Mila ont dédié, dans la wilaya, 3 espaces de proximité consacrés à la vente des fournitures et des manuels scolaires. Le nombre de professionnels participant à cette activité s'élève à 23 opérateurs économiques, parmi lesquels des producteurs, des importateurs et des artisans.

TIARET. SANTÉ

Renforcement des centres d'hémodialyse par 31 nouveaux appareils

Le secteur de la santé de la wilaya de Tiaret a été renforcé par 31 appareils d'hémodialyse, a annoncé, jeudi, le wali, Saïd Khalil. M. Khalil a précisé, lors d'une rencontre avec les directeurs des établissements de santé de la wilaya, qu'en plus de ces 31 appareils, les centres concernés ont également bénéficié de stations de traitement de l'eau, ainsi que d'équipements techniques et médicaux, dans le cadre du programme établi pour le renouvellement des équipements hospitaliers à travers les différentes régions de la wilaya. Le même responsable a indiqué que le secteur s'est renforcé, récemment, par l'ouverture de deux polycliniques, respectivement dans la commune de Sebaïne et le village de Tamda, dans la commune de Guertoufa. Deux autres polycliniques entreront bientôt en service, l'une dans le quartier de Keramane, à Tiaret-ville, et l'autre dans la ville de Ksar Chellala, a ajouté le wali, insistant sur la nécessité d'améliorer les prestations aux patients, notamment en matière d'accueil, de propreté et de nutrition. De son côté, le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya, Ali Bensadek, a indiqué à l'APS qu'une enveloppe de 300 millions de dinars a été allouée pour le renouvellement des équipements et du matériel des établissements de santé, dont 60 millions de dinars pour l'hôpital de wilaya Youcef Damerdj, en plus de 100 millions de dinars destinés aux deux polycliniques qui seront inaugurées le 1er novembre prochain. Le secteur sera également bientôt doté de huit ambulances, qui seront mises à la disposition des centres de santé assurant la permanence nocturne, afin de faciliter le transfert des cas urgents et graves, selon M. Bensadek.

CHU D'ORAN

1re intervention MitraClip sur la valve cardiaque

Le Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) d'Oran a récemment marqué une étape historique dans le domaine de la cardiologie en Algérie. Une équipe spécialisée en cardiologie dirigée par le professeur Nadia Laârej a réalisé avec succès les premières opérations MitraClip du pays.

Selon un communiqué publié sur la page Facebook du CHU d'Oran, ces interventions ont concerné 5 patients âgés de 60 à 85 ans, tous atteints d'un reflux sévère de la valve mitrale. Parmi eux, 4 souffraient d'un reflux primaire (PMR) et un patient d'un reflux secondaire (SMR). Toutes les interventions se sont déroulées avec succès grâce à la technique de fixation par cathéter, offrant des résultats excellents pour chaque patient. Ainsi, cette opération représente une avancée significative dans le développement de la cardiologie interventionnelle par cathéter en Algérie. Elle ouvre également de nouvelles perspectives thérapeutiques pour les patients atteints de maladies de la valve mitrale, en particulier ceux pour lesquels la



chirurgie traditionnelle n'est pas envisageable. Un travail d'équipe et une collaboration internationale Le succès de ces interventions est le fruit d'un travail d'équipe rigoureux. L'équipe médicale a exprimé sa gratitude envers le Directeur Général du CHU d'Oran pour avoir fourni le matériel nécessaire, ainsi qu'au Dr Ismaïl, venu de Turquie pour superviser la formation du personnel médical et chirurgical. Le soutien des entreprises fournissant le matériel médical spécifique à ces opérations a également été salué, soulignant l'importance de la coopération entre institutions et partenaires privés dans la réussite de projets médicaux innovants. Une étape historique pour la cardiologie en Algérie. Cet exploit marque alors un tournant dans le traitement des maladies cardiaques en Algérie. Il illustre l'engagement

du CHU d'Oran à adopter les dernières innovations médicales et à offrir à ses patients des traitements de pointe conformes aux standards internationaux. En outre, l'introduction de la technique MitraClip pourrait transformer la prise en charge des patients à haut risque, souvent exclus des options chirurgicales classiques, en leur offrant une alternative moins invasive et plus sûre. La réussite des premières opérations MitraClip en Algérie confirme la capacité des équipes médicales nationales à intégrer des technologies de pointe dans le traitement des maladies cardiovasculaires. Elle constitue également un pas décisif vers l'amélioration des soins cardiaques et le renforcement de la réputation du CHU d'Oran comme centre de référence en innovation médicale dans le pays.

LE MITRACLIP C'EST QUOI?
Il faut savoir que le MitraClip est un dispositif médical utilisé pour réparer la valve mitrale du cœur lorsqu'elle ne se ferme pas correctement, provoquant un reflux (ou régurgitation) mitrale. Cette pathologie empêche le sang de circuler efficacement entre l'oreillette gauche et le ventricule gauche, entraînant fatigue, essoufflement, insuffisance cardiaque et diminution de la qualité de vie. La technique MitraClip consiste à placer un petit clip métallique sur la valve mitrale via un cathéter introduit par une veine fémorale. Cette approche mini-invasive permet de rapprocher les deux feuillets de la valve et de réduire considérablement le reflux sanguin, sans nécessiter de chirurgie ouverte ni d'arrêt du cœur.

Ania N.

L'OBÉSITÉ INFANTILE

Le taux dépasse pour la première fois celui de l'insuffisance pondérale dans le monde



L'obésité a dépassé, pour la première fois dans l'histoire, l'insuffisance pondérale en tant que forme la plus courante de malnutrition chez les enfants d'âge scolaire et les adolescents dans le monde, a révélé le Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF) dans un nouveau rapport. Selon ce rapport, «un enfant sur dix âgé de 5 à 19 ans, soit 188 millions dans le monde, est aujourd'hui obèse, ce qui l'expose à un risque accru de maladies chroniques telles que le diabète de type 2, les maladies cardiaques et certains cancers». S'exprimant à cette occasion, la directrice générale de l'UNICEF Catherine Russell, a déclaré que, «lorsque nous parlons de malnutrition, nous ne parlons plus seulement des enfants souffrant d'insuffisance pondérale». Ajoutant que, «les aliments ultra-transformés remplacent de plus en plus les fruits, les légumes et les protéines à un moment où la nutrition joue un rôle essentiel dans la croissance, le développement cognitif et la santé mentale des enfants». Le rapport, intitulé «Nourrir le profit : comment l'environnement alimentaire nuit aux enfants», s'appuie sur des données provenant de plus de 190 pays et met en évidence un changement radical. Pour rappel, depuis 2000, le nombre d'enfants et d'ados de 5 à 19 ans souffrant d'insuffisance pondérale est passé de près de 13% à 9,2%. Au cours de la même période, l'obésité a triplé, passant de 3% à 9,4%. A l'échelle mondiale, un enfant et adolescent sur cinq, soit 391 millions, est en surpoids, et près de la moitié d'entre eux sont désormais classés comme obèses. L'obésité est une forme grave de surpoids qui entraîne un risque plus élevé de développer une résistance à l'insuline et une hypertension artérielle, ainsi que des maladies potentiellement mortelles plus tard dans la vie, notamment le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires et certains cancers.

L. ZEGGANE

CRISE CARDIAQUE

Les signes à ne pas négliger

La crise cardiaque est l'une des maladies les plus courantes de notre époque. Le stress, une mauvaise alimentation, la sédentarité et les maladies chroniques affectent la santé du cœur et augmentent le risque d'infarctus. Une crise cardiaque, ou infarctus du myocarde, est causée par l'obstruction soudaine d'une artère qui nourrit le cœur. Si elle n'est pas traitée à temps, elle peut causer des lésions cardiaques permanentes, ou même la mort. Pour fonctionner correctement, le cœur a besoin de sang riche en oxygène. Mais si une artère coronaire se bouche, l'apport en oxygène est interrompu, et le muscle cardiaque commence à souffrir. S'il n'y a pas d'intervention médicale, les cellules du muscle cardiaque meurent. Une crise cardiaque se manifeste généralement par une douleur thoracique soudaine et un essoufflement. Mais elle peut aussi progresser en silence. Elle touche les personnes âgées, mais

aussi les plus jeunes. Un diagnostic précoce et une intervention médicale rapide réduisent les dommages.

VOICI LES PRINCIPALES CAUSES QUI PEUVENT ENTRAÎNER UNE CRISE CARDIAQUE

La maladie coronarienne: La plupart des crises cardiaques sont causées par le rétrécissement ou l'obstruction de ces artères. Le taux de cholestérol élevé : Un taux élevé de «mauvais» cholestérol (LDL) dans le sang cause l'accumulation de plaques sur les parois des artères. L'hypertension : La tension artérielle élevée affaiblit les parois des vaisseaux et favorise les blocages. Le diabète : Un taux de sucre élevé dans le sang endommage les vaisseaux et augmente le risque de crise cardiaque. L'obésité et la sédentarité: Le surpoids augmente le travail du cœur et accélère le blocage des artères. Le stress intense et les émotions fortes :

Le stress extrême peut perturber l'activité électrique du cœur. Les facteurs génétiques : Des antécédents familiaux de maladies cardiaques augmentent le risque. La présence d'un ou plusieurs de ces facteurs peut augmenter considérablement le risque de crise cardiaque. Il est donc très important de déterminer les facteurs de risque à un stade précoce et de modifier son mode de vie en conséquence mais chez certaines personnes, elle peut progresser en silence et passer inaperçue. Savoir reconnaître les signes précoces d'une crise cardiaque peut sauver des vies. En outre, les symptômes les plus courants d'une crise cardiaque sont les suivants : Douleur ou sensation de serrement dans la poitrine: Elle est souvent ressentie au centre de la poitrine. C'est comme une pression, une brûlure ou un poids. Douleur qui se propage : La douleur de la poitrine peut se propager au bras gauche, au cou, à la mâchoire ou

au dos. Essoufflement: La personne a l'impression de ne pas avoir assez d'air, surtout pendant un effort. Transpiration froide: Transpirer sans raison peut être un signe silencieux d'une crise cardiaque. Nausées et vomissements: Ces symptômes sont plus fréquents chez les femmes et les personnes âgées. Étourdissements et évanouissement: Une personne peut se sentir faible ou étourdie, car le sang circule mal. Fatigue intense: Une sensation de fatigue soudaine sans effort physique peut se manifester avant une crise. Palpitations ou battements irréguliers du cœur: Les troubles du rythme cardiaque peuvent être un signe d'infarctus. Si vous ressentez un ou plusieurs de ces symptômes, agissez vite et appelez les services d'urgence. Si la douleur à la poitrine dure plus de cinq minutes, cela peut être le signe d'une crise cardiaque qui nécessite une intervention d'urgence.

A. N.

CLASSEMENT FIFA DU MOIS DE SEPTEMBRE

L'Algérie toujours dans le top 40 mondial



Phs : DR

L'équipe nationale algérienne de football occupe la 38e position au classement mondial de la FIFA pour le mois de juillet 2025, selon la mise à jour publiée jeudi par l'instance dirigeante du football mondial sur son site officiel.

Un classement qui marque un petit recul de deux positions des Verts, mais qui reflète une certaine stabilité, malgré des performances mitigées lors de leurs dernières sorties en qualifications pour la Coupe du monde 2026.

Les protégés de Vladimir Petkovic ont disputé deux rencontres début septembre dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, zone Afrique. Le premier match, joué contre le Botswana, s'est soldé par une victoire 3-1, rassurante sur le plan offensif. En revanche, le second affrontement face à la Guinée a accouché d'un match nul vierge (0-0), frustrant pour les supporters, notamment au vu de la copie terne qu'ils ont rendu et de quelques occasions franches manquées.

"Nous devons travailler davantage notre efficacité devant le but. Le groupe progresse, mais il y a encore du chemin à

parcourir", a déclaré Petkovic en conférence de presse d'après-match.

STABILITÉ CONTINENTALE

Sur le plan continental, les Verts conservent leur 4e place africaine, derrière le Maroc, le Sénégal et l'Égypte. L'Algérie devance toujours des nations historiques comme la Côte d'Ivoire (44e), le Nigéria (45e), la Tunisie (46e) et le Cameroun (52e).

Cette régularité dans le top 5 africain confirme la solidité du projet entamé par la FAF, même si les attentes du public restent élevées, notamment après l'échec à la CAN 2023.

La sélection nationale aura deux nouvelles échéances déterminantes en octobre. Le 9 octobre, elle affrontera la Somalie, au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Puis, le 14 octobre, les Verts accueilleront

l'Ouganda au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour ce qui pourrait être un match décisif dans la course au Mondial 2026. Si l'Algérie reste bien placée, elle devra confirmer son statut lors des prochains matchs qualificatifs. La sélection, en quête de renouveau sous la houlette de Petkovic, semble sur la bonne voie. Elle est à un tout petit pas du Mondial américain, mais beaucoup de choses sont à revoir à l'approche de la CAN-2025, prévue en cette fin d'année au Maroc.

Classement FIFA – Zone Afrique (Top 6) :

Maroc (11e mondial)
Sénégal (17e)
Égypte (34e)
Algérie (38e)
Côte d'Ivoire (44e)
Nigéria (45e)

Hakim S.

MONDIAL 2026 QUALIFICATIONS

La Somalie recevra l'Algérie à Oran

La Fédération algérienne de football a confirmé que la rencontre entre la Somalie et l'Algérie, comptant pour la 9e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, se disputera finalement au stade Miloud-Hadefi d'Oran le jeudi 9 octobre prochain à 17h00. Une victoire permettrait aux Verts de valider officiellement leur billet pour la phase finale.

La décision met fin aux rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours autour du lieu de cette confrontation. Contrainte de recevoir ses adversaires en terrain neutre en raison de la situation sécuritaire dans le pays, la Somalie a déjà joué ses précédents matchs « à domicile » au Maroc, au Mozambique et en Ouganda. Cette fois, c'est en Algérie que les Somaliens évolueront, ce qui permettra au public oranais d'assister à une affiche décisive pour les hommes de Vladimir Petkovic.

Actuellement leaders du groupe G avec 19 points, les



coéquipiers de Riyad Mahrez restent sur un succès face au Botswana (3-1) et un nul contre la Guinée (0-0). Ils possèdent quatre longueurs d'avance sur leurs poursuivants directs, l'Ouganda et le Mozambique, qui totalisent chacun 15 unités. Dans ce système de qualification, seul le premier de chaque groupe obtient son ticket direct pour

le Mondial, tandis que les quatre meilleurs deuxièmes disputeront les barrages.

UNE FIN DE PARCOURS DÉCISIVE

Cinq jours après la rencontre d'Oran, l'Algérie disputera son dernier match des qualifications, cette fois au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Les Verts accueille-

ront l'Ouganda le mardi 14 octobre à 17h00, dans un rendez-vous qui pourrait sceller définitivement leur sort. Pour la FAF, cette double confrontation constitue une étape capitale, d'autant que l'Algérie n'a plus pris part à une Coupe du monde depuis 2014 au Brésil.

De son côté, la Somalie n'a plus rien à espérer dans ce groupe. Avec un seul point au compteur, elle a décidé de jouer ses deux dernières rencontres à Oran. Après l'Algérie, elle affrontera le Mozambique, probablement le 13 octobre, toujours au stade Miloud-Hadefi. Cette situation inédite met donc l'Algérie face à une occasion rêvée : celle de décrocher sa qualification pour le Mondial 2026 à domicile, devant son public.

Reste désormais à savoir si les Verts sauront conclure ce parcours avec brio et offrir à leurs supporters un retour attendu depuis plus d'une décennie sur la scène planétaire.

Mohamed Amine Toumiat

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE La MCA et la JSK en mission

Le Mouloudia d'Alger et la Jeunesse Sportive de Kabylie s'apprêtent à renouer avec la grande scène africaine. Aujourd'hui, les deux représentants algériens entameront leur campagne en Ligue des champions par des déplacements périlleux au Libéria et au Ghana. Deux rendez-vous qui s'annoncent à la fois exaltants et déterminants pour la suite de leur parcours continental. Le football africain, avec son atmosphère unique, a toujours été un terrain d'émotion et de surprises. Chaque édition de la Ligue des champions rappelle que la hiérarchie sur le papier ne suffit pas : l'enjeu, la chaleur, les voyages éprouvants et les ambiances électriques peuvent tout bouleverser. Dans ce contexte, les premiers déplacements du MCA et de la JSK revêtent une importance capitale pour marquer leur retour en force. À Monrovia, le Mouloudia d'Alger croisera le fer avec le FC Fassell au Samuel Kanyon Doe Stadium. Le coup d'envoi sera donné à 17h00, heure algérienne. Champion d'Algérie en titre, le doyen du football national revient sur la scène continentale avec un statut renforcé. L'an dernier, les Vert et Rouge avaient atteint les quarts de finale, un parcours qui leur confère cette saison des ambitions légitimes de franchir un cap supplémentaire.

LE MOULOUDIA EN CONQUÉRANT

Pour atteindre cet objectif, le club algérois a misé sur la stabilité et un recrutement ciblé. Sous la houlette du Sud-Africain Rulani Mokwena, technicien reconnu pour son expérience en compétitions africaines, le MCA a bâti un effectif équilibré, alliant l'expérience des cadres à la fougue des jeunes talents. Si le FC Fassell demeure une formation peu connue sur l'échiquier continental, Mokwena a déjà prévenu ses joueurs contre toute forme de relâchement. En déplacement, chaque détail compte : la concentration, l'efficacité offensive et la gestion des temps forts décideront de l'issue.

La direction mouloudéenne ne cache pas ses ambitions : faire mieux que la saison précédente et inscrire durablement le club parmi les grands d'Afrique. Pour y parvenir, il faudra d'abord franchir l'écueil libérien avec sérieux afin d'aborder le retour à Alger dans de bonnes conditions.

LE GRAND RETOUR DES CANARIS

De son côté, la Jeunesse Sportive de Kabylie retrouve la Ligue des champions après deux années d'absence. Son dernier passage remonte à l'édition 2022-2023, marquée par une élimination au stade des quarts de finale. Cette saison, les Canaris entament un nouveau cycle sous le signe du renouveau. La direction s'est fixée pour mission de reconstruire une équipe compétitive, digne du glorieux passé kabyle, riche de sept titres continentaux toutes compétitions confondues. Les Jaune et Vert affrontent aujourd'hui, à 16h00 (heure algérienne), le FC Bibiani Gold Stars, surprenant deuxième du dernier championnat ghanéen. La rencontre se jouera dans la capitale, Accra, où la délégation kabyle est arrivée ce jeudi après un dernier entraînement à Tizi-Ouzou. Logée à l'hôtel Ange Hill, l'équipe a tout mis en œuvre pour préparer ce rendez-vous dans la sérénité. Les Gold Stars, en pleine ascension, représentent un adversaire coriace, surtout sur leurs terres. Mais la JSK entend s'appuyer sur ses valeurs traditionnelles : rigueur, solidarité et discipline tactique. Les supporters espèrent que cette identité de jeu, forgée au fil des décennies, permettra au club de renouer avec son prestige continental.

UN ENJEU NATIONAL

Au-delà de leur destin individuel, la campagne africaine du MCA et de la JSK porte un enjeu plus large pour le football algérien. Depuis plusieurs années, les clubs du pays peinent à imposer leur influence sur le continent, à l'exception de quelques coups d'éclat isolés. Les prestations des deux géants algériens pourraient envoyer un signal fort avant l'entrée en lice de l'USM Alger et du CR Belouizdad en Coupe de la CAF. Une performance collective renforcerait non seulement l'image du football algérien, mais aussi la confiance de tout un championnat qui aspire à se réinstaller durablement parmi les références africaines. Dans ce sens, chaque but marqué, chaque qualification obtenue, aura une résonance qui dépasse le cadre du club.

Les regards seront donc braqués aujourd'hui sur Monrovia et Accra, deux capitales où se joueront les premiers actes de cette aventure. Reste à savoir si le Mouloudia et la JSK sauront transformer l'ambition en résultats concrets pour écrire une nouvelle page de gloire.

Mohamed Amine Toumiat

BUNDESLIGA (4E JOURNÉE)

Amoura prêt pour le duel face à Bensebaïni

Bonne nouvelle pour les fans des Fennecs et du VfL Wolfsburg : Mohamed Amine Amoura sera bel et bien opérationnel pour la prochaine rencontre face au Borussia Dortmund, prévue demain au mythique Signal Iduna Park, dans le cadre de la 4e journée de Bundesliga.

PH: DR



disponible pour le choc face à Dortmund. «Amoura a besoin de souffler un peu après une série de matchs intenses, mais il sera prêt dimanche », a déclaré Paul Simmons, entraîneur de Wolfsburg.

UN DUEL 100 % ALGÉRIEN... SOUS LES REGARDS DE PETKOVIC

Le match aura également un intérêt particulier pour Vladimir Petkovic, le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, qui suit attentivement les performances de ses cadres en vue du stage prévu en octobre. L'Algérie affrontera la Somalie et l'Ouganda dans le cadre des 9e et 10e journées des éliminatoires du Mondial 2026, avec l'obligation de convaincre tant sur le plan du jeu que du résultat, après un rassemblement de septembre mitigé qui a suscité de nombreuses critiques.

En effet, Amoura a disputé trois matchs en une semaine, dont deux avec la sélection algérienne, ce qui a poussé le staff du club allemand à lui accorder un peu de repos. Absent de l'entraînement mardi, l'ancien joueur de l'Union Saint-Gilloise sera toutefois

clé dans les plans du technicien suisse, qui

mise sur l'explosivité et la finition du natif de Jijel. Ce dernier a déjà inscrit 2 buts en 3 apparitions avec Wolfsburg cette saison, confirmant sa belle adaptation au championnat allemand.

En face, Ramy Bensebaïni, pilier de la défense du Borussia Dortmund, aura pour mission de contenir les assauts de son compatriote. Solide depuis le début de saison, l'ex-joueur du Borussia Mönchengladbach reste une référence dans l'axe central, et sa confrontation directe avec Amoura s'annonce électrique.

Ce choc entre Wolfsburg et Dortmund ne sera pas seulement un affrontement de haut niveau en Bundesliga, mais aussi une vitrine pour les talents algériens en Europe. Une performance remarquée de l'un ou l'autre pourrait bien peser lourd dans la balance des choix de Petkovic pour les prochaines échéances internationales.

Hakim S.

CR BELOUIZDAD/APRÈS L'APPARITION DE SON COACH AU BERNABÉU

La direction clarifie le dossier Ramović

La récente apparition de l'entraîneur du CR Belouizdad, Saad Ramović, dans les tribunes du prestigieux stade Santiago Bernabéu à Madrid, a provoqué une onde de choc parmi les supporters du club algérois.

À peine quelques jours après la défaite frustrante contre la JS Saoura (2-1), ce déplacement inattendu du technicien germano-serbe a suscité interrogations et spéculations sur une éventuelle crise interne au sein du club.

Les images de Ramović assistant à la rencontre entre le Real Madrid et l'Olympique de Marseille, en ouverture de la Ligue des champions européenne, ont largement circulé sur les réseaux

sociaux.

Ce moment, anodin pour certains, a été vivement critiqué par une partie des fans, surtout que le coach n'a pas pris part à la séance d'entraînement prévue en Algérie à la même période. Beaucoup y ont vu un manque d'implication, voire un désintéret, alors que son équipe peine à trouver ses repères en ce début de saison.

LA DIRECTION SORT DU SILENCE

Face à la polémique grandissante, la direction du CR Belouizdad a tenu à calmer le jeu par un communiqué officiel. Elle affirme que ce déplacement à Madrid avait été convenu à l'avance avec l'entraîneur, dans

le cadre d'un congé exceptionnel.

« Aucune sanction ne sera prise à son encontre. Il n'y a ni tension interne ni rupture de confiance entre le staff et la direction », peut-on lire dans le communiqué.

L'administration insiste également sur le fait que l'objectif reste la stabilité et la performance, malgré les turbulences actuelles. Malgré ces éclaircissements, le malaise demeure palpable. Pour de nombreux observateurs, l'image du coach en tribune d'un match européen, alors que son équipe traverse une période difficile, envoie un mauvais signal.

« Ce n'est pas le moment de

faire du tourisme footballistique », déplore un fidèle du club. D'autres, plus nuancés, estiment qu'il ne faut pas tirer de conclusions hâtives : « Le plus important reste le travail sur le terrain. S'il parvient à redresser la barre, cet épisode sera vite oublié. » Le CR Belouizdad, quadruple champion d'Algérie en titre jusqu'en 2023, traverse une phase de transition. Le nouveau cycle amorcé avec Ramović doit désormais produire des résultats tangibles. Le prochain match sera crucial non seulement pour redorer le blason du club, mais aussi pour restaurer la confiance entre le staff, les joueurs et les supporters.

H. S.

ENREGISTREMENT DES JOUEURS

AMATEURS

La FAF prolonge les délais

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé d'accorder un délai supplémentaire aux clubs des divisions amateur et inter-régions pour finaliser leurs enregistrements de joueurs. Les dossiers pourront désormais être déposés jusqu'au 30 septembre, au lieu du 18, une mesure qui intervient dans un contexte marqué par plusieurs difficultés administratives.

L'instance fédérale explique que cette prolongation vise à permettre aux clubs de boucler leurs effectifs et aux joueurs non retenus dans les équipes professionnelles de rebondir en intégrant les championnats amateurs. Un choix qui reflète la volonté de la FAF d'assurer un minimum de stabilité à la compétition, tout en évitant que certains joueurs restent sans licence pour la nouvelle saison. En revanche, les délais concernant les compétitions régionales, de wilaya et celles des jeunes ne changent pas. La circulaire n°51 publiée précédemment demeure applicable. La FAF a insisté dans son communiqué sur l'importance pour les clubs de profiter de ce laps de temps pour régulariser toutes leurs situations administratives.

L'AS KHROUB LOURDEMENT SANCTIONNÉE

Dans un autre registre, la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a tranché dans l'affaire de l'AS Khroub. Le club, qui avait arraché un point samedi dernier sur le terrain du NC Magra (1-1) lors de la première journée du groupe Centre-Est, s'est vu retirer ce résultat. Motif : l'alignement d'un joueur non qualifié. Selon le communiqué de la LNFA, le joueur en question, Zellami Chouaib, avait déjà évolué dans le championnat libyen lors de la saison 2024/2025 sans que sa situation n'ait été régularisée. Après étude du dossier, plusieurs sanctions ont été décidées. Le secrétaire général du club a éclopé de deux ans de suspension ferme de toute activité sportive, en plus d'une amende de 80.000 DA. Le joueur a, quant à lui, été suspendu quatre matchs et devra s'acquitter d'une amende de 50.000 DA. Enfin, l'AS Khroub s'est vue infliger une défaite par pénalité, sans que les points ne soient attribués au NC Magra. Cette sanction constitue un signal fort envoyé par la LNFA aux clubs appelés à respecter rigoureusement la réglementation en vigueur.

UN MAL RÉCURRENT DU FOOTBALL AMATEUR

Cette affaire illustre une problématique plus profonde : l'amateurisme chronique dans la gestion administrative des clubs. Depuis des années, les instances du football algérien se heurtent à des cas de joueurs mal enregistrés, de documents incomplets ou d'infractions liées aux règlements. Ces négligences ne sont pas de simples erreurs ; elles traduisent un manque de professionnalisme et de rigueur qui fragilise la crédibilité des compétitions. Beaucoup de clubs se reposent encore sur une gestion archaïque, sans véritables compétences administratives, et attendent souvent les aides financières de l'État pour survivre au lieu de développer leurs propres ressources. Cette dépendance perpétuelle entretient un cercle vicieux où l'instabilité sportive et organisationnelle devient la norme. Dans un football moderne où la transparence et la rigueur sont des conditions essentielles, de tels incidents nuisent non seulement à l'image des clubs concernés, mais aussi à celle de l'ensemble du championnat amateur. À l'heure où la FAF tente de mettre en place des réformes, les dirigeants de clubs doivent assumer leurs responsabilités et professionnaliser leur gestion, faute de quoi les mêmes erreurs continueront de se répéter saison après saison.

Au moment où la FAF accorde un délai de souplesse pour régulariser les dossiers, le cas de l'AS Khroub rappelle avec insistance qu'un règlement bafoué reste sanctionné. La balle est désormais dans le camp des clubs : sauront-ils tirer les leçons de leurs erreurs pour élever enfin le niveau d'organisation du football amateur algérien ?

M. A. T.

MONDIAUX D'ATHLÉTISME 2025

Troisième finale mondiale consécutive pour Sedjati

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati s'impose aujourd'hui comme l'un des plus grands noms de l'athlétisme algérien moderne. En se qualifiant pour la finale du 800 m des Championnats du monde 2025, prévue pour aujourd'hui, L'athlète réalise un exploit rare : trois finales mondiales consécutives (2022, 2023, 2025).

Un parcours sans faute, maîtrisé tant sur le plan du positionnement tactique que du finish explosif, qui témoigne d'un niveau de maturité et de constance remarquable.

Dans cette édition, seuls Wanyonyi, Arop et Sedjati peuvent se targuer de disputer une troisième finale mondiale d'affilée dans cette discipline exigeante. Une régularité au sommet qui distingue les très bons... des légendes en devenir.

Sedjati rejoint désormais un cercle très fermé d'athlètes algériens qui ont marqué l'histoire des Mondiaux : Noureddine Morceli : quintuple finaliste mondial (1991, 1993, 1995, 1997, 1999), triple champion du monde. Un modèle de longévité et de domination.

Hassiba Boulmerka : finaliste à trois reprises (1991, 1993, 1995), double médaillée d'or et une fois de bronze, elle demeure une pionnière de l'athlétisme féminin africain.



Aïssa Djabir Saïd-Guerni : trois finales (1999, 2003, 2005), mais non consécutives. Il manqua l'édition 2001 pour blessure, mais décrocha l'or mondial en 2003, ainsi qu'une médaille de bronze.

Taoufik Makhloufi : deux finales mondiales (2015, 2019), entrecoupées de blessures. Il repartira toutefois avec une belle médaille d'argent en 2019.

Sedjati, lui, poursuit son ascension avec une régularité impressionnante. Et contrairement à ses prédécesseurs, il semble encore en pleine progression.

La déception vient malheureusement de Slimane Moula, qui ne réussira pas la passe de trois après avoir été victime d'un

malaise la veille des demi-finales du 800m. L'athlète, qui n'était manifestement pas à son meilleur niveau, n'a pas pu rééditer ses performances des éditions précédentes.

Avec Sedjati dans une forme optimale, les espoirs algériens sont bien réels. Peu importe la couleur du métal : une médaille semble à portée, et elle viendrait confirmer la montée en puissance d'une nouvelle génération de l'athlétisme algérien.

Verdict dans quelques heures, mais déjà, l'histoire est en marche. Et Djamel Sedjati en est l'un des principaux auteurs.

Hakim S.

Dernière chance de médaille

L'Algérie Djamel Sedjati a validé son billet pour la finale du 800 mètres des Mondiaux d'athlétisme de Tokyo. L'espoir algérien rejoint ainsi le cercle fermé des prétendants au podium mondial, à l'issue d'une demi-finale de haute intensité.

Le vice-champion du monde en 2022 a terminé deuxième de sa série derrière le Canadien Marco Arop, champion du monde en titre. Les deux hommes ont réalisé le même chrono de 1:45.09, confirmant qu'ils seront parmi les favoris aujourd'hui lors d'une finale annoncée explosive. Ce duel rappelle les joutes des années 1980, époque où l'Algérie brillait sur le demi-fond grâce à Noureddine Morceli et consorts. De son côté, Slimane Moula n'a pas connu la même réussite. Engagé dans la deuxième série, il a pris la huitième et dernière place avec un temps de 1:46.82. Une performance loin de ses standards habituels, qui l'a écarté de la grande finale. C'est l'Irlandais Cian McPhillips qui s'est imposé dans cette manche avec un excellent 1:43.18, suivi du Britannique Max Burgin (1:43.37).

Au total, plus de 2.000 athlètes représentant environ 200 nations prennent part à ce rendez-vous planétaire organisé à Tokyo. Pour l'Algérie, la délégation est composée de dix athlètes dont une seule femme : Zahra Tatar, spécialiste du lancer du marteau. Elle est accompagnée par Slimane Moula, Djamel Sedjati et Mohamed Ali Gouaned (800

m), Amine Bouanani (110 m haies), Haïthem Chenitef (1500 m), Abderrezak Charik et Mohamed Benyettou (marathon), Oussama Khenoussi (disque) et Yasser Triki (triple saut).

HÉRITAGE ET CONTINUITÉ DU DEMI-FOND ALGÉRIEN

L'Algérie a souvent marqué l'histoire de l'athlétisme par ses champions du demi-fond et du fond. Hassiba Boulmerka a ouvert la voie en devenant, en 1991 à Tokyo déjà, la première Algérienne championne du monde du 1500 m, puis championne olympique à Barcelone en 1992. Quelques années plus tard, Noureddine Morceli a dominé le 1500 m durant près d'une décennie, offrant à l'Algérie plusieurs couronnes mondiales et un titre olympique en 1996 à

UNE FINALE SOUS HAUTE TENSION

La finale d'aujourd'hui à 14h22, heure algérienne sera un véritable test de maturité pour Sedjati. Face à Marco Arop, mais aussi aux Européens Burgin et McPhillips en grande forme, il devra allier stratégie et puissance pour espérer monter sur le podium. Quoi qu'il en soit, sa performance réaffirme que l'Algérie demeure une nation qui compte sur le demi-fond mondial. Reste à savoir si Sedjati saura transformer cette qualification en médaille, et pour quoi pas en sacre mondial. Tokyo, déjà témoin des exploits de Boulmerka en 1991, sera-t-elle le théâtre d'un nouveau chapitre glorieux pour l'athlétisme algérien ?

Mohamed Amine Toumiat

MONDIAL DE BASKET 3X3 (U23 - MESSIEURS)/1RE JOURNÉE

Victoire de la sélection algérienne face au Venezuela

La sélection algérienne masculine de basket 3x3 des moins de 23 ans s'est imposée face au Venezuela (21-20), pour le compte de la première journée de la Coupe du monde de la catégorie, qui se déroule à Xiong'an en Chine (17-21 septembre). Versés dans le groupe C, les Algériens se sont inclinés ensuite face à l'Argentine (21-16). Les protégés de l'entraîneur Merouan Bouachir enchaîneront, vendredi, face à l'Italie (9h15, heure algérienne) et la Mongolie (13h50). À l'issue de la première journée, l'Algérie occupe la 3e place (37 pts), alors que l'Argentine est leader avec 42 points, devant la Mongolie (39 pts). L'Italie est 4e avec 37 points, tandis que le Venezuela ferme la marche avec 27 points. Pour sa part, la sélection algérienne féminine s'est inclinée face à la Pologne (21-4) et l'Allemagne (21-7), pour le compte de la première journée de la Coupe du monde de la catégorie. Versées dans le groupe C du rendez-vous mondial de Xiong'an, les Algériennes enchaîneront, vendredi, face au Venezuela (10h30, heure algérienne), avant de terminer devant la France (13h25). Les sélections algériennes ont décroché leur billet pour la Coupe du monde U23, à l'issue du tournoi FIBA 3x3 Nations League, disputé en août dernier à Alger. Le rendez-vous mondial enregistre la participation de la Chine (pays hôte), l'Allemagne, les Pays-Bas, les Etats-Unis, l'Italie, l'Espagne, le Japon, la Mongolie, le Venezuela, l'Argentine, la Nouvelle-Zélande et les Fidji.

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Rashford et le Barça domptent la furia de Newcastle

Le FC Barcelone, candidat auto-proclamé au titre, a dompté Newcastle (2-1) et l'ambiance hostile de St James' Park, jeudi en entame de la Ligue des champions, avec un doublé de Marcus Rashford en seconde période.

Lailier anglais prêté par Manchester United a répondu aux sifflets qui l'ont escorté durant tout le match par une belle tête (58e) et une frappe encore plus spectaculaire (67e). L'ancien "Golden Boy" devenu indésirable chez les Red Devils a fait un pas de plus sur le chemin de la résurrection et a conquis encore davantage ses nouveaux supporters du Barça, longtemps inaudibles et noyés par la marée bruyante du public anglais. "Je ne suis pas surpris (par son niveau)", a commenté son entraîneur Hansi Flick. "C'est un joueur fantastique, de grand talent, sa technique est incroyable, comme sa finition. A la mi-temps je lui ai dit +marque deux buts+. Non, je plaisante!", a-t-il glissé en souriant. Anthony Gordon a ravivé la flamme de l'espoir en fin de match (90e), en vain. Les Espagnols ont fait le plein de confiance et de points dans un stade intimidant où avait sombré 4-1 le Paris Saint-Germain, leur prochain adversaire (le 1er octobre en Espagne), il y a deux ans. Le club blaugrana ne fait pas mystère de ses ambitions en Ligue des champions, son habitat naturel pour la 22e saison consécutive. Il l'a même clamé haut et fort sur X: "Une mission. Budapest 2026", soit la ville où se dispute la finale en mai prochain.

Contrairement aux quintuples champions d'Europe, sacrés il y a dix ans pour la dernière fois, les Magpies n'ont eux pas l'habitude d'évoluer dans ces hauteurs-là.

Cette inexpérience a été compensée par un supplément d'âme sur la pelouse et des encouragements incessants en tribunes.



Phs : DR

AC-DC ET FOOT À L'ANCIENNE

La "Toon Army" de ses passionnés supporters a inondé les rues de maillots noir et blanc, toute la journée, elle a investi les pubs à l'heure du "tea time" et fait un vacarme de tous les diables à l'entrée des joueurs, avec AC-DC en bande-sonore et une marée de drapeaux en toile de fond. Sur le terrain, cela a été aussi très rock n'roll d'entrée, les locaux rendant hommage au "kick and rush" disparu du football anglais fait de dégagements longs, de hauts ballons et de tacles appuyés. Après un premier quart d'heure en apnée, le Barça a sorti la tête de l'eau et commencé à imposer sa domination technique. Newcastle s'est retrouvé à son tour assiégé, mais ses remparts défensifs ont tenu face au trident Robert Lewandowski, Rashford et Raphinha. Sans un bel arrêt de Joan Garcia, du pied devant Harvey Barnes, les Espagnols auraient même pu se faire surprendre à la suite d'une contre-attaque éclair menée par

Bruno Guimaraes et Anthony Elanga (24e). Une tête de Joelinton sur corner a aussi déclenché des frissons (48e) après la pause.

Mais c'est du crâne de Rashford qu'est venue l'ouverture du score, sur un centre court du défenseur français Jules Koundé retombé au point de pénalty. L'Anglais a remis le couvert moins de dix minutes plus tard sur une action individuelle de haut-niveau: un crochet pour éliminer Sandro Tonali et une frappe puissante, de l'extérieur de la surface, entrée en tapant le dessous de la barre transversale. L'espoir d'un comeback s'est réanimé quand Gordon a surgi, les supporters se sont égosillés pendant les sept minutes de temps additionnel, mais le Barça a tenu en bon, en champion. Malgré la victoire, Flick a jugé que sa "jeune" équipe commettait "encore trop d'erreurs. Parfois, nous devons jouer de manière plus sérieuse. Nous devons travailler là-dessus", s'est-il projeté.

Manchester City domine Naples, Haaland cinquantième rugissant

Erling Haaland continue de tout bousculer sur son passage: le phénomène norvégien de Manchester City a fait craquer Naples, battu finalement 2 à 0 jeudi, avec son 50e but, à seulement 25 ans, en Ligue des champions. Haaland qui sourit, De Bruyne qui grimace: le "Cyborg" de City et son ancien pourvoyeur de passes décisives, qui a rejoint le Napoli cet été, ont vécu une soirée diamétralement opposée. Le Norvégien est entré dans l'histoire de la compétition-reine du football européen: il ne lui a fallu que 49 matches, nouveau record de précocité, pour faire exploser les portes du club très fermé des joueurs ayant inscrit 50 buts en C1. Haaland a amélioré la marque d'une légende de l'autre club de Manchester, United, Ruud Van Nistelrooy qui avait eu besoin de 62 matches en 2007 pour atteindre le seuil des 50 réalisations en Ligue des champions. Si City a dominé le Napoli, vite réduit à dix, il a fallu attendre la 56e minute pour qu'il concrétise sa supériorité. Profitant d'une astucieuse louche de Phil Foden dans la surface de réparation, Haaland a lobé de la tête le gardien du Napoli Vanja Milinkovic-Savic, jusque là héroïque face aux assauts des Citizens.

GUARDIOLA ÉGALISE FACE À CONTE

L'international belge Jérémie Doku a définitivement mis KO le champion d'Italie en titre en s'engouffrant à la 67ème minute dans la surface de réparation et en trompant de près Milinkovic-Savic, préféré au titulaire habituel Alex Meret.

De Bruyne, lui, a suivi tout cela de très loin: du banc des remplaçants. Pour son retour à l'Etihad où il a évolué pendant dix ans (2015-25) et collectionné pas moins de 19 titres, l'international belge, salué par le public mancunien, n'est resté que 25 minutes sur le terrain. Son entraîneur Antonio Conte l'a en effet fait sortir prématurément

pour réorganiser sa défense après l'exclusion de son capitaine Giovanni Di Lorenzo dès la 21ème minute. L'international italien, pris de vitesse par Haaland, n'a eu d'autre choix que de le faire trébucher à l'entrée de la surface de réparation pour empêcher l'ouverture du score. Mais ce n'était que partie remise pour le Norvégien qui, devant son père Alf-Inge, ancien joueur de Leeds notamment, a porté son total en C1 à 50 réalisations, huit sous le maillot de Salzborg, quinze avec Dortmund et 27 avec Manchester City, son club depuis 2022. "Je ne sais plus quoi dire sur Erling. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et nous sommes très heureux de

l'avoir dans notre équipe, il est du calibre des Van Nistelrooy, Lewandowski, Cristiano et Messi", a souligné son entraîneur Pep Guardiola. "Cela m'a vraiment désolé de devoir faire sortir Kevin (De Bruyne) pour son retour dans ce stade, devant son ancienne équipe, mais je n'avais que cette solution et il a bien compris ma décision", a de son côté déclaré Conte. Cette victoire permet aussi à Guardiola de revenir à la hauteur de Conte, qui était jusque là l'un des rares entraîneurs à avoir un bilan positif face au technicien espagnol. L'équilibre est désormais parfait au bilan de leurs confrontations avec quatre victoires pour autant de défaites.

BENFICA LISBONNE

José Mourinho nouvel entraîneur

Le technicien portugais, José Mourinho, est devenu le nouvel entraîneur du Benfica Lisbonne (Div.1 portugaise), en remplacement de Bruno Lage, limogé après la défaite concédée à domicile mardi face aux Azerbaïdjanais de Qarabag FK (2-3), lors de la première journée de Ligue des champions d'Europe de football, a annoncé le club jeudi. Remercié fin août par les Turcs de Fenerbahçe, le coach de 62 ans a signé un contrat valable jusqu'à la fin de la saison 2026-2027, a précisé le club lisboète. "Je ressens beaucoup d'émotions mais je pense que l'expérience m'aidera à les maîtriser. Je suis l'entraîneur d'un des plus grands clubs du monde. Je veux me focaliser sur cette mission, sur le plaisir de faire quelque chose de vraiment passionnant", a commenté "Mou" lors de sa présentation à la presse au centre d'entraînement du Benfica. Le "Special One", qui a lancé sa carrière internationale grâce aux succès obtenus entre 2002 et 2004 aux commandes du FC Porto, revient ainsi dans son pays et dans le club où il a fait ses débuts en tant qu'entraîneur, il y a 25 ans. Après avoir été l'assistant de Bobby Robson et de Louis van Gaal au FC Barcelone, c'est au Benfica qu'il est devenu coach principal en septembre 2000, mais il est parti après seulement onze matches.

INTER MIAMI

Messi d'accord pour prolonger son contrat

Moins d'un an avant la Coupe du monde 2026, l'Inter Miami et Lionel Messi se sont entendus pour prolonger le contrat de la star argentine au sein du club de la ligue nord-américaine (MLS), a déclaré mercredi soir une source proche du dossier à l'AFP. Cette prolongation garantirait à Messi, 38 ans et dont le contrat actuel expire en décembre 2025, de rester actif à l'approche de la Coupe du monde 2026 au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique (11 juin-19 juillet). Mais la prolongation pourrait s'étendre au-delà de 2026, ce qui ouvrirait la voie à une fin de carrière en MLS pour le champion du monde en titre et ancienne icône du Barça. Les préparatifs pour l'annonce officielle sont en cours et celle-ci devrait avoir lieu dans les deux prochaines semaines, une fois les derniers détails réglés, a précisé cette source à l'AFP. Messi avait laissé entrevoir la possibilité d'une extension de contrat après le match de qualification pour le Mondial contre le Venezuela en septembre: "nous terminons la saison en fin d'année, puis je dois faire une pré-saison. On verra comment je me sens, j'espère faire une bonne pré-saison", avait dit le champion du monde avec l'Argentine au Qatar en 2022. "Neuf mois passent très vite et en même temps, c'est beaucoup", avait également déclaré Messi en évoquant une éventuelle participation à la Coupe du monde. L'Inter Miami est actuellement 6e de la conférence Est de la MLS et Messi est en lice pour obtenir comme en 2024 le titre de meilleur joueur de la saison (MVP), avec 20 buts inscrits en 21 matches. La saison 2025 de l'Inter Miami a déjà été marquée par une première participation aux demi-finales de la Ligue des champions de la Concacaf et une élimination en huitièmes de finale du Mondial des clubs (4-0 contre le PSG). Messi négocie depuis plusieurs mois la prolongation de son contrat actuel, qui expire en décembre. Cet été, des rumeurs ont circulé sur une nouvelle tentative de la riche ligue saoudienne pour faire venir la star dans le même championnat que son rival portugais Cristiano Ronaldo. Le capitaine de l'Al-Bicestele a rejoint la MLS en 2023, mettant fin à sa carrière européenne, marquée par ses légendaires années au FC Barcelone plus que par son bref et mitigé passage au Paris Saint-Germain. Il y a un an, l'octuple lauréat du Ballon d'Or avait déjà exprimé son souhait de prendre sa retraite à Miami, où il est entouré par d'anciens coéquipiers du Barça comme Luis Suárez, Jordi Alba et Sergio Busquets.

T@SDIK

Simplifier les démarches administratives à l'étranger

L'Algérie accélère sa transition numérique en multipliant les projets qui placent la technologie au cœur de la relation entre l'administration et les citoyens.

Deux annonces récentes illustrent cette volonté : le lancement du service consulaire T@sdik, destiné à faciliter la certification de documents à l'étranger, et la mise en place prochaine d'une plateforme numérique unifiée pour les étudiants des instituts relevant du ministère de la Jeunesse.

Deux initiatives distinctes mais convergentes, qui témoignent d'une stratégie claire : moderniser les services publics et les rendre plus accessibles grâce aux outils digitaux. Le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a officialisé le lancement du service T@sdik. Conçu pour répondre aux besoins des citoyens en matière de certification de documents destinés à l'étranger, ce dispositif s'appuie sur les infrastructures d'Algérie Poste. Le principe est simple : le citoyen dépose ses documents dans un bureau de poste situé dans un chef-lieu de daïra. Ces derniers sont ensuite transférés vers le service de l'état civil du ministère des Affaires étrangères, où ils sont certifiés avant d'être renvoyés à leur propriétaire. Le tout est accompagné d'un suivi numérique sécurisé, qui permet aux usagers de tracer en temps réel l'avancement de leurs dossiers. Ce service, fruit d'un partenariat entre le ministère des Affaires étrangères et celui de la Poste et des Télécommunications, s'inscrit dans la volonté du gouver-



nement de rapprocher l'administration du citoyen et de rendre les procédures plus transparentes et moins contraignantes. Au-delà de la simplification, T@sdik constitue également un moyen de réduire les déplacements inutiles, un atout non négligeable pour les Algériens installés dans des régions éloignées des grandes villes. Le ministère a par ailleurs indiqué que toutes les informations nécessaires seront disponibles sur les sites officiels du ministère des Affaires étrangères et d'Algérie Poste, renforçant ainsi la transparence et l'accessibilité du service.

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE INTÉGRÉE POUR LES ÉTUDIANTS

Dans un autre registre, mais toujours dans la même logique de transformation digitale, le ministère de la Jeunesse a annoncé la préparation d'une plateforme numérique unifiée et intégrée destinée aux étudiants des instituts relevant de son secteur. Présenté lors d'une réunion en visioconférence, ce projet se veut une étape décisive vers la modernisation de la gestion académique. La plateforme couvrira toutes les étapes du parcours

étudiant : inscription, suivi des cours et de la formation, gestion des emplois du temps, organisation des examens et délivrance électronique des attestations et diplômes. Mais au-delà de l'aspect administratif, l'outil se veut également interactif. Il offrira un espace de communication entre étudiants, enseignants et administration, ouvrant ainsi la voie à une gestion plus participative et plus transparente. L'ambition affichée est d'améliorer la qualité de la formation en garantissant les principes de bonne gouvernance et en plaçant l'étudiant au centre du dispositif. Le ministère souligne que ce projet s'inscrit dans la continuité d'autres initiatives numériques déjà déployées, avec pour objectif de moderniser l'encadrement et de développer des services adaptés aux besoins des jeunes.

UNE STRATÉGIE GLOBALE DE DIGITALISATION

Si ces deux annonces concernent des secteurs différents, elles s'inscrivent dans une stratégie nationale cohérente de transformation numérique. L'État algérien mise de plus en plus sur le digital

comme levier d'efficacité, de transparence et de rapprochement avec les citoyens. Le cas de T@sdik illustre l'impact direct de la technologie sur la vie quotidienne, en réduisant les délais et les contraintes liés aux démarches consulaires. Celui de la plateforme du ministère de la Jeunesse montre comment le numérique peut devenir un catalyseur de modernisation dans l'éducation et la formation, en instaurant de nouveaux modes de gestion et d'interaction. Ces initiatives rejoignent d'autres projets déjà en cours, tels que la digitalisation des services fiscaux, la modernisation des guichets administratifs ou encore la mise en place de solutions de paiement électronique à travers Algérie Poste. Elles traduisent une même ambition : bâtir une administration plus agile, plus efficace et plus proche du citoyen.

VERS UN QUOTIDIEN PLUS CONNECTÉ

Le défi de la digitalisation ne se limite pas à la mise en place de plateformes ou de services. Il implique également un travail de fond sur l'infrastructure, la sécurité numérique et la formation des usagers. Mais chaque nouveau pas franchi contribue à renforcer la confiance dans les outils numériques et à ancrer la culture digitale dans le quotidien des Algériens. En lançant T@sdik et en préparant une plateforme éducative intégrée, les autorités envoient un signal fort : l'Algérie entend faire du numérique non seulement un outil de modernisation, mais aussi un vecteur d'inclusion et de transparence.

Des projets qui dessinent les contours d'un avenir où l'administration ne sera plus un fardeau, mais un service réellement accessible, rapide et adapté aux besoins des citoyens.

NEWS TECH

Bras de fer technologique

La Chine ordonne aux géants du numérique de cesser leurs commandes de puces Nvidia Pékin a franchi une nouvelle étape dans son bras de fer technologique avec Washington. Selon un rapport publié par Bloomberg, le gouvernement chinois a ordonné aux entreprises privées spécialisées dans l'intelligence artificielle de suspendre immédiatement leurs commandes de cartes graphiques de l'américain Nvidia, largement utilisées dans les applications d'IA. D'après la même source, ces instructions fermes et explicites ont été transmises à plusieurs géants du secteur, parmi lesquels Alibaba et ByteDance. Les sociétés concernées ont reçu l'ordre non seulement d'arrêter toute nouvelle demande, mais aussi d'annuler les commandes déjà en cours. L'Administration du cyberspace de Chine aurait même exigé, cette semaine, que les entreprises cessent totalement l'usage des puces Nvidia, qu'il s'agisse de tests ou d'utilisations quotidiennes. Une décision qui représente une escalade notable de Pékin dans sa stratégie d'indépendance vis-à-vis des composants américains, et qui pourrait avoir un impact direct sur les performances boursières du fabricant de semi-conducteurs. Face à cette mesure, Jensen Huang, directeur général de Nvidia, a exprimé sa déception « Je suis frustré par ce que j'observe, mais il existe des agendas plus vastes entre la Chine et les États-Unis. Nous ne pouvons servir ce marché que si l'État l'autorise. » Les démêlés de Nvidia avec Pékin ne se limitent pas à ce nouveau blocage. En 2020, après le rachat de la société israélienne Mellanox Technologies Ltd, la firme américaine avait été accusée de pratiques anticoncurrentielles. Les tribunaux chinois ont depuis confirmé sa culpabilité dans cette affaire. Pour Vi-Sern Ling, directeur général de la banque suisse Union Bancaire Privée, ce bannissement traduit avant tout la confiance des autorités chinoises dans leurs propres fournisseurs « La Chine estime désormais que ses capacités locales sont suffisantes pour absorber la demande en intelligence artificielle et soutenir ses ambitions technologiques. » Le rapport souligne également que ce dossier devrait s'inviter à la table des discussions entre le président américain Donald Trump et son homologue chinois, lors de leur rencontre prévue à la fin de la semaine, dans la continuité des pourparlers de Madrid. En parallèle, les grandes entreprises chinoises accélèrent leur transition vers des solutions locales. Le dernier modèle du système d'IA DeepSeek, par exemple, repose déjà sur des puces développées par Huawei, signe de la volonté croissante de Pékin de réduire sa dépendance aux technologies occidentales.

M. Seghlani

IAA MOBILITY 2025

L'électrification et la numérisation au cœur de la révolution automobile

Quatre jours après son ouverture à Munich, le salon IAA Mobility 2025 confirme son statut de vitrine mondiale de l'innovation automobile. Plus de 750 entreprises venues des quatre coins du globe y dévoilent les dernières avancées technologiques qui redessinent en profondeur l'avenir de la mobilité. Deux tendances dominent sans partage : l'électrification et la numérisation.

Longtemps freinée par les contraintes liées au temps de recharge et à l'autonomie, la voiture électrique vit un tournant majeur. Le constructeur chinois BYD a créé l'événement en présentant son système Megawatt Flash Charge, capable d'ajouter jusqu'à deux kilomètres d'autonomie par seconde de charge. Résultat : 400 kilomètres supplémentaires en seulement cinq minutes. Une avancée qui pourrait lever l'un des principaux obstacles à l'adoption massive des véhicules électriques, notamment en Europe. Le géant des batteries CATL n'est pas en reste. L'entreprise a dévoilé sa technologie

de sécurité NP 3.0, conçue pour éliminer le risque de flammes et de fumée en cas d'emballement thermique, cause redoutée d'accidents dans les véhicules électriques. Autre innovation phare, sa batterie Shenxing Pro, qui maintient une tension élevée et assure une sécurité accrue même en conditions extrêmes. Les constructeurs historiques profitent également du salon pour frapper fort. Mercedes-Benz présente son SUV GLC 100 % électrique, doté d'une architecture 800 volts et d'une charge rapide CC atteignant 330 kW. BMW, de son côté, mise sur la nouvelle génération de son iX3, propulsée par la technologie eDrive de sixième génération. Son autonomie grimpe jusqu'à 805 km, avec une puissance de charge de 400 kW. Au-delà du lithium-ion, d'autres solutions énergétiques gagnent en crédibilité. Renault et Rimac exposent des concepts de piles à combustible à hydrogène et de batteries à semi-conducteurs, preuve que la diversification énergétique est devenue une priorité stratégique.

LA NUMÉRISATION, NOUVEAU MOTEUR DE L'AUTOMOBILE

Si l'électrification transforme les performances, la numérisation redéfinit l'expérience automobile. Le concept de véhicule défini par logiciel (SDV) s'impose comme un nouveau paradigme. Le groupe allemand ZF illustre cette tendance avec son châssis piloté par logiciel et son système cubiX, basé sur une technologie de direction « by wire », remplaçant les liaisons mécaniques par des connexions numériques modulables. Précision, stabilité et sécurité s'en trouvent renforcées, tout en ouvrant la voie à de nouvelles architectures de cockpit. Les géants de la tech s'impliquent de plus en plus. NVIDIA a présenté son système complet de sécurité intégrée, conçu pour accompagner le développement de la conduite autonome « du cloud à la voiture ». Pour Ali Kani, vice-président de la division automobile, la mutation est claire : « Nous passons de la puissance mécanique à la puissance de calcul ».

POUR « SAUVER » PLUS D'UN MILLION DE PERSONNES DANS LE PAYS

L'Australie table sur moins de 62% d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035

L'Australie s'est engagée jeudi à réduire d'ici 2035 ses émissions de gaz à effet de serre de 62 à 70% par rapport aux niveaux de 2005, après un rapport établissant que le changement climatique menace les conditions de vie de plus d'un million de personnes dans le pays.

"Nous écoutons les scientifiques et nous agissons dans l'intérêt de l'Australie", a déclaré le Premier ministre Anthony Albanese lors de la présentation de cet objectif. Les engagements du pays sont supérieurs à ceux du Canada et de la Nouvelle-Zélande, mais inférieurs à ceux du Royaume-Uni, qui comptent parmi les plus ambitieux au monde. L'objectif précédent de l'Australie était de réduire ses émissions de 43% pour 2030, par rapport aux niveaux de 2005. Les émissions mondiales augmentent, alors qu'elles doivent être réduites de près de moitié d'ici 2030 pour limiter le réchauffement climatique aux niveaux de l'accord de Paris. Selon cet accord, chaque pays doit fournir aux Nations unies un objectif chiffré de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035, ainsi qu'un plan pour y parvenir. Ces objectifs devaient être soumis au début de l'année, mais seuls 10 des quelque 200 pays concernés l'ont fait, selon une base de données de l'ONU. La feuille de route australienne est publiée dans le sillage d'une évaluation nationale des risques climatiques dévoilée cette semaine, révélant que la hausse des températures aura des effets "en cascade, combinés et simultanés" sur la vie de ses habitants. Par



exemple, plus d'1,5 million de personnes sur les 27 millions d'habitants du pays vivent dans des zones qui devraient être touchées par la montée des eaux d'ici 2050, établit ce rapport. Le pays a investi des milliards dans l'énergie solaire et les éoliennes et s'est engagé à devenir une superpuissance en matière d'énergies renouvelables. Des ambitions paradoxales, car l'Australie reste l'un des plus grands

exportateurs de charbon au monde et continue de subventionner massivement les secteurs des combustibles fossiles. Le pays tente de redorer sa réputation en se portant candidat pour accueillir le sommet des Nations unies sur le climat de l'année prochaine, aux côtés de ses voisins insulaires du Pacifique menacés par la montée des eaux.

R. I.

SANTÉ

L'Europe dépend fortement des professionnels formés à l'étranger

La dépendance de l'Europe à l'égard des médecins et infirmiers formés à l'étranger a augmenté ces dernières années, révèle un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Selon la branche européenne de l'OMS, le nombre de médecins formés à l'étranger travaillant dans la région a augmenté de 58 %, et celui des infirmiers formés à l'étranger de 67 % entre 2014 et 2023. Au cours de la même période, les arrivées annuelles – les nouveaux entrants sur le marché du travail dans le secteur de la santé – de médecins ont presque triplé, et celles d'infirmiers ont été multipliées par cinq. L'OMS précise, à ce

titre, que la plupart de ces professionnels de santé ont été formés en dehors de l'Europe : 60 % des médecins et 72 % des infirmiers arrivés en 2023 ont été formés en dehors de la région. Certains pays, en particulier en Europe orientale et méridionale, perdent un grand nombre de médecins et d'infirmiers au profit des pays voisins, ce qui aggrave les pénuries existantes. Dans le même temps, de nombreux pays d'Europe occidentale et septentrionale deviennent fortement dépendants des professionnels formés à l'étranger. En Irlande, par exemple, plus de la moitié des infirmiers et 43 % des médecins ont été formés à l'étranger. Alors que la

migration était autrefois perçue comme un flux à sens unique du sud vers le nord, le rapport révèle une situation beaucoup plus complexe et dynamique. Par exemple, l'Allemagne est la principale source de médecins formés à l'étranger en Autriche, en Suisse et en Bulgarie, tandis que les médecins formés en Moldavie constituent le plus grand groupe étranger travaillant en Roumanie. Avec un déficit prévu de 950.000 travailleurs de la santé en Europe d'ici 2030, le rapport souligne que les pays doivent mettre en œuvre des politiques de rétention solides et améliorer la planification de la main-d'œuvre.

R. I.

BRÉSIL

La Banque centrale maintient son taux directeur à 15%

La Banque centrale du Brésil a maintenu mercredi son taux directeur à 15%, l'inflation dans le pays étant encore élevée malgré un infléchissement ces derniers mois. Ce taux de référence, le Selic, avait déjà été maintenu à ce niveau – le plus haut depuis 2006 – fin juillet, mettant fin à un cycle de hausse de septembre 2024 à juin 2025. "Le contexte actuel, marqué par une grande incertitude, exige de la prudence dans la conduite de la politique monétaire", a indiqué le Comité de politique monétaire de la Banque centrale (Copom) dans un communiqué. Le comité a déclaré qu'il resterait attentif à la conjoncture internationale, en particulier aux décisions de la Réserve fédérale américaine, laquelle a abaissé mercredi ses taux d'intérêt pour la première fois cette année. En juillet, le

Copom avait appelé à la prudence face à l'"incertitude" liée à la surtaxe punitive de 50% imposée par l'administration du président américain Donald Trump sur de nombreux produits brésiliens exportés vers les Etats-Unis. Ces nouveaux droits de douane sont entrés en vigueur le 6 août. Le président Luiz Inácio Lula da Silva réclame régulièrement une baisse du Selic, estimant que l'inflation est maîtrisée et que des taux d'intérêt trop élevés entravent la croissance, qui a ralenti à 0,4% au deuxième trimestre. L'inflation sur douze mois dans la première économie d'Amérique latine a ralenti pour la deuxième fois de suite en août, à 5,13%, mais reste nettement au-dessus de la fourchette de tolérance de 1,5% à 4,5% fixée par le gouvernement et la Banque centrale.

R. I.

PEROU

Un fossile de dauphin vieux de 12 millions d'années découvert

Des paléontologues ont présenté mercredi à Lima le fossile d'un ancien dauphin encore peu étudié, vieux de 12 millions d'années, découvert en juillet dans le sud du Pérou. D'une longueur de trois mètres et demi, le squelette pétrifié de ce *Lomacetus* a été retrouvé presque intact dans le désert d'Ocucaje, à environ 350 km au sud de la capitale péruvienne. "C'est un type de dauphin", qui a vécu "il y a environ 12 millions d'années", a indiqué le paléontologue Mario Gamarra, à l'issue d'une conférence de presse au siège de l'Institut géologique, minier et métallurgique. "Nous avons un squelette quasi complet, ce qui permet de faire davantage d'études sur tout l'animal : comment il se déplaçait, comment il nageait, ce qu'il mangeait ou combien de temps il vivait", a expliqué l'expert. Ocucaje est un désert très prisé par les paléontologues. Il y a un peu plus de vingt ans, y ont été découverts les fossiles de deux baleines naines à quatre pattes, de dauphins, de requins et d'autres espèces du Miocène – une période qui a commencé il y a 23 millions d'années et s'est terminée il y a environ 5 millions d'années.

R. I.

SUISSE

Les exportations vers les Etats-Unis dégringolent

Les exportations de la Suisse vers les Etats-Unis ont dégringolé en août, selon les relevés de l'office fédéral suisse de la douane publiés jeudi, le pays alpin s'étant vu imposer de "lourds droits" de douane de 39% par la Maison Blanche. Selon les douanes suisses, les exportations vers les Etats-Unis ont chuté de 22,1% par rapport au mois précédent, à 3,08 milliards de francs suisses (3,3 milliards d'euros), plombées par l'horlogerie, un des secteurs les plus touchés par les droits de douane américains. Les exportations de la Suisse vers les Etats-Unis sont ainsi tombées à "leur plus bas niveau depuis fin 2020", indiquent les douanes suisses dans le communiqué détaillant les chiffres du commerce extérieur pour le mois d'août. Le recul des exportations vers les Etats-Unis est également en partie attribuable au secteur de la chimie et de la pharmacie, selon les douanes suisses, même si les médicaments font partie des produits exemptés de droits de douane. En avril, la Maison Blanche avait placé la barre à 31% pour les produits helvétiques. Début septembre, le ministre suisse de l'économie Guy Parmelin est retourné à Washington pour soumettre une nouvelle offre et a parlé de discussions "constructives", sans donner davantage de détails. En août, il s'était déjà rendu dans l'urgence aux Etats-Unis avec la présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter, également ministre des finances, sans parvenir à infléchir la position de la Maison Blanche.

R. I.

RESERVE FEDERALE AMERICAINE

Les taux d'intérêt baissés

La Réserve fédérale américaine (Fed) a baissé mercredi ses taux d'intérêt pour la première fois de l'année. La banque centrale des Etats-Unis a abaissé ses taux directeurs d'un quart de point de pourcentage. Et une courte majorité de ses responsables ont laissé la porte ouverte à deux baisses supplémentaires d'ici la fin de l'année. Les taux sont désormais compris entre 4% et 4,25%, soit toujours beaucoup plus élevés que ce que souhaite le président américain.

R. I.

LES ANTIBIOTIQUES ET L'AMOXICILLINE ONT ENREGISTRÉ DES RUPTURES RECORDS

Les pénuries de médicaments en Europe persistent

L'Union européenne "n'a pas encore trouvé de remède" contre les pénuries de médicaments, selon un rapport publié mercredi par la Cour des comptes européenne, qui appelle à renforcer l'Agence européenne des médicaments. Cet audit analyse notamment les pénuries records de 2023 et 2024, pour des antibiotiques comme l'amoxicilline. L'UE a identifié les causes du problème, en particulier ses vulnérabilités dans la chaîne d'approvisionnement, car une partie importante de la production est réalisée en Asie. Mais la réponse politique des 27 n'est pas à la hauteur, d'après la Cour. "De nombreux Etats membres ont commencé à stocker des médicaments sans se concerter, ce qui a pu aggraver les pénuries dans certains d'entre eux", affirme l'instance basée au Luxembourg. Et si l'Union européenne a fait un "grand pas en avant" dès la fin 2023 en établissant sa première liste de médicaments critiques, elle n'a pas agi suffisamment pour "garantir leur disponibilité", selon le rapport. La Cour des Comptes salue "le rôle de coordination important" de l'Agence européenne des médicaments (EMA), mais déplore qu'elle ne soit "toujours pas habilitée à venir en aide aux pays de l'UE en dehors" des crises sanitaires.

R. I.

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN EN VISITE AU ROYAUME-UNI

Désaccord sur la Palestine

Le président américain Donald Trump a déclaré, jeudi, à partir du Royaume-Uni où il est en visite, être en désaccord avec le Premier ministre britannique Keir Starmer concernant son projet de reconnaître un État palestinien.

« Je suis en désaccord avec le Premier ministre sur ce point », a déclaré M. Trump lors d'une conférence de presse conjointe, avant de d'achever sa visite d'Etat, la deuxième effectuée au Royaume-Uni alors qu'il était interrogé sur le projet de reconnaissance britannique. "C'est en effet l'un de nos quelques désaccords." M. Starmer a annoncé en juillet que le Royaume-Uni reconnaîtra l'Etat palestinien en septembre sauf si le gouvernement de l'entité sioniste prend des mesures concrètes pour mettre fin au conflit à Ghaza. Selon les médias, cette reconnaissance devrait être officialisée ce week-end, après la visite d'Etat de M. Trump. M. Starmer a dit lors de la conférence de presse que le moment choisi pour cette décision "n'avait rien à voir" avec la visite du président américain. Plus tôt dans la journée de jeudi, les deux pays ont signé un accord technologique de plusieurs milliards de dollars visant à renforcer la coopération dans des secteurs en pleine croissance tels que l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et l'énergie nucléaire. Dans le cadre de cet accord, Microsoft investira 30 milliards de



Ph:DR

dollars américains dans les infrastructures d'IA au Royaume-Uni, tandis que Google ouvrira un centre de données à Waltham Cross, dans le Hertfordshire. M. Trump a conclu sa visite au Royaume-Uni et est reparti après la conférence de presse. Son programme comprenait une visite mercredi au château de Windsor, où il a été accueilli par le roi Charles III, ainsi que par nombre de manifestants, devant la résidence royale.

« TRUMP INDÉSIRABLE »

Par ailleurs, il convient de souligner que des milliers de manifestants ont défilé dans le centre de Londres, mercredi après-midi, pour protester contre la visite du président américain Donald Trump au Royaume-Uni, alors que ce dernier était accueilli au château de Windsor par la

famille royale. Les manifestants ont brandi des pancartes critiquant les politiques américaines sur l'immigration, la bande de Gaza et le changement climatique, ont marché au son des trompettes et des tambours depuis Portland Place jusqu'à Parliament Square.

La police métropolitaine a estimé la participation à près de 5.000 personnes. Elle avait annoncé mardi que plus de 1.600 agents seraient déployés pour encadrer la manifestation, précisant que celle-ci devait se terminer à 19H00 heure locale. Cette manifestation était organisée par le mouvement "Stop Trump Coalition", qui a également organisé un événement à Windsor mardi soir, réunissant près de 100 habitants de Windsor et d'autres régions du pays avant l'arrivée de M. Trump.

R. I. / Agences

MER D'OKHOTSK

Des sous-marins nucléaires russes procèdent à des tirs de missiles

Deux sous-marins nucléaires de la flotte russe du Pacifique ont lancé avec succès des missiles de croisière lors d'exercices navals dans la mer d'Okhotsk, a annoncé vendredi la flotte. Les sous-marins polyvalents Krasnoyarsk et Omsk ont tiré des missiles de croisière Oniks et Granit sur une cible maritime désignée située à plus de 250 kilomètres, a indiqué le service de presse de la flotte dans un communiqué. Les données de surveillance ont montré que les trois missiles ont atteint leur cible directement. Des navires de surface et des unités de l'aviation navale de la flotte du Pacifique ont été déployés pour sécuriser la zone d'essai pendant les lancements. Le tir de missiles s'inscrivait dans le cadre d'un exercice de commandement et d'état-major organisé par le commandement conjoint des forces dans le nord-est de la Russie depuis le 12 septembre. Les exercices étaient axés sur la protection des voies maritimes dans le nord de l'océan Pacifique ainsi que sur la défense des côtes des régions du Kamtchatka et de la Tchoukotka et des territoires insulaires voisins. La flotte a précisé que l'exercice avait été mené dans le cadre du plan d'entraînement de la marine russe et qu'il constituait la dernière étape de l'entraînement au combat pour la période estivale.

Agences

RUSSIE

Pas de dégât après le violent séisme dans la région du Kamtchatka

Aucun dégât n'a été signalé à la suite d'un puissant séisme qui a frappé la péninsule russe du Kamtchatka tôt vendredi matin, ont déclaré les autorités régionales. Le séisme, de magnitude 7,4, s'est produit à 06H58 heure locale (jeudi à 18H58 GMT), selon la branche Kamtchatka du ministère des Situations d'urgence. Beaucoup de gens se sont précipités à l'extérieur pour éviter les répliques, tandis qu'une alerte au tsunami a été émise le long de la côte est de la péninsule. Sergueï Lebedev, ministre régional chargé des situations d'urgence, a déclaré dans un communiqué qu'une vague d'environ 30cm avait été enregistrée à la rivière Nalytchevo.

R. I.

ESPAGNE

Un mort dans un feu de forêt en Castille-et-Leon

Un homme de 66 ans est mort dans un feu de forêt à Vikkarejo de Orbigo, en Castille-et-Leon, une région du nord-ouest de l'Espagne particulièrement touchée par les incendies qui ont ravagé le pays au cours de l'été. "Les secours sont intervenus pour prendre en charge un homme qui a subi des brûlures lors d'un incendie de forêt à Villarejo de Orbigo. Les services sanitaires confirment sur place le décès d'un homme de 66 ans", ont indiqué les services de secours sur leur compte sur les réseaux sociaux. L'ouest et le nord-ouest de l'Espagne ont été frappés cet été par des incendies dévastateurs, comme le Portugal voisin. Quatre personnes sont mortes dans chaque pays durant cette vague de feux qui ont brûlé près de 330.000 hectares en Espagne et près de 250.000 hectares en quelques semaines au Portugal, selon le Système européen d'information sur les incendies de forêt (EFFIS).

R. I.

ACCORD COMMERCIAL LE LIANT AUX ETATS-UNIS ET AU MEXIQUE

Le Canada va bientôt lancer des consultations

Le Canada devrait lancer des consultations officielles sur l'Accord Canada-Etats-Unis-Mexique (ACEUM) dans le courant de la semaine prochaine, a rapporté mercredi la chaîne américaine d'information CBS News. Le gouvernement publiera bientôt un avis officiel sollicitant les commentaires et les réactions de la population concer-

nant l'ACEUM, selon le reportage, qui cite le bureau de Dominic LeBlanc, ministre responsable du commerce entre le Canada et les Etats-Unis. "Le Canada collaborera avec les chefs de file de l'industrie, les provinces et les territoires, ainsi qu'avec ses partenaires autochtones afin de se préparer à l'examen", a-t-il ajouté. Le ministre mexicain de l'Eco-

nomie, Marcelo Ebrard, a publié mercredi une vidéo en ligne dans laquelle il annonce que son pays entame également son processus de consultation publique. Les Etats-Unis ont indiqué mardi avoir officiellement lancé des consultations afin d'évaluer les résultats de l'accord au cours des cinq dernières années. Cette décision

marque le début d'un processus qui durera plusieurs mois, laissant entendre que les négociations officielles visant à réviser l'ACEUM pourraient débuter au début de l'année 2026, selon CBS News. L'ACEUM, qui est entré en vigueur le 1er juillet 2020, prévoyait une "révision conjointe" après six ans.

R. I.

ALBANIE

Le Parlement confirme Edi Rama pour un quatrième mandat de Premier ministre

Le parlement albanais a confirmé jeudi la nomination d'Edi Rama à un quatrième mandat consécutif au poste de Premier ministre. M. Rama s'est engagé à accélérer l'adhésion du pays à l'Union européenne (UE) d'ici 2030. M. Rama, qui était le seul candidat à ce poste, a obtenu 82 voix sur les 140 de l'Assemblée nationale. Son parti, le Parti socialiste, a remporté la majorité aux élections législatives de mai. "L'adhésion de l'Albanie à l'UE en 2030 sera la pièce maîtresse de ce mandat", a déclaré M. Rama aux députés, soulignant que la nécessité de s'intégrer au bloc guiderait les réformes gouvernementales des années à venir. Dans le cadre d'une initiative visant à améliorer la transparence des marchés publics, M. Rama a proposé la semaine dernière l'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle nommé Diella pour gérer et attribuer les appels d'offres. Au cours d'une allocution vidéo, le programme d'IA a lui-même déclaré qu'il assisterait les fonctionnaires plutôt que de les remplacer. Cette nomination a suscité des critiques de la part des partis d'opposition, qui ont remis en question sa constitutionnalité et averti qu'elle pourrait créer de nouveaux risques.

R. I.

PAKISTAN

Au moins 11 morts dans deux attentats au Baloutchistan

Au moins 11 personnes ont été tuées dans des attentats contre les forces de sécurité et près d'un poste-frontière au Baloutchistan pakistanais tard jeudi, ont indiqué vendredi de hauts fonctionnaires locaux. "Une voiture-bélier conduite par un kamikaze a foncé sur un bus civil qui transportait des membres des forces de sécurité, tuant trois membres des forces de sécurité et deux civils dans le district de Kech", frontalier de l'Iran, a déclaré un haut responsable de l'administration locale. Un second responsable des autorités cantonales a confirmé ces informations et ajouté que l'attaque avait fait "27 blessés, dont 12 dans un état critique". Dans une attaque séparée, un kamikaze a tué

six civils à moins d'un kilomètre du terminal de Chaman, qui relie le Baloutchistan pakistanais à la province afghane de Kandahar, a indiqué Imtiaz Ali Baloch, haut fonctionnaire à Chaman. "Cinq travailleurs installés sous

un abri près d'une station de taxis ont été tués dans l'explosion et un sixième a succombé à ses blessures alors qu'il était transféré vers un hôpital de Quetta", la capitale du Baloutchistan, a-t-il ajouté.

R. I.

THAÏLANDE

Le roi approuve le nouveau cabinet du Premier ministre

Le roi de Thaïlande Maha Vajiralongkorn a approuvé le nouveau cabinet sous la direction du Premier ministre Anutin Charnvirakul, selon un décret royal publié vendredi. Selon le Journal officiel Royal Gazette, le roi a nommé le cabinet de 36 membres sélectionné par M. Anutin, comprenant six vice-Premiers ministres et d'autres ministres, suite à son investiture en tant que nouveau Premier ministre du pays plus tôt ce mois-ci. Avec à sa tête M. Anutin, qui occupe également le poste de ministre de l'Intérieur, le parti Bhumjaithai dirigera le gouvernement de coalition, détenant la plus grande part avec 12 portefeuilles ministériels, dont trois postes au sein du cabinet du Premier ministre.

R. I.

Recette du jour



TAJINE DE LAPIN A U CITRON CONFIT ET OLIVES

Ingrédients (6 à 8 personnes):

- 1 lapin fermier
- 5 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 c. à café de gingembre moulu
- 1 c. à café de poivre moulu
- Quelques filaments de safran
- 1 c. à café de curcuma
- 2 pincées de cannelle
- Un bouquet de persil et de coriandre haché
- 1 gros oignon (pelé et en lamelles)
- 4 gousses d'ail (émincées)
- 250 ml de bouillon de volaille
- 1 citron confit
- 1 feuille de laurier
- 150 g d'olives vertes

(grosses olives marinées au citron)

- 1 c. à soupe de beurre
- Sel au goût

Préparation :

Découpez ou faites découper votre lapin par le boucher volailler. Rassemblez les morceaux dans un saladier. Ajoutez les épices et l'huile d'olive. Hachez le persil et la coriandre, coupez le citron confit en 2, retirez la chair, puis coupez l'écorce en dés. Ajoutez le tout dans le saladier. Filmez et mettez à mariner au frigo minimum 1 heure.

Epluchez l'ail et l'oignon.

Coupez les en lamelles. Faites chauffer la cuillère d'huile d'olive restante dans le tajine ou dans la cocotte, puis ajoutez les lamelles d'oignon et les morceaux de lapin. Faites colorer, salez.

Versez les éléments de la marinade, ajoutez l'ail et le bouillon. Couvrez et laissez mijoter 30 minutes.

Une fois le lapin moelleux, retirez le du plat et disposez le dans un plat allant au four. Enduisez de beurre, ajoutez la feuille de laurier, et enfournez pour 15 minutes à 180° C.

Pendant ce temps, faites

réduire le jus de cuisson, ajoutez les olives. A propos des olives, j'achète les miennes sur le marché auprès de mon vendeur d'épices orientales, je suis sûre de retrouver les saveurs authentiques.

Une fois le lapin cuit, rassemblez tous les éléments dans le plat à tajine.

Servez avec de la semoule comme pour le couscous.

Gâteau du Jour

CAKE AU MASCARPONE, NOISETTES, RAISINS SECS ET ÉCORCES DE CITRONS CONFITS

INGRÉDIENTS

- 80 gr de farine T 65
- 50 gr de poudre de noisettes
- 1/2 cc de levure
- 1/2 cc de bicarbonate
- 80 gr de sucre de canne blond (vanillé maison)
- 150 gr de mascarpone
- 1 oeuf
- 40 gr de noisettes concassées + quelques noisettes (pour la déco)
- 50 gr de raisins secs (mélanges de gros raisins)
- 40 gr d'écorces de citron confites en dés
- 3 carrés de chocolat praliné

PRÉPARATION :

- 1) Préchauffez le four à 160°.
- 2) Dans un récipient, mélangez la farine, la poudre de noisettes, la levure et le bicarbonate.
- 3) Dans un autre récipient, battez le mascarpone avec le sucre, puis incorporez l'oeuf, mélangez bien.
- 4) Incorporez-y votre premier mélange de façon



à avoir une pâte homogène et assez épaisse.

5) Ajoutez les raisins secs, les noisettes concassées, les écorces de citrons confites et enfournez pour 45 à 55 minutes, le pique à brochette doit ressortir sec.

6) A la sortie du four démoulez le cake puis emballez-le dans un film étirable. Laissez-le refroidir complètement, (astuce de Bernard qui garde les cakes bien moelleux). Etape facultative.

7) Une fois bien froid, faites fondre le chocolat praliné et décoré votre cake de trait de chocolat et de noisettes coupées en deux.



Conseil du jour

Mon Sol Sent Comme Une Forêt Après Ça

Une astuce toute simple qui transforme votre maison en havre de fraîcheur boisé



Bon à savoir !

Les 5 Bienfaits Du Psyllium

- Restaurer l'équilibre intestinal: Traiter la constipation, Traiter les diarrhées.
- Contrôle de la glycémie.
- Un effet coupe-faim.
- Limite le risque de maladies cardiovasculaires.

Astuce du jour:

Que boire pour avoir une belle peau ?

Penser à boire 1 L 1/2 d'eau par jour. C'est essentiel, car votre corps est composé à 70 % d'eau.

Mon astuce : boire un verre

d'eau par heure. En une journée, vous aurez bu la quantité nécessaire sans avoir l'impression de vous forcer.

Le saviez-vous ?



LA VESSIE HYPERACTIVE

EST TROUBLE COURANT QUI SE CARACTÉRISE PAR LE BESOIN FRÉQUENT D'URINER



ON PEUT CONSIDÉRER UNE VESSIE COMME ÉTANT HYPERACTIVE AU DELÀ DE 8 PIPES PAR JOUR



CITATION DU JOUR

« Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien ; si tu possèdes peu, donne de ton cœur. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

5ÈME FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Participation de 76 films produits dans 20 pays

Pas moins de 76 films produits dans 20 pays du pourtour méditerranéen participeront au 5ème Festival du film méditerranéen d'Annaba, prévu du 24 au 30 septembre courant, avec l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur, a annoncé, mercredi après-midi, le commissaire de la manifestation, Mohamed Allalou.

Intervenant au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Sheraton d'Annaba, M. Allalou a précisé que la programmation de ces films, répartis entre les compétitions officielles et les projections parallèles, vise à faire du festival un espace de dialogue culturel et d'échange cinématographique, et à renforcer la position d'Annaba en tant que capitale du 7ème art sur la rive sud de la mer Méditerranée. Le commissaire du festival a cité, parmi les pays participants à cette 5ème édition, la Palestine, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Syrie, le Liban, l'Espagne, l'Italie, la Turquie, la Grèce ainsi que l'Algérie, avant de souligner que cet événement est devenu "un rendez-vous annuel incontournable réunissant les cinéastes des deux rives de la Méditerranée". Il a également indiqué que les prix officiels sont répartis en plusieurs catégories, dont le "Gazelle d'Or" pour le meilleur long-métrage, doté d'un prix d'une valeur de 2,3 millions de dinars, le "Prix spécial du Jury Spécial", ainsi que les prix du "Meilleur Réalisateur", du "Meilleur interprète masculin", de la "Meilleure interprète féminine", du "Meilleur Scénario", en plus du "Prix du Public", du prix de la Gazelle d'Or pour le "Meilleur Court-



Métrage" et le "Meilleur Documentaire", tous dotés d'un prix de 1,2 million de dinars. M. Allalou a également annoncé un prix "Amar Laskri" pour le court-métrage documentaires et un "Prix de l'Intelligence Artificielle", introduit pour la première fois. Il a aussi fait savoir que le clip promotionnel du festival a été réalisé par Yahia Mouzahem avec la participation de plusieurs acteurs algériens tels qu'Idir Benabouche, Aziz Boukerrou, Othmane Bendaoud, Lydia Chebout et Ali Namous. Un clip, a-t-il dit, mettant en avant des figures cinématographiques nationales ainsi que quelques-uns parmi les sites touristiques et culturels les plus emblématiques de l'antique Hippone. Il a ajouté que la 5ème édition de ce festival se distinguera par l'inclusion de nouvelles compétitions telles que "Talents annabis 2025" et un concours "Journées d'Annaba pour la production de longs métrages en phase de développement et de post-production",

en plus de la création d'un espace pour les courts-métrages documentaires dans le cadre du prix "Amar Laskri". Plusieurs personnalités éminentes du cinéma méditerranéen et international seront honorées, à l'image du réalisateur algérien Ghaouti Bendeddouche, l'acteur égyptien Khaled El Nabawi, le réalisateur bosniaque Danis Tanovi?, ainsi que le réalisateur grec Yorgos Lanthimos, lauréat d'un Oscar en 2002. M. Allalou a conclu en affirmant que l'une des caractéristiques les plus remarquables de cette édition est la présidence de jurys des compétitions officielles par trois lauréats d'Oscars, ce qui constitue, selon lui, une première en Algérie. Ces jurys auront à évaluer des longs et courts-métrages ainsi que des documentaires, en plus du concours lié à la réalisation de films avec l'aide de l'intelligence artificielle, avec la participation de personnalités arabes et internationales.

MASCARA

Ouverture de la semaine culturelle de la wilaya d'Adrar

Les activités de la semaine culturelle de la wilaya d'Adrar ont été lancées jeudi à la maison de la culture "Abi Rass Ennaceri" de Mascara, sous le slogan : " Notre été, rassemblement et sécurité ". La cérémonie d'ouverture de cet événement, organisé par le commissariat du festival culturel local des arts et cultures populaires de la wilaya d'Adrar, en présence des autorités locales, a été marquée par la présentation de chants patrimoniaux accompagnés des sons de l'instrument traditionnel "Guembri", interprétés par les artistes de l'association "Badji Mokhtar - Takouba", qui ont suscité une forte interaction du public. La soirée s'est poursuivie par un spectacle folklorique de l'association "El Wiâam", ainsi que des lectures poétiques rendant hommage aux coutumes et traditions de cette wilaya du sud, présentées par le poète Abid Abdelkader. Des expositions ont également été inaugurées, mettant en lumière le riche patrimoine culturel de la wilaya d'Adrar, à travers la présentation de produits artisanaux traditionnels tels que des vêtements féminins et masculins, ainsi que des affiches et photographies illustrant le patrimoine matériel et immatériel exceptionnel de cette région. Dans son allocution, le commissaire du fes-

tival d'Adrar, Mohamed Sir, a souligné que cette manifestation culturelle offre au public de la wilaya de Mascara l'opportunité de découvrir la richesse du patrimoine authentique d'Adrar, tout en renforçant les échanges culturels entre les deux régions. Le programme comprend également des spectacles musicaux et de divertissement, présentés par les associations "El Wiâam" et "Badji Mokhtar", l'orchestre de la maison de la

culture "Chahid Chibani Mohamed" d'Adrar, ainsi que le comédien Kacem Abderrahim, sans oublier la lecture poétique du poète Abid Abdelkader. Par ailleurs, le commissaire du festival local des arts et cultures populaires de la wilaya de Mascara, Sid Ahmed Seghiri, a précisé à l'APS que les activités culturelles, artistiques et patrimoniales prévues se tiendront également au théâtre régional "Bachir Zahar", à la biblio-

thèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz", ainsi que sur la place "Vivre ensemble en paix", au centre-ville. Il a ajouté que la délégation culturelle d'Adrar effectuera une visite des sites historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française, notamment la maison du commandement, le tribunal de l'Emir à Mascara et le site de l'arbre de Dardara (orme) dans la commune de Ghriss.

"AVENTURES VIRTUELLES"

Une pièce de théâtre pour enfants sur les dangers du monde numérique

Le Théâtre régional Ahmed-Benbouzid de Djelfa a présenté, mercredi soir, une nouvelle pièce intitulée "Aventures virtuelles", destinée aux enfants et consacrée aux risques liés au mauvais usage des technologies numériques. Produite par l'Association "Rimas" pour les activités de jeunes en collaboration avec le Théâtre régional de Djelfa, cette œuvre vise à sensibiliser les enfants aux dangers du monde virtuel, à les reconnecter à leur univers réel et à leur faire découvrir les avantages et les aspects cachés des nouvelles technologies, a indiqué le Directeur du théâtre, Abdennasser Khellaf. Mise en scène par une jeune diplômée de l'Institut supérieur des arts du spectacle et de l'audiovisuel, la pièce réunit sur scène de jeunes comédiens et des enfants qui livrent un spectacle à la fois artistique et pédagogique. Selon le président de l'Association "Rimas", Brahim El-Khalil Roukiat, la mise en scène de cette pièce s'est écartée des décors classiques du théâtre pour

enfants (forêt, jardin, etc.) afin de refléter l'univers des technologies modernes, dont l'usage abusif peut avoir des conséquences néfastes sur les jeunes générations. La metteuse en scène de la pièce, la comédienne Chahd Rim Zouablia, a expliqué qu'elle avait voulu traduire la réalité à travers l'histoire d'un enfant happé par la lumière d'un écran, qui croit jouer, alors qu'il met en péril son innocence et ses rêves. Elle a ajouté que la pièce, à travers sa portée symbolique, interpelle l'imaginaire des enfants tout en posant aux adultes une question profonde : "Qui contrôle réellement la technologie, nous ou elle ? ". " +Aventures virtuelles+ ne racontait pas seulement l'histoire d'enfants égarés dans un jeu électronique, mais constituait surtout un miroir de notre époque où réel et virtuel s'entremêlent au point de brouiller les repères", a-t-elle estimé. La première représentation de la pièce a attiré un large public d'enfants et d'adultes, a-t-on remarqué.

LE 73E FESTIVAL DE CINÉMA DE SAINT-SÉBASTIEN Une tribune pour dénoncer l'agression génocidaire sioniste à Ghaza à l'ouverture

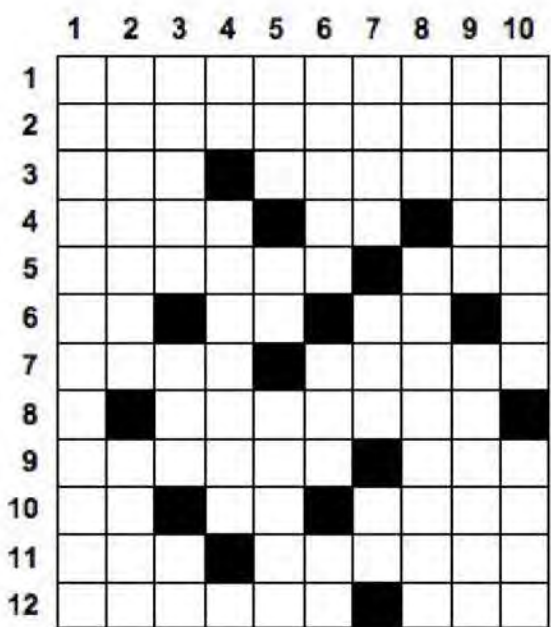
Le 73e Festival de cinéma de Saint-Sébastien, prévu du 19 au 27 septembre en cours, ouvrira une tribune dans la lignée de ce qui s'est produit à Cannes (France) et à Venise (Italie), pour dénoncer la situation humanitaire dramatique qui prévaut à Ghaza, proie à l'abjection et à la barbarie de l'armée d'occupation sioniste. Ayant déjà dénoncé "des massacres inimaginables", le festival qui accueillera à partir de vendredi des stars internationales du cinéma, donnera la parole aux étoiles du 7e Art pour exprimer leur rejet et leur condamnation du génocide qui perdure depuis bientôt deux ans à Ghaza, une situation qui inspire l'effroi. "Ils tuent des civils palestiniens. Ils tuent des filles et des garçons. Ils tuent des journalistes et des travailleurs humanitaires. Ils utilisent la famine comme arme (...) Ils détruisent Ghaza", écrit le comité de direction du festival. "Il est donc obligatoire de condamner aujourd'hui ce génocide", ajoute le texte, exigeant "un cessez-le-feu immédiat". La cause palestinienne est très populaire en Espagne et le Premier ministre, Pedro Sanchez, est l'une des voix européennes les plus critiques envers l'entité sioniste. Au total, 17 films s'affrontent dans la sélection officielle. Le jury, présidé par le réalisateur espagnol J.A. Bayona, révélera le palmarès lors de la cérémonie de clôture le samedi 27 septembre.

20E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON AMAZIGHE À BÉJAÏA

Le public en force

La 20e édition du festival national de la chanson amazighe en hommage à une figure emblématique de la chanson d'expression kabyle, Youcef Abdjaoui, se tient depuis mercredi soir dans la commune de Boukhefifa, à l'est de la wilaya de Bejaïa, dans une ambiance festive. Des dizaines de personnes ont afflué plus de deux heures avant le début du spectacle pour pouvoir profiter de l'ambiance garantie par les chanteurs qui sont programmés pour animer la première soirée du festival qui se poursuit jusqu'à vendredi. A l'affiche de la soirée, figuraient Boudjemâa Agraw, Zahir Abdjaoui, Nassima ait Ami, Agaw Elhadj et Boubekeur. Pour l'animation des soirées du 18 et du 19 septembre, le choix s'est porté sur plusieurs noms de la chanson amazighe, à l'instar de Mourad Guerbas, Baylache, Hocine Tikelt, Bilal Ayad, Mohamed Allaoua et Lotfi Iloula, a-t-on appris auprès des organisateurs de la manifestation. De son côté, le président de l'association "Assalas", organisatrice de l'événement, en coordination avec le Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA), Taleb Smail, a souligné la nécessité de perpétuer ce rendez-vous culturel et artistique. Le CRLCA organise à l'occasion de ce festival un concours de jeunes talents de la chanson amazighe. Il a été prévu également d'organiser prochainement un colloque scientifique sur l'œuvre artistique du chanteur Youcef Abdjaoui. Un hommage lui sera rendu vendredi dans son village natal d'Ait Allouane dans la commune d'Akfadou, a-t-on souligné.

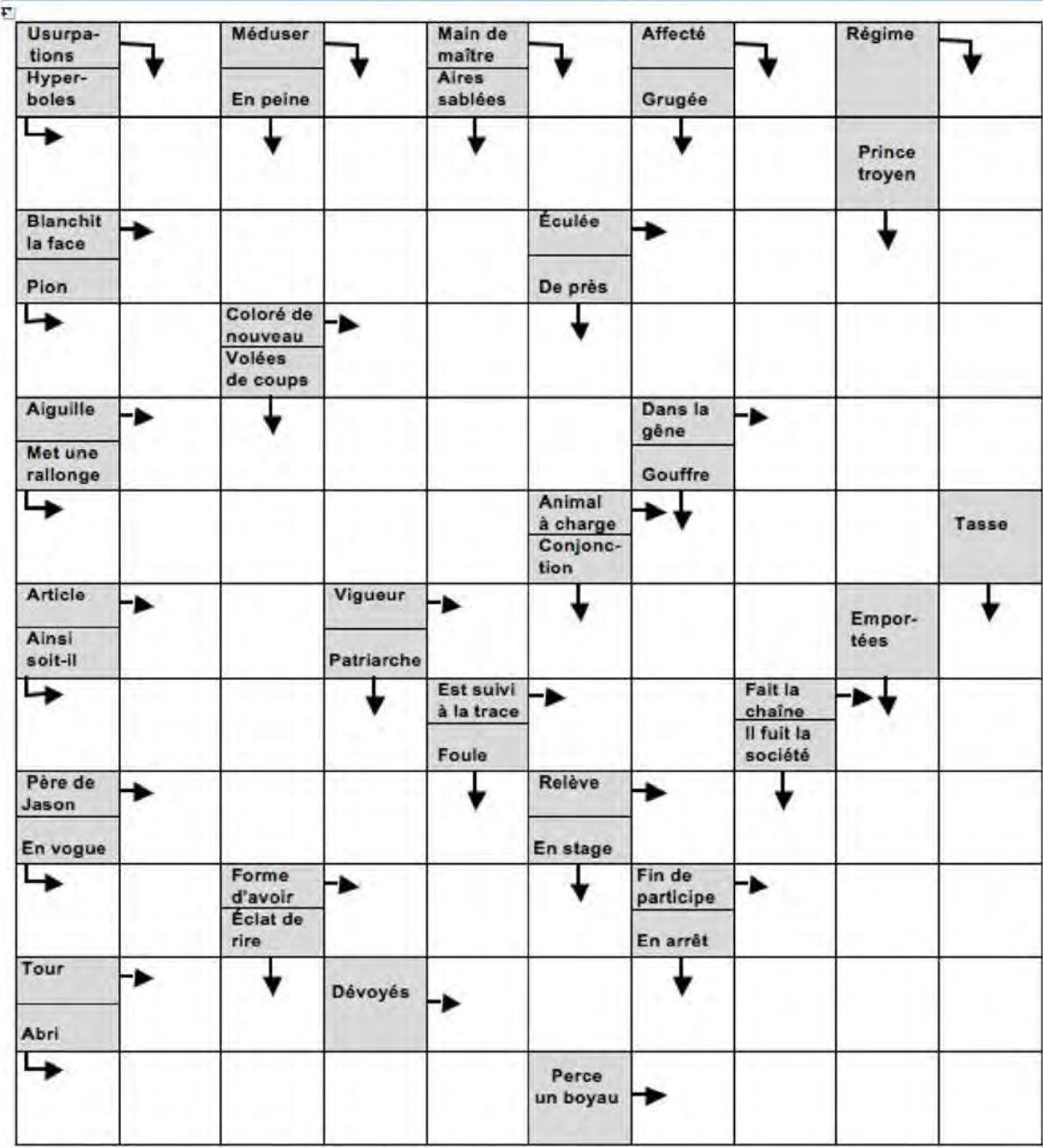
Mots croisés



HORIZONTALEMENT
1 - Déséparé - 2 - Rebelles - 3 - Se dilate la rate - Immobiles - 4 - Prince troyen - Carotté - À payer - 5 - Plantes grimpantes - Grecque - 6 - En ligne - Étain - Signe musical - 7 - Volcan sicilien - Coloriage d'un dessin - 8 - Tels que les ours - 9 - Parée - Amorphe - 10 - N'a plus qu'à pousser - Strontium - Confond - 11 - Service postal - Décavés - 12 - Monuments - Cheville.

VERTICALEMENT
1 - Désordres - 2 - Distingué - Écologiste - 3 - Obtus - Discrédité - Fin de participe - 4 - Indique le lieu - Brûlis - 5 - Élément de file indienne - Indique le lieu - Pressé - 6 - Situations - Rebut - Victimes du changement - 7 - Porteur d'eau - Garçon d'écurie - Signe sur une échelle - 8 - Spécialité médicale - Sol de dalles - 9 - Ville de Grande-Bretagne - Solitaire - 10 - Éponges - Blessé.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Café populaire (10 lettres)



N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AGENT - ALAIRE - ARAIRE - BALLET - BOND - BOURRE - CRIBLE - CRISE - DÉBAT - DEVIN - DOUCE - ECRAN - ÉVEILLER - ÉVENT - FOULE - FRIVOLE - FRONT - GALA - GÉRANT - GRAND - HABILE - HAIE - HAUTE - ILLEGAL - INEDIT - INTRUS - JARS - JOIE - JOLIE - LAIE - LARVE - LIBRE - MESURE - MOINE - MOULE - NIAIS - NŒUD - NORD - OINTE - ORALE - OVALE - PARTIE - PONT - PRISE - RAID - REGRET - REPRISE - SAIN - SERPE - SOUPER - TIERS - TRAIN - TRAITE - UNITÉ - URANIE - USURE - UTOPIE - VAIN - VILAIN - VILE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. - Troglodyte - 2. Rouée - Eaux - 3. Rs - Sb - TT(tétée) - 4. Plateaux - 5. Auges - Tuer - 6. Assis - Pi - 7. O.E.N - On - Néo - 8. Un - Er - Ruer - 9. Item - Au - Si - 10. Lémurien - 11. Lee - Ir - Ère - 12. Estafettes.

VERTICALEMENT :

1. Tripatouille - 2. Ro - Lu - Entées - 3. Ouragan - Émet - 4. Gestes - Ému - 5. Article - Essor - Rif - 6. Sa - In - Aire - 7. Débuts - Rue - 8. Ya - Xu - Nu - Net - 9. Tut - Épées - Ré - 10. Extériorisés.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Renégats - Gâté - Aspe - Pâte - Stipe - La - Niée - Tétées - Ga - Il - Épées - Ino - Iso - Ré - Inné - Ruer - An - Unité - Aléas - Lie - Osée - Étété.

VERTICALEMENT :

Régale - Ninas - Natation - Lé - Tête - El - Nuée - Gê - Ne - Iéna - Pa - Sises - Ise - Tâte - Port - Assiège - Uélé - PP - Aéré - It - Ruées - Serrée.66

MOTS MASQUÉS
DISSIPATION



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025 - PRIX HIND - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Vibiore, au-dessus du lot

C'est un lot de douze coursiers assez mal lotis par leurs total gain qui s'aligneront sous les ordres du starter ce samedi à l'hippodrome de Caroubier dans le prix Hind qui servira de support au pari quarté et quinté et qui se déroulera sur la distance de 1100 mètres, un parcours qui tient la cote suite à la qualité des chevaux engagés dans ce début du meeting, alors ce n'est pas évident à savoir donner lieu de par leur parcours retenu à une grosse arrivée, sachant que cette race chaude et fouguese de nature et très rapide, une distance comme celle du jour est très courte pour l'ensemble des participants et en parcourant la liste à part le mâle gris de 7 ans, Vibiore qui est au-dessus, il a été déjà confronté à des coursiers plus robustes, donc pour nous Vibiore sera le premier favori de ce pari mutuel urbain, par contre le reste des concurrents ont tous une chance de se placer parmi les cinq premiers où il faudra encore une fois s'élancer sur le même et le bon pied, car les mauvais départs sont toujours synonyme de débâcle lors du lancement de la pointe finale, où les chevaux les plus compétitifs et rapides qui négocient bien leurs sorties des stalles sont très souvent de la partie, sauf que les parcours réduits comme celui du jour, nous ont toujours donné des arrivées explosives et particulièrement les coursiers de cette classe très modeste, comme la condition de la course du jour réservée aux 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 36 000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2025.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **LAMBIO**. Il vient de changer d'écurie ce mâle gris de 7 ans, est cette fois entre les mains d'un entraîneur expérimenté. Méfiance, il peut venir créer un grand exploit.
2. **VIBIORE**. Vu le lot modeste de cette course ce protégé de la maison Hamani

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
M. CHAMEKH	1	LAMBIO	SH. BENYETTOU	57	10	A. ROUIBAH
HARAS EL NASR	2	VIBIORE	S. BENYETTOU	55	12	MH. BENKHALIFA
A. HAMIANE	3	JASSAR	T. ALI OUAR	55	8	S. HAMIANE
R. CHIKHOUNE	4	TAGHROUDET EL MAJD	AL. TIAR	55	4	N. TIAR
R. DEHIMI	5	ICHTIYEQ	B. TARCHAG	55	2	PROPRIÉTAIRE
N. MEZIANI	6	MORDJANYA	C. BOUSSAA	54	9	S. MEZIANI
A. BENKOBBI	7	GHARAMA	F. CHAABI	54	5	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSSAA	8	AIMANE DU PAON	AM. BENDJEKIDEL	54	3	A. BOUSSAA
N. DAAS	9	DAHAS DE LAHBIL	A. YAHIAOUI	54	1	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSSAA	10	ASSIL CINQ	AB. AIDA	53	6	A. BOUSSAA
R. BOUSSAA	11	AMEL EL HABIL	A. BOUSSAA	53	11	A. BOUSSAA
A. FEGHOULI	12	MEKHAIAR EL MESK (0)	AP : Y. CHELLAL	50,5	7	A. MIMI

aisément sa place est réservée sur la plus haute marche du podium.

3. **JASSAR**. Avec des jeunes coursiers de son âge ce poulain de 3 ans aura encore la tâche difficile.
4. **TAGHROUDET EL MAJD**. Rien de probant à son actif, la seule fois où elle a va courir cette jeune pouliche elle va faire sa première apparition dans des courses officielles.
5. **ICHTIYEQ**. Course d'entrée, origine père : Chinese Gem - mère : Sarrab
6. **MORDJANYA**. Elle vient de terminer à deux reprises en tête des battus sur 1100 et 1200 mètres, et vu les concurrents présents dans cette épreuve, elle mérite d'être incluse dans une combinaison.
7. **GHARAMA**. Rien de probant à son actif, et l'absence des courses, cette pensionnaire de l'hippodrome de M'sila, sa tâche ne sera pas vraiment facile.

8. **AIMANE DU PAON**. Une seule tentative a son actif ce jeune poulain alean de 3 ans, il manque visiblement d'expérience.
9. **DAHAS DE LAHBIL**. Course d'entrée, père : Snoopi - mère : Hasna.
10. **ASSIL CINQ**. Cette fois, il serait imprudent de négliger ses chances et cela suite à sa première sortie au Caroubier, il a démontré qu'il est un accrocheur parmi

- un lot plus robuste à celui du jour.
11. **AMEL EL HABIL**. Malgré son inconstance caractérisée, on ne doit pas négliger ses chances car vu la modestie des coursiers engagés et le parcours du jour qui est à sa portée.
12. **MEKHAIAR EL MESK**. Embusqué dans le bas du tableau, il faudra le surveiller de près malgré son absence depuis le mois de février.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

2. VIBIORE - 7. GHARAMA - 1. LAMBIO -
12. MEKHAIAR EL MESK - 11. AMEL EL HABIL

LES CHANCES

10. ASSIL CINQ - 6. MORDJANYA

Alger :
démantèlement
d'une bande
de quartiers
à Staouéli
et Sidi Fredj

Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) ont mis fin aux activités d'une bande de quartiers qui semait la terreur parmi les habitants des cités des communes de Staouéli et de Sidi Fredj, en utilisant des armes blanches et en s'adonnant au trafic de stupéfiants, a indiqué, mercredi, un communiqué des mêmes services. "Suite à des informations avérées et à la filature d'une dangereuse bande de quartiers, dont l'activité a augmenté dernièrement et qui semait la terreur parmi les populations des cités des communes de Staouéli et de Sidi Fredj, en utilisant des armes blanches, en mettant en danger la vie des citoyens, et en s'adonnant aux trafics de drogues dures et de produits psychotropes au vu et au su de tous, l'élément des renseignements a été activé et grâce aux techniques d'investigation spéciale, il a été procédé à la localisation du lieu d'activité des éléments de cette bande", précise le communiqué. Les éléments du service de recherches et d'investigation de la GN de Chéraga, appuyés d'éléments du détachement spécial d'intervention de la GN, "ont mis fin aux agissements de cette bande et arrêté ses dangereux éléments en flagrant délit, au nombre de 14 individus, des repris de justice pour la majorité d'entre eux". L'opération s'est également soldée par "la saisie d'une quantité de drogues dures et de produits psychotropes, d'un fusil harpon, d'armes blanches de types différents, de téléphones portables et d'une importante somme d'argent provenant des activités criminelles, avec la saisie d'un véhicule de tourisme et de deux motocycles servant au déplacement de la bande", détaille-t-on dans le communiqué. Après achèvement de toutes les formalités légales, "les individus du réseau seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes", conclut le communiqué des services de la GN.

Ouverture à Tizi-Ouzou du 1er Salon national de la pharmacie et de la santé "Djurdjura Pharma Expo 2025"

Le 1er Salon national de la pharmacie et de la santé "Djurdjura Pharma Expo 2025" s'est ouvert jeudi à Tizi-Ouzou, avec la participation de pas moins de 80 exposants, des secteurs public et privé, et autres intervenants dans le secteur du médicament. Placé sous le thème "Santé et prévention : le pharmacien au cœur des enjeux actuels", le Salon qui réunit jusqu'à samedi prochains différents acteurs du secteur pharmaceutique au stade Hocine-Ait Ahmed de Tizi-Ouzou, s'est ouvert en présence des autorités locales. "C'est une occasion de mettre en contact



les acteurs du secteur et aussi, en évidence, les activités pharmaceutiques pour permettre des échanges visant à améliorer et à adapter de nouvelles techniques et approches", a déclaré le Pro-

fesseur Kamel Daoudi, du comité scientifique d'organisation de ce Salon. Il a, à cet égard, souligné l'importance de l'association de l'ensemble des acteurs et intervenants dans le secteur de la santé en général (médecins, pharmaciens ou paramédicaux) des secteurs public ou privé. Le Salon réunit des exposants représentant l'écosystème pharmaceutique dans toute sa diversité et sera marquée par diverses activités, notamment, des conférences sur les grands enjeux liés à la santé publique, à la prévention et au rôle central de la pharmacie dans les défis sanitaires actuels.

Ouverture du 2e Salon international du Dentaire "MDEX" avec la participation de 50 exposants à Oran

La deuxième édition du Salon international du Dentaire "MDEX" a été ouverte, jeudi au Centre des Conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran (CCO) avec la participation d'une cinquantaine d'exposants. Organisé par l'agence événementielle "Insolite Pro", ce salon réunit des exposants nationaux et internationaux (Chine, Italie, Tunisie, Égypte, Burundi et Jordanie), représentant plus de 300 marques, distributeurs et fabricants, spécialisés dans les technologies et équipements dentaires, a indiqué le président du salon Azzi Chouaib dans son allocution d'ouverture. La directrice de l'événement, Mezagherani salon, conçu pour être un "espace d'échange et de partage". L'objectif du MDEX est de créer un véritable carrefour d'échanges scientifiques, de veille technologique et de développement professionnel autour plate-forme stratégique où se rencontrent l'innovation, la formation continue", a-t-elle souligné. "Ce salon se positionne comme une le MDEX permet aux praticiens de se mettre à jour sur les nouvelles technologies, matériaux et solutions numériques, l'esthétique dentaire, les procédures chirurgicales avancées, la biomimétique, ainsi que les nouvelles approches en gestion de cabinet. En marge de l'exposition, un programme scientifique de haut niveau est proposé aux participants, réunissant plus de 30 conférences, 25 ateliers pratiques et 56 présentations de posters.

Sécheresse record en août en Europe et sur les côtes de la Méditerranée

Avec plus de la moitié (53%) des sols affectés par la sécheresse, le mois d'août 2025 a été le mois le plus sec en Europe et sur le pourtour méditerranéen depuis le début des observations de l'Observatoire européen de la sécheresse (EDO) en 2012, selon une analyse. Ce taux de sécheresse est supérieur de 23 points à la moyenne 2012-2024 pour un mois d'août (30,1%). Il existe plusieurs types de sécheresses, qui peuvent se combiner: sécheresse météorologique, sécheresse des sols et sécheresse



hydrologique (dans les cours d'eau et nappes phréatiques), a-t-on précisé. L'indicateur de sécheresse de l'observatoire du programme européen Copernicus, basé sur des observations satellitaires, associe

quant à lui le niveau de précipitations, l'humidité des sols et l'état de la végétation. Il se décompose en trois niveaux : surveillance, avertissement et alerte. En août 2024, 36% des sols étaient touchés par la sécheresse. Le

précédent record absolu, à 52%, date de mai 2025. L'Europe de l'Est et les Balkans ont été durement touchés par la sécheresse: en Bulgarie, au Kosovo, en Serbie et en Macédoine du Nord, le taux de sécheresse (surveillance, avertissement ou alerte) était supérieur ou égal à 90%. En Serbie, 61% des sols étaient même en alerte. Dans les Balkans, cette situation a favorisé les incendies, qui ont tué au moins deux personnes et entraîné l'évacuation de milliers d'habitants. L'Europe de l'Ouest a aussi été très touchée par endroits.

Pénétrente autoroutière Bouira-Tizi-Ouzou: livraison bientôt de cinq autres kilomètres à Draâ El-Mizan

Un nouveau tronçon de cinq kilomètres, faisant partie de la pénétrante autoroutière reliant Bouira à Tizi-Ouzou en cours de réalisation, sera livré bientôt à Draâ El-Mizane, après la fin des travaux de finition, a annoncé mercredi le directeur régional-centre de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), Ahmed Yousfi. "Il ne reste que des travaux de finition pour livrer cinq autres kilomètres à Draâ El-Mizane dans le cadre des travaux de réalisation de l'importante pénétrante autoroutière reliant Bouira à Tizi-Ouzou via le viaduc de Djebahia", a déclaré à l'APS, M. Yousfi. Pour rappel, un premier tronçon de dix (10) km de cette même pénétrante a déjà été livré, sur la partie qui concerne la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans la matinée, le wali Abdelkrim Laâmoury a inspecté les travaux du projet au niveau du viaduc de Djebahia (Ouest de Bouira), où il a instruit les entreprises réalisatrices d'accélérer la cadence des travaux afin de les livrer dans les meilleurs délais. Confié à un groupement d'entreprises algéro-turc (ENGOA-OZGUN et NUROL), le projet de cette pénétrante autoroutière qui s'étend sur 48 kilomètres, dont 36 à Tizi-Ouzou et 12 à Bouira, compte 21 viaducs et deux tunnels (de 950 m et 710 m), traversant respectivement les communes de Draâ El-Mizan et Ait Yahia Moussa (Tizi-Ouzou). Une fois opérationnelle, cette pénétrante, qui compte aussi 25 km de routes secondaires, 7 échangeurs, 37 ouvrages d'art, dont les 21 viaducs, offrira d'importants avantages socio-économiques pour cette région du centre-est du pays. Elle permettra également de désenclaver la région, de fluidifier le trafic, ainsi que de réduire les accidents et de stimuler le développement économique et les échanges commerciaux entre les deux wilayas.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le prix amer du bien (5)



Douanes: saisie d'une quantité importante de drogues et de comprimés psychotropes au cours du 2e trimestre

Les services des Douanes ont procédé, durant le 2e trimestre de 2025, à la saisie d'une quantité importante de drogues et de comprimés psychotropes à travers le territoire national, selon un bilan de la Direction générale des Douanes. Dans la dernière édition de la revue "Les Douanes", la direction a précisé que, dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de contrebande et de criminalité transfrontalière, notamment le commerce illicite, "les brigades douanières ont procédé, durant le 2e trimestre de 2025, à la saisie de plus de 3.352 kg de résine de cannabis, 8.723.307 de comprimés psychotropes et près de 295 kg de cocaïne". Par ailleurs, les services douaniers ont saisi 143.140 paquets et 8.831 unités de produits tabagiques, et 10 unités d'armes, a indiqué la même source. En matière de lutte contre la spéculation et la contrebande de produits subventionnés, les services susmentionnés ont saisi, durant la période allant de mars à juin 2025, 69.956 kg et 20.790 litres de produits subventionnés, ainsi que 114.400 litres de carburant. L'activité de terrain enregistrée par les services et brigades douanières opérationnelles s'est également soldée par la saisie de 968.053 unités de pétards et de jeux pyrotechniques. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des missions de protection assignées à cet organisme, en coordination étroite avec les différents corps de sécurité, conclut la même source.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU TOURISME SAHARIEN

Nouvelle édition du 4 au 6 décembre prochains à Timimoune

La wilaya de Timimoune accueillera du 4 au 6 décembre prochains, le Festival international du tourisme saharien (FITS), a fait savoir le ministère du Tourisme et de l'Artisanat dans un communiqué.

En effet, la ministre du secteur, Mme Houria Meddahi a présidé, «une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs du Festival international du tourisme saharien (FITS-2025), prévu à Timimoune du 4 au 6 décembre prochains», a précisé la même source. Mme Meddahi a souligné que «cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'approche adoptée par son département ministériel afin de relancer le tourisme en tant que secteur vital auquel les pouvoirs publics algériens accordent une grande importance, afin d'en faire l'un des leviers du développement local». Rappelant que «le secteur constitue un moteur et un appui essentiel pour l'économie locale, ce qui requiert l'implication de tous les



acteurs clés», la ministre a mis en exergue «l'importance du tourisme saharien dans la promotion du développement durable dans le Sud». Concernant la rencontre, la ministre a affirmé qu'«elle intervient dans le cadre de l'installation officielle du commissaire du Festival international du tourisme saharien, représenté par le directeur général de l'Office national du tourisme

(ONAT), en tant qu'organisme chargé de la promotion et de la valorisation touristiques». À cet égard, elle a insisté sur «l'importance d'accorder toute l'attention nécessaire aux préparatifs de cet événement international et de veiller à lui donner la dimension économique qu'il lui sied, d'autant plus qu'il sera le reflet des atouts culturels et historiques et de la richesse naturelle du Sahara algérien». À noter que, le Festival international du tourisme saharien est appelé à constituer «un espace de présentation d'expériences touristiques uniques, renforçant l'attractivité des régions sahariennes en tant que destinations touristiques de choix aux niveaux national et international». Dans le même sillage, Mme Meddahi a indiqué que «l'objectif fixé pour cette édition est de mettre en valeur un tourisme saharien algérien authentique, distinctif et singulier dans toutes ses composantes et atouts ancestraux».

À cet effet, elle a donné, lors de cette rencontre, des orientations pour «impliquer toutes les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux dans cette démarche». Quant à la promotion de ce rendez-vous, la ministre a souligné «la nécessité d'entamer la préparation de contenus médiatiques à la hauteur de cette manifestation, en adéquation avec la vision arrêtée pour la promotion des destinations touristiques algériennes, y compris la destination saharienne authentique », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

DÉLÉGATION DES NOMINATIONS AUX DIRECTEURS DES UNIVERSITÉS

L'UNEA applaudit la décision de Baddari

L'Union nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (UNEA) a salué la décision prise par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, visant à déléguer aux directeurs des établissements universitaires le pouvoir de nomination à certains postes pédagogiques clés.

Cette mesure concerne la désignation des vices recteurs d'universités, des chefs de départements et leurs adjoints dans les facultés ainsi que les adjoints directeurs et les chefs de départements dans les instituts. Cette décision se veut un pas vers l'autonomie de gestion des universités, la consécration de la bonne gouvernance ainsi que la simplification des procédures administratives, avait précisé un communiqué du MESRS.

Dans un communiqué, le secrétaire général de l'UNEA, Pr. Massoud Amarna, a qualifié cette décision de « tournant majeur dans la gouvernance de l'enseignement supérieur ». Selon lui, elle consacre le principe d'autonomie institutionnelle, allège les démarches administratives et renforce la logique de décentralisation. Ce changement devrait offrir une plus grande souplesse dans la gestion des affaires universitaires et améliorer à la fois l'efficacité et la transparence dans la prise de décision.

L'organisation syndicale estime également que cette orientation reflète une volonté politique claire en faveur d'une université algérienne moderne, fondée sur une gouvernance rationnelle et capable d'accompagner les mutations mondiales en matière de savoir, de recherche et d'innovation. Un modèle qui répond, selon elle, aux défis du développement national dans une perspective compétitive et durable.

Enfin, l'UNEA a réaffirmé son soutien à ce type d'initiatives réformatrices, jugées essentielles pour hisser le système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique en Algérie à un niveau plus performant et consolider le rôle stratégique de l'université en tant qu'acteur central du développement.

Sarah O.

HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le président Tebboune préside une réunion

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, une réunion du Haut Conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut Conseil de sécurité", lit-on dans le communiqué.

R. N.

APRÈS UN RAPPORT ONUSIEN CONFIRMANT LE GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA

Les syndicats sud-africains exigent des mesures

L'Union des syndicats de travailleurs en Afrique du Sud a salué le récent rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU, qui conclut qu'Israël a commis un génocide dans la bande de Ghaza. Les organisations syndicales appellent désormais à des mesures concrètes pour traduire ces constats en actions juridiques et politiques.

Dans un communiqué, l'Union a souligné que ce rapport vient renforcer la démarche engagée par Pretoria devant la Cour internationale de justice (CIJ), accusant Israël de violations graves de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948. Les syndicats affirment que, malgré les pressions occidentales, le gouvernement sud-africain a maintenu sa position, considérant les crimes

commis à Ghaza comme relevant clairement de l'épuration et du génocide au sens du droit international. Publié le 16 septembre, le rapport de la Commission d'enquête de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés emploie pour la première fois le terme « génocide » pour qualifier les crimes israéliens à Ghaza. Les experts, après avoir examiné les événements depuis le 7 octobre 2023 et les deux années précédentes, concluent qu'Israël et ses forces de sécurité ont commis quatre des cinq actes constitutifs de génocide énoncés par la Convention internationale.

APPELS URGENTS À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

La Commission a exhorté Israël à mettre fin immédiatement à la politique de famine imposée à la population, à lever le

blocus, et à garantir un accès massif et sans entraves à l'aide humanitaire. Elle a également demandé que tous les agents des Nations unies, notamment ceux de l'UNRWA et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, puissent entrer librement à Ghaza. Le rapport appelle enfin à l'arrêt immédiat des activités de ce que Tel-Aviv appelle la « Fondation humanitaire de Ghaza », accusée de servir d'instrument de contrôle et de propagande. Pour les syndicats sud-africains, ces conclusions doivent marquer un tournant : l'ONU, la CIJ et les États membres ne peuvent plus se contenter de constats, mais doivent imposer des sanctions, rompre les coopérations militaires et économiques, et engager une justice internationale effective pour mettre fin au génocide en cours.

M. Seghilani

SOUS-RIRE

Le « Deux poids, deux mesures » dans le sport

La FIFA face à ses contradictions



DELIA